MŒURS
DES
SAUVAGES
AMERIQUAINS,

COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS.

Par le P. LAFITAU, *de la Compagnie de Jesus.*

Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce.

TOME QUATRIE'ME.

A PARIS,

Chez { SAUGRAIN l'aîné, Quay des Augustins, prés la ruë Pavée, à la Fleur de Lys.
CHARLES-ESTIENNE HOCHEREAU, à l'entrée du Quay des Augustins, au Phénix. }

MDCCXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

EXPLICATION DES PLANCHES ET FIGURES CONTENUES DANS LE IV. TOME.

PLANCHE XIV. 17.

SUPLICES 1. Suplice des Esclaves dans l'Amerique Septentrionale. 2. Supplice des Esclaves dans l'Amerique Meridionale. Celui-ci renferme trois differentes actions. D'un côté les femmes peignent l'Esclave, de l'autre elles peignent le Bouton ou Massuë dont il doit être frappé ; dans le milieu est représentée la maniere dont il est immolé.

PLANCHE XV. 36

Cette Planche concerne les Ambassades & le Commerce des Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Dans le premier sujet paroît un Sauvage dans un Conseil parlant par ses colliers de porcelaine. Le collier qu'il tient à la main, est représenté plus en grand au bas du sujet. Le second sujet est une représentation de la danse du Calumet. Au milieu sur une natte, sont le Manitou ou le Génie à l'honneur duquel se fait la danse, c'est un serpent, & les armes avec lesquelles on doit combattre. Les Spectateurs & les Joüeurs d'instrumens forment un cercle tout-au-tour dans lequel on voit les deux Combattans.

mettre dans son Tombeau. Le Maître des Ceremonies paroît ensuite, tenant dans ses deux mains les bâtons avec lesquels doivent s'exercer les Gladiateurs hommes & femmes, qui doivent honorer les obseques par le spectacle d'un combat, après lequel on donne le prix aux Vainqueurs.

Ceremonies pratiquées à l'égard de ceux qui sont morts de froid dans les neiges, ou qui ont eu le malheur de se noyer.

Fête generale des Morts chez les Hurons & chez les Iroquois. La description en est si détaillée, qu'il seroit inutile d'en donner une nouvelle explication.

Fin de l'Explication des Planches & Figures du IV. Tome.

TABLE DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE IV. TOME.

Fin de la Table du IV. Tome.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos Amez & Féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il apartiendra, Salut : Nôtre bien-Amé le Pere JOSEPH-FRANÇOIS LAFITAU, de la Compagnie de Jesus, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé, *Mœurs des Sauvages Ameriquains, comparées aux Mœurs des premiers temps*; mais craignant que d'autres Libraires ou Imprimeurs ne s'avisassent de lui contrefaire ledit Ouvrage, ce qui lui feroit un tort considérable, il Nous auroit en conséquence fait suplier de lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer lesdit Ouvrage ci-dessus expliqué, en tels volumes, forme, marge, caractére, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Roiaume, pendant le tems de douze années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes ; faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de nôtre obéïssance, comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus mentionné, en tout ni partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titres, ou autrement, sans la Permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans nôtre Roiaume, & non ailleurs, en beau papier & en beaux caractéres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de l'ex-

poser en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage ci dessus expliqué, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de nôtre très-cher & Feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliothéque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre dit très cher & Feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville, le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le 23. jour du mois d'Août l'an de Grace mil sept cens vingt-deux, & de nôtre Regne le septiéme. Par le Roi en son Conseil.

DE SAINT HILAIRE.

Il est ordonné par l'Edit du Roy du mois d'Août 1686. & Arrêt de son Conseil, que les Livres dont l'impression se permet par Privilege de Sa Majesté, ne pourront être vendus que par Libraire ou Imprimeur.

Registré sur le Registre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 191. n. 214. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris le 9. Septembre 1722.

Signé, BALLARD, Syndic.

Je reconnois avoir cedé pour toûjours le present Privilége aux Sieurs SAUGRAIN & HOCHEREAU Libraires, pour en joüir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 24. jour de Janvier 1723.

Signé, JOSEPH-FRANÇOIS LAFITAU J.

MŒURS

MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS.

Supplice des Esclaves dans l'Amérique Septentrionale.

LE ſupplice des Eſclaves chez les Nations de l'Amérique Septentrionale, que nous connoiſſons, eſt de les brûler à petit feu. Mais cette ſcéne ſe paſſe avec tant de circonſtances d'une barbarie énorme, que la ſeule idée en fait frémir. Il eſt auſſi deſagréable que difficile, d'en donner une deſcription exacte ; cependant, comme il faut en parler, voici à

peu prés ce qu'on en peut dire, & cela suffira pour en avoir quelque connoissance.

Le temps de l'exécution étant arrivé, on peint d'abord l'Esclave de diverses couleurs; ce qui doit produire sur lui la même impression que fait à un criminel la lecture de sa sentence. C'est néanmoins un honneur qu'on leur fait, & une déférence qu'on a pour eux. Cependant on fait le cri dans le Village pour inviter le monde à assister à ce spectacle, dont la scéne doit se passer dans une Cabane de Conseil, ou dans une place publique. Là on attache un poteau, ou bien on dresse un cadre de bois en carré élevé sur un petit échafaut,& on allume un brasier, dans lesquels on fait rougir des barres de fer, des poinçons, de méchantes haches, & des bouts de canon de fusil, qui sont bien-tôt pénétrés de feu.

A voir tout le monde assemblé autour d'un misérable, qui va finir ses jours dans les tourmens les plus horibles, on diroit qu'il ne s'agit de rien moins que de la sanglante tragédie qui va se passer sous leurs yeux. Tous sont-là du plus grand sang froid du monde. On est assis ou couché sur les nattes comme dans les Conseils, chacun s'entretient froidement avec son voisin, allume sa pipe, & fume avec une tranquillité merveilleuse. Ceux-même qui plaignent le sort de cet infortuné, sont obligées d'étouffer par respect humain les sentimens de compassion qui pourroient naître dans leurs cœurs, de peur qu'on ne leur fit un crime d'être touchés de quelque pitié pour un homme ennemi de leur Nation.

Les personnes de la Cabane où il a été donné, ne le touchent point; il ne seroit pas de la bienséance qu'ils devinssent les bourreaux

de celui qui a été offert pour représenter quelqu'un de leur famille. Mais chaque Cabane en a une autre, qui est obligée de lui rendre ces sortes d'offices, & de fournir des executeurs de ceux qu'elle a rejettés. Ce sont ceux-là d'ordinaire qui commencent : d'autres viennent ensuite sur les rangs avec des présens, pour avoir le plaisir de brûler quelque partie du corps à discrétion. Sur la fin tout le monde s'en mêle indifféremment. La jeunesse sur-tout s'y distingue, & paroît ingénieuse à le faire souffrir.

Les Anciens offroient des sacrifices d'hommes pris en guerre à leur Dieu Mars, ils en immoloient souvent sur les tombeaux de leurs parens & de leurs amis tués dans les combats, & ils croyoient appaiser leurs Manes par ces sortes de sacrifices. * C'est ainsi qu'Achille fit égorger douze Troyens au bucher de Patrocle ; & que Polixéne fut sacrifiée sur le tombeau d'Achille. Il est d'autant plus vraisemblable que c'est ici un reste de cette pratique barbare, que la matiére la plus ordinaire des sacrifices d'hommes qu'offroient les Mexiquains, étoit les prisonniers qu'ils avoient faits dans les batailles. Et bien qu'aujourd'hui il ne paroisse rien chez ces Barbares, qui sente le sacrifice dans ces occasions, je croirois pourtant que c'en étoit un originairement ; & je me souviens d'avoir lû dans une ancienne Relation, qu'un jour que l'on brûloit ainsi un Esclave, quelque François qui y étoit présent, fit attention qu'il y avoit un Ancien, qui offroit à *Agreskoui* tous les morceaux qu'il coupoit du corps de ce malheureux.

Si l'Esclave se promene dans la Cabane

* *Iliad. 23. v. 175. Euripides in Hecubâ.*

ou dans la Place, on l'arrête, ou l'on va à lui pour le tourmenter s'il est déja attaché au poteau. Mais afin que ce plaisir cruel dure long-temps, on ne le touche que de loin à loin, sans émotion, ni précipitation. On commence par les extrémités des pieds & des mains, en montant peu à peu vers le tronc : l'un lui arrache un ongle, l'autre décharne un doigt avec les dents, ou avec un méchant couteau; un troisiéme prend ce doigt décharné, le met dans le foyer de sa pipe bien allumée, le fume en guise de tabac, ou le fait fumer à l'Esclave lui-même. Ainsi successivement on ne lui laisse plus aucun ongle; on brise les os de ses doigts entre deux pierres : on les lui coupe à toutes les jointures; on lui passe & repasse plusieurs fois sur un même endroit des fers embrazés, ou des tisons ardens, jusqu'à ce qu'ils soient amortis dans le sang, ou dans la graisse, qui coulent de ses playes : on coupe morceau par morceau les chairs rôties; quelques-uns de ces furieux les dévorent, tandis que d'autres se peignent le visage de son sang. Lorsque les nerfs sont découverts, on y insére des fers pour les tordre & les rompre; ou bien on lui scie les bras & les jambes avec des cordes, qu'on tire par les deux bouts avec une extrême violence.

Ce n'est-là cependant que comme un prélude, & quelquefois aprés avoir passé des cinq & six heures de temps à ce cruel exercice, on délie l'Esclave pour le laisser en repos, & on différe le reste de l'execution à une autre scéance. Mais ce qui paroîtra étonnant, c'est que la plûpart de ces malheureux, fatigués & épuisés dorment si profondément, pendant cet intervalle, qu'il faut ensuite leur appliquer le feu pour les réveiller. Il est néan-

moins plus ordinaire de ne point donner un si grand relâche à leurs douleurs, & de ne les point abandonner qu'on ne les ait achevés.

Lorsqu'on commence à brûler au-dessus des cuisses, les douleurs se font sentir bien plus vivement, & la cruauté de ces Barbares prend de nouvelles forces, quand l'état pitoyable où est réduit le patient, dévroit davantage la rallentir. Souvent ils lui font une espéce de chemise avec de l'écorce de bouleau à laquelle ils mettent le feu, qui s'y conserve long-tems, & fait une flâme qui a peu d'activité. Souvent ils se contentent de faire des torches de cette écorce, dont ils lui brûlent les flancs & la poîtrine: d'autrefois ils passent dans un cercle plusieurs haches qu'ils font rougir dans leurs brasiers, & leur attachent ce cercle autour du col en forme de collier. Ces haches & ces torches font élever des pustules d'où il découle une graisse, où ces bourreaux trempent leur pain, qu'ils dévorent ensuite avec fureur.

Enfin aprés avoir brûlé lentement toutes les parties du corps, en sorte qu'il n'y a pas un espace qui ne soit une plaïe: aprés avoir mutilé le visage de maniére à le rendre méconnoissable: aprés avoir cerné la peau de la tête, arraché cette peau de dessus le crane, versé sur ce crane découvert une pluye de feu, de cendres rouges, ou d'eau boüillante, ils délient ce malheureux; ils le font encore courir s'il en a la force, & l'assomment à coups de bâton & à coups de pierre; ou bien ils le roulent dans les brasiers jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier souffle de vie, qui lui reste, à moins que quelqu'un par pitié ne lui ait arraché le cœur, ou ne l'ait percé à coups de

poignard, tandis qu'il étoit attaché au poteau.

La cruauté de ces inhumains s'acharne sur ces malheureux encore aprés leur mort ; & tandis que quelques-uns frappent sur les écorces des Cabanes, pour obliger l'ame du défunt à abandonner le Village, afin que ses manes errans ne les épouvantent point, en se montrant à eux sous la forme de furies Anthopophages, comme les anciens Scythes, & la plûpart des autres Nations barbares des premiers temps, il s'en trouve qui dépécent le cadavre, le mettent dans la chaudiére, & ne lui donnent point d'autre sépulture que leur ventre.

Ainsi finit cette sanglante tragedie, pendant laquelle je ne sçais ce qu'on doit admirer davantage, ou l'excés de la brutale ferocité de ces inhumains, qui traitent avec tant de cruauté de pauvres Esclaves amenés quelquefois de si loin, qu'ils ne sçauroient être coupables en rien envers leurs meurtriers ; ou bien la constance de ces mêmes Esclaves, lesquels, au milieu des tourmens les plus affreux, conservent une grandeur d'ame & un Héroïsme, qui a quelque chose d'inimaginable.

Cet Héroïsme est réel, & il est l'effet d'un courage grand & noble. Ce que nous avons admiré dans les Martirs de la primitive Eglise, & qui étoit en eux l'effet de la grace & d'un Miracle, est nature en ceux-ci & l'effet de la force de leur esprit. Les Sauvages, ainsi que je l'ai déja fait voir, semblent se préparer à cet évenement dés l'âge le plus tendre. On a vû des enfans accoller leurs bras nuds l'un contre l'autre, metre entre deux des charbons ardents, se défiant à qui soûtiendroit la gageure avec plus de fermeté, & la soûtenir

avec constance. J'ai vû moi-même un enfant de 5. à 6. ans, dont le corps avoit été brûlé par un accident funeste d'eau boüillante répanduë sur lui, qui toutes fois qu'on le pançoit, chantoit sa chanson de mort avec un courage incroyable, quoiqu'il souffrit alors de trés-cuisantes douleurs. Scévola mettant sa main dans un brazier ardent pour la punir d'avoir manqué son coup, n'est pas plus digne d'admiration que ces peuples, qui s'éprouvent ainsi à mépriser la vie, à l'exposer sans crainte, & à la perdre dans les tourmens les plus affreux, sans donner le moindre signe de foiblesse.

Je ne sçais si l'on doit apeller Barbares des courages aussi mâles; mais je sçais qu'on trouvera plus d'exemples de ces courages intrépides chez ceux qu'on traite de Barbares, que chez les Nations policées, à qui les arts, & tout ce qui sert à les polir & à les humaniser, procure une abondance, & une douceur de la vie, laquelle ne sert qu'à les amollir, & à les rendre lâches.

† Parmi les anciens Peuples de l'Inde, à un certain âge où l'on croyoit avoir assez vécu, il étoit ordinaire de se faire brûler vif soi-même de sang froid, & de mourir comme Hercule, qui dressa lui-même son bucher sur le Mont Oeta. Alexandre le Grand en vit quelques exemples durant le séjour qu'il fit dans ces païs-là; & quelques-uns de ceux qui voulurent suivre la fortune des Macédoniens, en donnérent le spectacle à la Gréce. * Zenon instruit de leurs maximes, & qui avoit peut être été le témoin d'une pareille scéne, les admiroit, & disoit qu'il ai-

† *Strabo, Lib. 15. p. 493.*
* *Zeno apud Clem. Alex. Strom. Lib. 2.*

moit mieux voir un Indien lorſqu'il ſe brûle lui-même, que d'entendre toutes les leçons que fait la Philoſophie ſur la conſtance.

§ Encore aujourd'hui chez quelques Peuples des Indes, où une déteſtable politique a introduit l'uſage qu'avoient auſſi autrefois les femmes de certains Peuples de Thrace, leſquelles ſe brûloient ſur le corps de leurs maris morts, on voit dans ces femmes les maximes d'un Héroïſme que les Dames d'Europe ne leur diſputeroient certainement pas. Car, comme entre ces Epouſes, dont la multitude eſt autoriſée par la coûtume, il n'y a que la plus chérie à qui l'honneur appartienne d'accompagner le défunt dans l'autre monde, en ſe conſumant avec lui ſur ſon bucher; on les voit ſe diſputer entre elles l'avantage de la préférence, triompher d'avoir été choiſies, ſe préparer pour aller au bucher comme pour aller au bal, gémir au contraire, & quelques-unes même ne pouvoir pas ſurvivre à l'affront d'avoir été rebutées. On voyoit la même émulation en Amérique chez les Peuples, où des perſonnes dévoüées aux Chefs, étoient obligées de ſe faire mourir avec eux, pour aller les ſervir dans le païs des Ames, comme je le dirai dans la ſuite.

¶ Quint-Curce rapporte qu'entre les priſonniers Sogdiens on amena à Alexandre trente jeunes hommes des plus grands Seigneurs du païs, tous bienfaits & de bonne mine, leſquels ayant ſçû qu'on les conduiſoit au ſupplice par le commandement de ce Prince, ſe mirent à chanter des chants d'allegreſſe, à ſaulter & à danſer, en témoignant une gran-

§ *Strabo, loc. cit. Pomponius Mela, Lib. 2, cap. 2.*
¶ *Quint-Curt. Lib. 7.*

de joye. Le Roi surpris de les voir aller à la mort si gayement, les fit ramener, & leur demanda d'où leur venoit un transport de joye si peu ordinaire à des gens qui voyent la mort devant leurs yeux; ils répondirent, que si tout autre que lui les faisoit mourir, ils s'afligeroient; mais qu'étant rendus à leurs Ancêtres par l'ordre d'un si grand Roi Vainqueur de toutes les Nations, ils benissoient une mort si glorieuse, & dont les plus grands hommes se feroient honneur. Alexandre charmé de ce courage, leur fit grace, & en admit quatre au nombre de ses Gardes, lesquels lui furent toûjours fidéles.

* Les Cantabres & les premiers peuples d'Espagne chantoient lorsqu'on les faisoit mourir, & pendant qu'ils étoient attachez en croix. Je ne sçais si Strabon, qui raporte d'eux cette coûtume, a eu raison de la traiter de folie, & de la donner comme une marque de leur férocité & de leur bêtise. Je croirois au contraire qu'on dévroit l'admirer, autant que nous admirons les plus beaux exemples que l'Histoire nous fournit de la vertu Romaine.

Chanson de mort.

Mais qu'étoit-ce que ces Hymnes & ces Chansons, si ce n'est les Chansons de mort de nos Sauvages, les chants de leurs festins, de leurs danses guerriéres, lorsqu'ils lévent la hache, & qu'ils sont prêts de donner sur l'Ennemi? Ils reprennent ces mêmes chants lorsqu'ils sont faits esclaves; ils les continuent durant le tems de leur captivité, & ils les chantent encore avec plus de force dans

* *Strabo, Lib. 3. p. 114.*

les tourmens, comme s'ils n'avoient jamais eu que ce terme en vûë.

Ces Chansons n'étant gênées que par la cadence, & les Esclaves ayant la liberté de dire tout ce qu'ils veulent, ils chantent leurs hauts-faits d'Armes & ceux de leur Nation ; ils vomissent mille imprécations contre leurs Tyrans ; ils tâchent de les intimider par leurs menaces ; ils apellent leurs amis à leur secours pour les venger ; ils insultent à ceux qui les tourmentent, comme s'ils ne sçavoient pas leur métier ; ils leur apprennent comment il faut brûler pour rendre la douleur plus sensible ; ils racontent ce qu'ils ont fait eux mêmes à l'égard des prisonniers qui ont passé par leurs mains ; & si par hazard il s'est trouvé entre ces prisonniers quelqu'un de ceux de la Nation qui les fait mourir, ils entrent dans le détail le plus exact de tout ce qu'ils leur ont fait souffrir, sans craindre les suites d'un discours, lequel ne peut qu'aigrir extrêmement ceux qui l'écoutent.

Oserois-je dire que le Pseaume 186. qui commence par ces paroles, *super flumina Babylonis*, est une maniére de chanson de mort, laquelle nous represente la coûtume qu'avoient autrefois les Orientaux, & qui porte avec soi la même idée & le même caractére des chansons des esclaves Amériquains ? Ce sont des Hébreux captifs qui parlent & qui gémissent sur leur captivité. Leurs Vainqueurs les exhortoient à leur chanter des Cantiques de Sion, c'est-à-dire, les chansons qui étoient en usage dans leur païs ; il semble que les Hébreux se refusent à cette demande, néanmoins tout le Pseaume est un Cantique, & un Cantique dans le goût des Sauvages ; car ils commencent par té-

moigner un mépris ſouverain pour le païs, & pour les peuples chez qui ils ont été tranſplantez : ils ne ſont touchez que de Jeruſalem, laquelle ſeule a tous leurs vœux & tous leurs soûpirs ; & pour faire ſentir davantage le contraſte de leur amour & de leur averſion, ils prient le Seigneur de ne point oublier les maux que les enfans d'Edom, c'eſt-à-dire les Aſſyriens, au pouvoir de qui ils étoient, ont fait aux Juifs au jour de la ruïne de Jeruſalem ; & ils finiſſent par les plus terribles imprécations. » Malheur à toi, *diſent-» ils*, Fille de Babylone ! heureux celui qui » te rendra tous les maux que tu nous as » faits ! Heureux celui qui prendra tes petits » enfans, & les écraſera contre la pierre !

Pour revenir à nos Eſclaves, dans les intervalles où on les laiſſe en repos, ils s'entretiennent, ou ſans Interpréte s'ils ſçavent la Langue, ou par le ſecours d'un Interpréte, s'il s'en trouve quelqu'un qui entende la leur, ils parlent froidement de choſes indifférentes, de nouvelles & de ce qui ſe paſſe dans leur païs, ou ils s'informent tranquillement des coûtumes de ceux qui ſont occupez à les brûler.

Dans le fort des tourmens, lors même que l'excés de la douleur les fait écumer & paroître comme des forcenez, il ne leur échappe pas une parole de lâcheté. Les femmes ont ce Héroïſme auſſi-bien que les hommes. J'en ai vû une à qui on arracha deux ongles en ma preſence, mais ſi promptement, que je ne m'en apperçûs pas aſſez tôt pour l'empêcher, (c'étoit à une entrée de priſonniers) elle ne jetta pas un cri ni un ſoûpir, & je ne remarquai ſur ſon viſage qu'une légére marque d'ennui. Il s'en trouve qui ne

font que rire pendant leur supplice ; qui s'y prêtent agréablement, & qui remercient de bonne grace ceux qui leur ont fait le plus de mal.

Tous à la vérité n'ont pas cette constance dans le même degré : l'impatience & les cris échappent à quelques uns malgré eux. Il s'est trouvé aussi des François & des Françoises, qui dans les tourmens ont fait paroître autant de force d'esprit que les Sauvages, jusqu'à faire dire à ceux ci qu'ils croyoient qu'ils n'avoient point de sentiment. Mais ces exemples de fermeté héroïque sont rares parmi les Européens, & ils sont communs parmi les Amériquains. Sans doute qu'étant élevez moins délicatement, ils sont aussi moins sensibles : & peut être que ne craignant point un Enfer dont leurs feux ne sont que l'ombre, ils sont aussi moins attachez à la vie, & moins effrayez à l'approche d'un avenir, lequel fait toûjours plus d'impression sur un esprit éclairé des lumiéres de la Foi, que tous les tourmens de la vie présente.

J'avouë que sur la description que je viens de faire du supplice des Esclaves, on ne peut regarder ces Peuples qu'avec horreur, & qu'on en doit concevoir d'abord l'idée qu'ils sont si barbares, qu'ils n'ont pas plus d'humanité que les bêtes les plus féroces. Les Iroquois si redoutables aux François par le grand nombre de ceux qu'ils ont fait périr dans ces tourmens affreux, se sont faits une réputation parmi nous encore plus mauvaise que toutes les autres Nations. Ils ont aussi cette réputation parmi les autres Sauvages, & les Abénaquis ne leur donnent point d'autre nom que celui de *Magoüe*, qui veut dire *les Cruels*. Mais pour leur rendre bien la justice qu'ils

méritent presque tous, ils n'ont rien à se reprocher sur cet article. Cependant à entendre les Iroquois, ils prétendent être moins cruels que les autres, & ils n'en usent ainsi que par répresailles.

Aprés cela que font-ils de plus que ce que faisoient autrefois les Grecs & les Romains ? Quoi de plus inhumain que les Héros de l'Iliade ? Quoi de plus barbare que les combats de Gladiateurs, & des Esclaves entr'eux : ou de ces mêmes Esclaves contre les bêtes féroces, qui ont fait couler tant de sang dans les Arénes de Rome ? Ce Peuple néanmoins, lequel avoit porté la perfection de tous les arts, & de toutes les sciences capables d'adoucir, & de cultiver les mœurs aussi loin que les bornes de son Empire, faisoit ses plus chéres délices de l'inhumanité de ces sortes de combats : il faisoit consister l'agrément des grands repas dans la vûë de ces spectacles sanglans, & il prenoit un plaisir singulier dans le Cirque, à donner le signal décisif de la vie ou de la mort du malheureux, qui avoit du desavantage, quoi-qu'il demandât grace.

J'ai déja touché quelque chose de la cruauté des Juifs ; mais je n'ai pas tout dit. Comment traitoient-ils leurs Ennemis? Du tems de Trajan, ces Juifs anéantis, pour ainsi parler, par la ruïne de Jerusalem & la désolation de leur païs encore toute récente, se revoltérent en plusieurs Provinces contre les Romains, & se porterent à de si grands excés en Egipte & en Chypre, qu'ils firent périr plus de quarante mille ames, prenant plaisir à se nourrir de la chair de leurs Ennemis, à se frotter le visage de leur sang, & à les écorcher tous vivans, allant ensuite vétus de leur peau

pour en faire un trophée à leur rage. Leur Histoire peut fournir plusieurs exemples semblables. On leur rendoit bien la revanche. Il semble que ces paroles du Pseaume 77. * *Juvenes eorum comedit ignis, & Virgines eorum non sunt lamentatæ.* Le feu dévora leurs jeunes gens, & on ne fit point de lamentation sur leurs jeunes filles, pourroient s'expliquer aussi naturellement du supplice du feu qu'on faisoit souffrir aux Juifs esclaves, que du glaive & de la guerre, ainsi que le disent les Interprétes. Les supplices qu'Antiochus fait souffrir aux Machabées & à leur mére, ne sont point l'effet d'une cruauté particuliére à ce Barbare, quand il les fait couper en piéces, qu'il leur fait arracher la peau de dessus le crane, & qu'il ordonne qu'on les rôtisse dans des poëlles à frire; il en use probablement selon la maniére usitée parmi les Orientaux.

Le feu est le supplice ordinaire dans presque toute l'Amérique Septentrionale depuis un temps immémorial. Par-là ils se rendent redoutables les uns aux autres, & croyent se tenir en respect. S'ils ne rendoient la pareille à ceux qui les traitent avec inhumanité, ils en seroient les dupes, & leur modération ne serviroit qu'à enhardir leurs Ennemis. Les Peuples les plus doux sont forcez de sortir eux-mêmes hors des bornes de leur douceur naturelle, quand ils voyent qu'elle sert de prétexte à des voisins barbares d'en devenir plus fiers & plus intraitables. Les François en sont un exemple. Lorsque pour se venger des Iroquois, on leur a permis de traiter leurs prisonniers, comme ils traitoient les nôtres, ils l'ont fait avec tant de fureur & d'achar-

* *Psalm.* 77. v. 63.

nement, qu'ils n'ont cédé en rien à ces Barbares, si même ils ne les ont surpassez. La vérité est, qu'il falloit en user ainsi; car cette rigueur qu'on jugeoit nécessaire, les rendit moins entreprenans, & fut un motif pour eux d'en conclure plûtôt la paix avec nous. J'ajoûterai que lorsque les François & les Anglois sont naturalisez parmi les Sauvages, ils prennent si bien tout ce qu'il y a de mauvais dans leurs mœurs & dans leurs coûtumes, sans en prendre le bon, qu'ils sont encore plus méchans qu'eux. Les Sauvages sçavent fort bien nous le reprocher, & la chose est si avérée, que nous ne sçavons que leur répondre.

Lorsqu'on brûle un esclave parmi les Iroquois, il y en a peu qui ne le plaignent, & qui ne disent qu'il est digne de compassion. Plusieurs, sur-tout les femmes, si on en excepte quelques furies, comme il s'en trouve partout de plus outrées que les hommes, n'ont pas le courage d'assister à son exécution: parmi ceux & celles qui y assistent, plusieurs ne lui font rien: ceux qui le tourmentent, le font souvent par respect humain, & parce qu'ils y sont obligez: quelques-uns passant pardessus ce respect humain, le soulagent lorsqu'il demande quelque chose. Le Conseil a souvent permis aux Missionnaires de leur consacrer ces derniers momens pour les faire entrer dans le chemin du Ciel; & il s'est trouvé des Iroquois, qui entendant la Langue de ces Esclaves, leur servoient d'Interprétes pour leur faire goûter les véritez éternelles, avec une bonté dont les Missionnaires eux-mêmes étoient étonnez, & que Dieu par sa grace a voulu rendre fructueuse pour le salut dans les uns & dans les autres. Enfin,

aprés un certain temps, quelqu'un de ceux, que l'âge & le crédit autorisent, lui fait donner le coup de grace, & le dérobe aux supplices qu'il auroit encore à souffrir.

Mais quelque barbarie qu'il y ait à reprocher aux Sauvages, par rapport aux Ennemis qui tombent entre leurs mains, on doit d'un autre côté leur rendre cette justice, qu'entr'eux ils se ménagent davantage que ne font les Européens. Ils regardent avec raison comme quelque chose de plus barbare & de plus féroce, la brutalité des Duels, & la facilité de s'entre-détruire, qu'a introduit un point d'honneur mal entendu, lequel expose tous les jours pour un rien, pour une parole mal digérée, ou mal expliquée, la vie des parens, & des amis les plus étroitement unis. Ils ne sont pas moins étonnez de cette indifférence que les Européens ont pour ceux de leur Nation, du peu de cas qu'ils font de la mort de leurs Compatriotes tuez par leurs Ennemis. Chez eux un homme seul tué par un autre d'une Nation différente de la leur, commet les deux Nations, & cause une guerre. Parmi les Européens, la mort de plusieurs des leurs ne paroît intéresser personne. Ils ont vû sur cela des exemples d'une insensibilité qui les a surpris, & qui leur a inspiré pour nous de l'indignation & du mépris. Ils se sont offerts eux mêmes à venger les François, qui ne paroissoient pas touchez du massacre de leurs fréres & de leurs concitoyens assassinez par d'autres Nations Sauvages. On n'a eu rien à répondre à leurs propositions, & ils en ont été scandalisez.

La Guerre que se font les Amériquains Méridionaux, à quelques circonstances prés, est assez semblable à celle que je viens de

décrire : je dis à quelques circonſtances prés ; car c'eſt par-tout la même choſe quant à l'eſſentiel. Ce ſont par-tout les mêmes motifs pour la faire ; la même maniére de la chanter ; les mêmes meſures pour s'y préparer ; les mêmes obſervations pour leurs voyages, & pour le temps de leur rendez-vous ; le même uſage d'attaquer & de ſe défendre ; les mêmes armes pour combattre, ſi on en excepte la cuiraſſe : en un mot, c'eſt par tout le même caractére de bravoure ou de férocité : le même eſprit de haine, de rage & de fureur contre leurs Ennemis.

Supplice des Eſclaves dans l'Amérique Méridionale.

Le ſupplice de leurs Eſclaves a quelque choſe de ſingulier, qui mérite d'être remarqué. Il n'eſt pas, à la vérité, accompagné de tant de circonſtances d'une cruauté ſi rafinée, & d'une inhumanité ſi marquée, que l'eſt celui des Amériquains Septentrionaux, dont je viens de donner le détail : mais il a dans un ſens quelque choſe de plus affreux encore, en ce que dés que ces malheureux ſont faits priſonniers, ils doivent ſe regarder comme des victimes ſûrement deſtinées à la mort, & qui ont ſouvent à vivre long-temps dans l'attente incertaine de ce moment fatal, lequel dépend du caprice de ceux qui en ſont les maîtres : car, comme entre ennemis, ils ne ſçavent ce que c'eſt que de faire Paix ou Tréve, & que par cette raiſon leurs haines ſont immortelles, ils ne ſçavent auſſi ce que c'eſt que faire grace, & leur vengeance ne s'aſſouvit que dans le ſang des miſérables, que le ſort des armes a fait tomber dans leurs fers,

Quelques Relations disent *, que l'Esclave a d'abord un droit d'entrée à payer en arrivant dans le Village de ses Vainqueurs, comme ceux de la Nouvelle France. Les Guerriers l'abandonnent à la discrétion des femmes & des enfans †, qui dansant autour de lui, & l'obligeant à danser lui-même, se font un plaisir barbare d'insulter à sa misére, & passant sur lui leur premiére rage, & leur haine invétérée contre ceux de sa Nation, en lui faisant essuyer divers mauvais traitemens.

Thevet dit au contraire ¶, qu'ils font toutes sortes de caresses aux prisonniers, & qu'ils les parent si bien de divers ornemens faits de plumes, qu'on diroit à les voir qu'ils sont les Chefs de ceux là mêmes dont ils ne sont que les Esclaves. La premiére chose qu'on fait à leur égard, c'est de les conduire au tombeau de ceux pour qui ils sont donnez, de le leur faire renouveller, pour prendre acte qu'ils doivent se regarder comme des victimes destinées à être immolées pour appaiser leurs Manes. On les conduit ensuite dans le Village, où loin de les maltraiter, & de les mettre en prison, on les établit comme les maîtres dans les Cabanes de ceux dont ils ont orné les sépulchres. On leur apporte tout ce qui a servi aux défunts; leur Hamac, leur Arc, leurs fléches, & leurs ornemens de plume, qu'ils sont obligez de laver, & de nétoyer avant que de s'en servir. Si les défunts ont laissé des Veuves, on les leur donne pour Epouses, autrement on leur donne les sœurs de ceux qui les ont faits prisonniers, ou de ceux à qui ils doivent être sacrifiez, ou bien

* *Hieron. Staad. Hist. Bresil. Lib. 2. cap. 29.*
† *Jean de Léry, Hist du Brésil, ch. 15.*
¶ *Thevet, Cosmog. Univ. Liv. 21, ch. 15. F. 944.*



33. Tom. IV. Pag. 18.

même de celui qui doit les immoler. Ils ont ſur cela des régles établies, que les Auteurs ne laiſſent qu'entrevoir ; mais perſonne de ceux qui ont cette obligation, ne ſe fait une difficulté de donner ſa ſœur pour Epouſe à ces malheureux ; on ſe fait même honneur de cette alliance.

Celui qui eſt le maître de l'Eſclave, choiſit en même temps une perſonne à qui il deſtine l'honneur de lui porter le coup mortel : & celui-ci que cette action doit rendre conſidérable, invite la Nation & ſes Alliez pour déterminer le jour de l'exécution. Il fait pour cela un grand feſtin, où tous les Invitez ſe rendent, & où l'Eſclave qui y fait un principal perſonnage, voit de ſang froid & ſans s'émouvoir, le choix que chacun fait de quelqu'un de ſes membres, & les préſens qu'on lui apporte pour payer celui qu'il a retenu. On lui met cependant au col un collier, où ſont enfilez dans un fil de coton, certains noyaux, ou bien des oſſemens de poiſſon, dont le nombre marque celui des Lunes ou des Mois qu'on lui laiſſe encore pour vivre. A chaque Lune on ôte un de ces noyaux, ou de ces oſſemens : & quand il n'en reſte plus qu'un, il peut être aſſuré qu'à la fin de cette Lune il ſera offert en ſacrifice.

Je dis qu'il ſera offert en ſacrifice ; car cette terrible fête ſe célébre avec tant d'appareil & de cérémonie, qu'elle a tout l'air d'un acte de Religion. On s'y prépare de longue main, en diſpoſant toutes choſes pour cette action, laquelle ne ſe fait jamais ſans un *grand vin*, c'eſt-à-dire, ſans un feſtin ſolemnel, où l'on invite tous les amis, tous les voiſins, & les alliés de la Nation, qui fait les frais de la ſolemnité.

Les femmes chargées du soin des préparatifs, sont long-temps occupées à faire avec de la terre grasse de grands vaisseaux propres à contenir, & à faire fermenter leurs boissons enyvrantes, connuës sous les noms de *Caouin*, d'*Oucıou*, & de *Chica*, dont nous avons déja parlé. Elles en font aussi d'autres plus petits, qui doivent servir pour mettre les couleurs avec lesquelles on doit peindre l'Esclave, & l'instrument de son supplice. Elles font cuire tous ces vaisseaux à un feu lent, de la maniére dont je l'ai déja expliqué. Aprés cela elles filent une longue corde de coton, ou d'écorce d'arbre, dont on doit lier l'Esclave, & elles travaillent avec beaucoup de propreté, plusieurs nœuds pendans avec des plumes de diverses couleurs, dont elles ornent le *Bouton*, ou la massuë avec laquelle il doit être assommé. L'Esclave, à qui on ne laisse point ignorer que tous ces préparatifs le regardent, voit tout cela d'un œil tranquille, & n'en est pas plus émû, que s'il s'agissoit d'un chose indifférente, & qui intéressât tout autre que lui.

Cependant, pour l'accoûtumer à une solemnité, dont réellement il doit être le principal Acteur, on le produit pendant quelques jours dans la place publique où il doit être sacrifié, & là on se divertit à ses dépens en l'obligeant de chanter & de danser, & en chantant & dansant autour de lui, suivant la cadence de sa chanson, aprés quoi on le ramene tranquillement chez lui.

Ceux qu'on a invités à la Fête, se rendent de toutes parts au temps marqué, & le Chef du Carbet ou du Village, leur faisant compliment sur leur arrivée, les exhorte à prendre part à leur joye, & les félicite par avance

du plaisir qu'ils auront à se nourrir de la chair d'un de leurs ennemis.

Tous les apprêts du festin étant faits, on en détermine le jour au temps précis, où le *Caouin* doit être dans sa boite. La veille de ce grand jour les femmes vont prendre l'Esclave chez lui; elles lui attachent au col cette corde, nommée en leur Langue *Mussurana*, qu'elles ont tissuë pour cet effet. Aprés-quoi l'une d'entr'elles, lui peint tout le corps de diverses couleurs, sur lesquelles elle répand une poudre de couleur cendrée faite de coques concassées de certains œufs d'oiseau. Elle ajoûte à cet ornement divers tours de plumasserie, desorte qu'il est paré comme pour un jour de triomphe. Pendant qu'on orne ainsi l'Esclave, toutes les autres femmes l'environnent, & font retentir l'air du bruit de leurs chansons, & trembler la terre du trépignement de leurs pieds. On peint de la même maniére, & au son de la même harmonie, le *Bouton* ou la massuë fatale dont il doit être frappé. On porte ensuite avec pompe cette massuë dans une Cabane vuide, que Hierôme Staad nous répréſente presque comme un Temple, où ils conservent avec respect leurs *Maracas*, qu'il croit être leur Divinité. On la suspend au milieu de cette Cabane, & les femmes y passent la nuit en chantant, & en dansant de toutes leurs forces.

Le lendemain, à peine le Soleil a-t'il paru sur l'horison, que les Sauvages s'étant purifiés, selon la coûtume qu'ils ont de se baigner tous les matins, & s'étant faits peindre & orner de leurs plus beaux atours, s'assemblent dans le lieu où doit se faire le festin, & y conduisent l'Esclave qu'ils pla-

cent au milieu d'eux. Les femmes, d'un autre côté, allument des petits feux autour des vaiſſeaux, qui renferment leurs boiſſons, & les échauffent juſqu'à ce qu'elles ſoient tiédes. Ce n'eſt ici qu'un feſtin à boire, & non point à manger. Mais les Sauvages Méridionaux boivent ſi bien, à la façon des anciens Scythes, & ſont d'une yvrognerie ſi démeſurée, qu'il n'y a pas actuellement de Nation au monde qui puiſſe leur être comparée en ce point. C'eſt ce que le Miniſtre de Leri * nous exprime bien par cette exclamation magnifique. » Arriere-
» Allemans, Flamans, Lanſquenets, Suiſſes,
» tous qui faites carhous, & profeſſion de
» boire par-deçà ! Car tout ainſi que vous
» même aprés avoir entendu comme nos
» Amériquains s'en acquitent, confeſſerez
» que vous n'y entendez rien au prix d'eux,
» auſſi faut-il que vous leur cédiez en cet
» endroit !

Les femmes donc ayant ouvert les vaiſſeaux, en rempliſſent de grandes coupes faites de calebaſſes coupées par la moitié, dont quelques-unes tiennent plus de trois chopines de Paris, & les portent au milieu du Carbet, où les hommes danſant autour d'elles, les reçoivent de leurs mains, & les avallent d'un ſeul trait. Ce ne ſont qu'allées & venuës de ces femmes, qui vont chercher de la boiſſon, & qui ne s'oublient pas elles-mêmes, bûvant autant dans leur particulier, que leurs maris le font en public.
» Mais ſçavez-vous combien de fois ? (con-
» tinuë l'Auteur que j'ai cité) juſqu'à tant
» que les vaiſſeaux, y en eut-il une centaine,
» ſeront tous vuides, & qu'il n'y reſtera pas

* *Leri, loc. cit.*

» une ſeule goute de caouin dedans. Et
» de fait je les ai vûs, dit-il, non-ſeulement
» trois jours & trois nuits ſans ceſſer de boire;
» mais auſſi aprés qu'ils étoient ſi ſaouls & ſi
» yvres, qu'ils n'en pouvoient plus, (d'au-
» tant que quitter le jeu eut été pour être
» réputé efféminé, & plus que Schelm en-
» tre les Allemans) quand ils avoient rendu
» leur gorge, c'étoit à recommencer plus
» belle que devant.

» Tant que ce caouinage dure, ajoûte-t'il
» plus bas, nos friponniers & gallebontemps
» de Bréſiliens, pour s'échauffer tant plus la
» cervelle, chantans, ſifflans, s'encourageans,
» & exhortans, l'un l'autre de ſe porter vail-
» lamment, & de prendre force priſonniers
» quand ils iront en guerre, étant arrangés
» comme gruës, ne ceſſent en cette ſorte de
» danſer, & aller & venir par la maiſon, où
» ils ſont aſſemblés juſqu'à ce que cela ſoit
» fait: c'eſt-à-dire, ainſi que j'ai ja touché,
» qu'ils ne ſortiront jamais delà, tant qu'ils
» ſentiront qu'il y aura quelque choſe és
» vaiſſeaux. Et certainement pour mieux vé-
» rifier ce que j'ai dit, qu'ils ſont les pre-
» miers, & ſuperlatifs en matiére d'yvro-
» gnerie; je crois qu'il y en a tel, qui à ſa
» part en une ſeule aſſemblée, avale plus de
» vingt pots de caouin; mais ſur-tout,
» quant à la maniére que je les ai dépeints
» au Chapitre précedent, ils ſont emplu-
» maſſés, & qu'en cet équipage ils tuënt &
» mangent un priſonnier de guerre, faiſant
» ainſi les Bacchanales à la façon des anciens
» payens, &c.

L'Eſclave à qui l'on ſert à boire comme aux autres, ne laiſſe paſſer aucun des coups qu'on lui porte ſans l'avaler de grand cœur,

il s'efforce de paroître gay, & plus content qu'aucun de ceux qui composent l'assemblée : il chante, il danse de son mieux; & tandis que chacun de ceux qui l'entourent, vante ses exploits ou ceux de ses Ancêtres, & qu'il se fait une gloire d'avilir ceux des Nations ennemies de la leur, l'Esclave fait aussi trophée de ses belles actions, & n'épargne point à ceux qui le tiennent prisonnier, & qui se réjoüissent de son malheur, les injures les plus outrageantes, & les imprécations les plus terribles.

On prend un jour de repos aprés le festin solemnel, & pendant ce temps-là l'Esclave, privé alors de sa liberté, est mis en prison dans une petite Case qu'on lui dresse exprés au milieu de la place publique, dans l'endroit même où il doit être immolé, & on l'y garde trés-étroitement. La nuit qui précéde l'exécution, les femmes vont encore danser dans la Cabane où le Bouton est suspendu, & continuënt leurs chants jusqu'au lever de l'aurore.

Enfin on commence le dernier acte de cette Tragédie par retirer l'Esclave de sa prison, qu'on démolit, & l'on prépare la place pour la cérémonie. Cela étant fait, les Guerriers bien empennachés, & couverts de leurs Rondaches faites d'un cuir fort & épais, viennent prendre l'Esclave. Ils lui délient la corde qu'il a autour du col, ils la lui passent par le milieu du corps, & le font courir en cet état, plusieurs Guerriers tenant les deux bouts de cette longue corde des deux côtés; de sorte qu'ils peuveut l'arrêter tout court quand ils le jugent à propos. On le conduit en cet équipage au milieu de la place, où tout le peuple le suit en foule,

hommes,

hommes, femmes & enfans, chacun lui faisant une fête du plaisir qu'ils auront de le faire boucanner, & de le manger. On l'exhorte cependant à venger sa mort prochaine, & on lui laisse la liberté de ramasser des pierres, & des têtes de pots cassés, dont la place est toute parsemée à ce dessein. Il les lance en effet avec roideur sur tout le monde indifféremment; les Guerriers se couvrent de leurs rondaches, mais malheur aux femmes, qui n'ayant pas de quoi se se garantir, tombent tous ses coups; car à ce jeu, il y en a toûjours plusieurs de blessées.

Cet exercice d'une récréation assez mal plaisante étant fini, on arrête l'Esclave immobile au milieu de la place: on allume un feu devant lui à deux pas de distance, qui me paroît être comme la Divinité à laquelle il doit être sacrifié. En même-tems une femme, à qui on a donné la commission d'aller chercher la massuë, la porte triomphamment, poussant de grands cris de joye, & la dépose entre les mains d'un Guerrier, lequel se plaçant immédiatement devant l'Esclave, la tient élevée sous ses yeux, & lui presente continuellement le fatal instrument qui doit mettre fin à sa vie.

Celui à qui l'honneur est destiné de porter le coup mortel, & qui s'est tenu caché jusqu'à ce moment pour se disposer par le jeûne & par la retraite à cette grande action, se presente alors dans la place accompagné de quinze ou vingt Guerriers, qui lui servent comme de parrains, ornés comme lui & peints de diverses couleurs, sur lesquelles est répanduë, depuis les pieds jusqu'à la tête, cette poudre cendrée dont on a déja peint l'Es-

clave & la maſſuë. Le Chef du Carbet ou du Village, prenant la maſſuë entre les mains de celui qui la tenoit, va au-devant de lui, la lui preſente, & la paſſe enſuite entre ſes jambes comme par reſpect. Celui-ci ſaiſiſſant la maſſuë des deux mains, & ſe mettant en poſture de frapper, adreſſe ces paroles à l'Eſclave : » N'es-tu pas de telle Nation ennemie » de la nôtre, qui a tué pluſieurs de nos peres, » de nos freres, de nos femmes, de nos en» fans & de nos Alliez ? Oüi, vraiement, dit » l'Eſclave, j'en ſuis, & j'en fais gloire, je » ne me ſuis pas épargné moi-même à vous » faire du mal. J'ai tué tant & tant de perſon» nes; je me ſuis nourri de leur chair. Puis entrant dans le dernier détail de tout ce qu'il a fait, exaggérant ſes proüeſſes, il n'oublie rien de ce qu'il croit plus propre à aigrir ceux qui l'écoutent. » Oh bien, reprend le Guer» rier, c'eſt pour ce ſujet-là même, que puiſ» que nous ſommes aujourd'hui maîtres de » ta perſonne, & que nous te tenons en» tre nos mains, tu ne nous échapperas » pas, que je vais te donner le coup de la » mort, que nous ferons rôtir tous tes mem» bres piéce à piéce, & que nous les man» gerons juſqu'aux os. A la bonne heure, re» prend l'Eſclave, j'y conſens, & vous faites » bien ; mais ſoyez aſſûrez que ceux de ma » Nation me vengeront, & que ma mort » vous coûtera cher. A peine a-t'il prononcé ces derniéres paroles, que l'Exécuteur ou le Sacrificateur lui décharge ſur la tête, à côté de l'oreille, un coup de maſſuë d'une telle roideur, que d'ordinaire il le renverſe mort à ſes pieds, où il donne à peine aprés ce coup quelques ſignes d'un foible reſte de vie.

L'Epouſe de ce malheureux s'approchant

alors du cadavre, on lui laiſſe quelques momens de temps pour répandre ſur lui quelques larmes, & pour honorer ſon trépas de quelques lamentations. Mais ce deüil eſt bien court, & bien peu ſincére, ſans doute, puiſqu'elle ne renonce pas au droit qu'elle a d'en manger comme les autres, & qu'elle eſt ſouvent des plus ardentes à marquer le déſir qu'elle a de s'en nourrir.

Aprés ces pleurs de pure cérémonie, les femmes prennent le cadavre, le font griller ſur un petit feu pour le nétoyer, & le lavent bien avec de l'eau boüillante juſqu'à ce que la peau ſoit extrêmement blanche. Celui à qui l'Eſclave appartenoit, vient enſuite avec quelques aides pour dépeçer le corps. Il en coupe d'abord les bras, à la jointure des épaules, & les cuiſſes au-deſſous du genou, que quatre femmes portent avec de grands cris de joye partout le Village comme en triomphe. Il diviſe enſuite le tronc; & aprés en avoir retiré les viſcéres, il en fait pluſieurs autres partages comme de la chair qu'on étale à la boucherie. Les péres & les méres qui aſſiſtent à ce ſpectacle, ramaſſent avec ſoin le ſang qui découle de ce corps, & en frotent le viſage, les bras, les cuiſſes & les jambes de leurs enfans, pour les animer & pour exciter dans leurs jeunes cœurs cette haine immortelle qu'ils couvent contre les Ennemis de leur Nation.

Le corps étant ainſi dépeçé, les hommes retiennent pour eux les chairs ſolides ſelon la diſtribution qui en avoit anciennement été faite, & ils les font cuire, ſelon l'uſage qu'ils ont de faire boucanner les viandes. La tête & les viſcéres ſont le partage des femmes & des enfans, de maniére cependant qu'il n'y a que ces derniers qui mangent la

cervelle & la langue ; ce qui ſans doute ſe fait par un eſprit de quelque ſuperſtition. Les femmes font boüillir cette tête & ces viſcéres dans la chaudiére, & y mêlent de leur farine, dont elles font une eſpéce de ſagamité.

Soit appétit pour la chair humaine, ſoit rage & fureur contre leurs Ennemis, il n'eſt perſonne qui n'en mange, & qui ne témoigne qu'il y trouve un goût trés-fin & trés-délicat. Lorſque tout eſt devoré, on choiſit parmi les os ceux qui ſont propres à faire des flûtes, dans leſquelles ils bravent encore la mémoire de ceux qui ont eu le malheur de périr par leurs mains. Le crane & le reſte des oſſemens eſt porté dans une eſpéce de charnier qu'on conſerve dans le Village, qui leur ſert comme de trophée & de monument de leur victoire, qu'ils montrent par curioſité aux Etrangers, dont ils ſont viſitez comme des témoignages authentiques de leur bravoure.

Le Sacrificateur qui a immolé cette victime infortunée, acquiert par cette belle action une gloire, laquelle doit l'immortaliſer parmi les ſiens ; & il doit porter dans la ſuite des marques d'honneur qui dureront autant que ſa vie. On lui impoſe d'abord avec ſolemnité un nouveau nom, qui eſt pour lui comme un nouveau tître de nobleſſe, & qui ſert beaucoup à l'accréditer. Le Chef du Carbet le lui donne lui-même, & prenant une dent d'Acouti ou de quelque autre animal, bien tranchante, il lui fait de longues inciſions ſur les épaules, ſur la poitrine, ſur les bras, ſur les cuiſſes & ſur les jambes, d'où il découle beaucoup de ſang, qu'on a ſoin d'arrêter avec du charbon pilé. Ces inciſions lui laiſſent ſur le corps des veſtiges inéfaçables, ſemblables

à ceux dont j'ai déja parlé, en traitant de leurs peintures caustiques ; ils sont autant de preuves éternelles de sa valeur, & ils sont en même-tems comme une espéce de consécration, dont le Poëte * Prudence nous donne la preuve dans ce qu'il fait dire à saint Romain au sujet des Prêtres de Cybéle.

Quid cum Sacerdos accipit sphragitidas,
Acus minutas ingerunt fornacibus:
His membra pergunt urere, utque igniverint,
Quamcumque corporis partem fervens nota
Stigmarit, hâc sit consecratum prædicant.

Il semble aussi que ce soit une expiation funéraire, & un reste de ce qui étoit en usage autrefois en Orient parmi les Gentils, & même parmi les Hébreux, lesquels adoptoient toutes les superstitions qu'ils voyoient faire à leurs Voisins. C'est ce que nous devons inférer de la défense que Dieu fait à son Peuple, quand il lui dit : « Vous ne » ferez point d'incisions sur vôtre chair à l'oc» casion des morts, & vous n'y tracerez » point de figures ou de caractéres inéfaça» bles. † C'est moi qui suis le Seigneur. *Et super mortuo non incidetis carnem vestram, neque figuras aliquas, aut stigmata facietis vobis. Ego Dominus.*

Il doit aprés cette opération se retirer, & passer plusieurs jours dans la retraite & dans le jeûne, assis ou couché dans son Hamac ; mais, afin que ses bras ne s'engourdissent pas, & que l'horreur du meurtre qu'il vient de commettre, ne les lui rende pas

* *Prudent. in Roman. Martyr.*
† *Levit. cap. 19. v. 28.*

tremblans & inhabiles à tirer de l'arc, il s'exerce pendant ce temps-là à décocher des fléches contre un but préparé pour cet effet.

Ce qu'il y a de plus barbare & de plus horrible dans la haine qu'ils conservent contre leurs Ennemis, c'est que si l'Esclave a eu quelque enfant de l'Epouse qu'on lui avoit donnée, quoi-que souvent elle soit des plus considérables du Village, on ne regarde en lui que le sang de son malheureux pére, & qu'il est infaillible que tôt ou tard il sera immolé comme lui, & mangé de la même maniére; barbarie que j'avouë être sans égale, au-dessus de laquelle rien ne peut aller, & qui met le comble à la brutalité de ces Anthropophages.

On pratique toutes les mêmes cérémonies pour faire mourir les femmes que le sort de la guerre a fait tomber entre leurs mains. Les Brésiliens néanmoins ne leur donnent point de Maris, comme ils donnent des Epouses aux hommes. Les Caraïbes en usent un peu différemment; car quelquefois ils donnent la vie à ces femmes, & les prennent pour Epouses, mais elles ne portent point de brodequins; elles ont les cheveux courts comme un marque de leur esclavage, & sont souvent les victimes de leur caprice, comme je l'ai déja dit. *

Presque toutes les Nations Barbares de l'Amérique sont Anthropophages; mais les Américains Méridionaux sont plus tachés de cette inhumanité que les autres. Je ne

* Aristote au Livre 1. de sa Réthorique, & Lucien dans ses Dialogues, disent que les cheveux portés dans leur longueur, sont des signes certains de liberté & d'ingénuité.

ſçache guéres que les Abénaquis qui en ayent horreur, & à qui on ne puiſſe pas reprocher la cruauté des autres Nations.

Adoption.

La condition d'un Eſclave à qui l'on donne la vie, eſt toûjours aſſez dure chez les Nations Algonquines; mais parmi les Iroquois & les Hurons, elle eſt auſſi douce, à proportion que celle de ceux qu'on jette au feu, eſt cruelle. Dés qu'il eſt entré dans la Cabane où il eſt donné, & où l'on a réſolu de le conſerver, on détache ſes liens; on lui ôte cet appareil lugubre, qui le faiſoit paroître comme une victime deſtinée au ſacrifice; on le lave avec de l'eau tiéde pour effacer les couleurs dont ſon viſage étoit peint, & on l'habille proprement. Il reçoit enſuite les viſites des parens & des amis de la famille où il entre. Peu de tems aprés on fait feſtin à tout le Village pour lui donner le nom de la perſonne qu'il reléve: les amis & les alliez du défunt font auſſi feſtin en ſon nom pour lui faire honneur: & dés ce moment il entre dans tous ſes droits. Si l'Eſclave eſt une fille donnée dans une Cabane où il n'y ait point de perſonne du ſexe en état de la ſoûtenir, c'eſt une fortune pour cette Cabane là, & pour elle. Toute l'eſpérance de la famille eſt fondée ſur cette Eſclave qui devient la maîtreſſe de cette famille, & des branches qui en dépendent. Si c'eſt un homme qui reſſuſcite un Ancien, un Conſidérable, il devient conſidérable lui-même, & il a de l'autorité dans le Village, s'il ſçait ſoûtenir par ſon mérite perſonnel le nom qu'il prend.

A la vérité les Esclaves, s'ils sont sages, doivent se souvenir de l'état où ils ont été, & de la grace qu'on leur a faite. Ils doivent se rendre agréables par leur complaisance, autrement leur fortune pourroit changer, même aprés plusieurs années d'adoption, surtout si les familles où ils sont entés, sont nombreuses, & peuvent aisément se passer d'eux. Mais leurs maîtres, quoiqu'ils sentent bien leur supériorité, ne la leur font point sentir, ils s'appliquent au contraire à leur persuader qu'étant incorporés dans leurs familles, ils sont les maîtres comme s'ils étoient dans la leur propre, & qu'ils sont entiérement semblables à eux. Quelquefois même ils leur disent, qu'il leur est libre de rester, ou de retourner dans leur païs : ce parti seroit néanmoins dangereux à prendre si on pouvoit le pressentir, & leur coûteroit infailliblement la vie, s'ils avoient le malheur d'être pris une seconde fois.

Une conduite si douce des Iroquois envers leurs Esclaves, est l'effet d'une excellente politique ; car ces Esclaves ne voyant presque point de différence entre les Iroquois naturels & eux-mêmes, ne s'apperçoivent aussi presque point de leur servitude, & ne sont point tentés de s'enfuïr. Les Nations elles-mêmes à qui l'Iroquois fait la guerre, ou qui sont pressées d'ailleurs par des Voisins inquiets, ne se sentant pas en état de résister aux uns & aux autres, écoutent plus volontiers les propositions que les Iroquois leur font faire de se donner à eux pour ne faire ensemble qu'un même Peuple ; & c'est ainsi que ceux-ci obtiennent plus facilement les deux points qui leur sont les plus essentiels, qui sont, de soûtenir leurs familles chancel-

lantes, & de grossir leur nombre ; ce qui leur donne la supériorité qu'ils ont depuis si long-temps sur les autres Nations.

DES AMBASSADES, ET DU COMMERCE.

PENDANT le temps de la Guerre, celui des deux Partis à qui elle devient funeste, n'omet rien pour conjurer la tempête, & pour ramener le calme. Il profite de toutes les ouvertures qui se présentent pour lier une négociation ; & quand il croit que tout est disposé à la faire réüssir, il envoye ses Ambassadeurs faire des propositions de Paix. Le vainqueur de son côté reçoit presque toûjours ces propositions avec avidité, pour peu que la Guerre, toûjours onéreuse à ceux qui la font, lui pése, & qu'il puisse se flâter de retirer de la Paix des avantages considérables ; dans ce cas-là même, il est assez souvent le premier à la solliciter sous main.

Néanmoins comme les esprits sont aigris de part & d'autre, & qu'il seroit dangereux de se mettre à la discrétion de gens irrités, pour éviter tout inconvénient, on prend, avant d'envoyer des Ambassadeurs, les plus sages précautions qu'il se peut : on se sert des Nations Neutres pour faire sonder le Gué : si l'on a des prisonniers de la Nation qu'on veut

fléchir, on en renvoye honorablement & avec des présens, quelques-uns de ceux qui sont apliqués au Fisk. Il y a aussi presque toûjours des particuliers qui se risquent, & qui vont avec des branches de porcelaine, frayer le chemin, en ôter les ronces & les épines, comme ils parlent, & l'applanir aux Ambassadeurs, lesquels se mettent en devoir de partir, lorsqu'ils se croyent assurés qu'on est dans de favorables dispositions de les bien recevoir.

Le Conseil choisit toûjours pour remplir ce caractére quelques Anciens, dont on connoisse les talens & la capacité; & aprés avoir longtems déliberé sur les propositions publiques & secrétes qu'ils doivent faire, on a soin de les bien recorder sur ce qu'ils ont à dire : on leur fait la leçon comme par écrit sur leurs colliers, ou bien avec de petites buchettes de différente figure, & qui ont divers sens, afin que d'une part, ils n'oublient rien, & que de l'autre ils ne passent pas leurs ordres.

Les Ambassadeurs ayant reçû leurs instructions, se mettent en marche avec les présens qu'ils doivent faire, lesquels sont toûjours pris sur le Trésor public; & ils se font accompagner d'un certain nombre de jeunesse pour faire honneur au caractére dont ils sont revétus. Cela seul leur tient lieu de la dépense que font ailleurs les Ministres des Princes, qui sont envoyés dans les Cours Etrangéres.

Avant que d'arriver, le Chef de l'Ambassade fait préceder de quelques journées quelqu'un de sa troupe pour donner avis de sa marche, afin qu'on se dispose à le recevoir. A une demie lieuë du Village il fait alte, & envoye derechef avertir de son arivée. Alors

le Conseil du lieu où il va, députe quelques Anciens vers les Ambassadeurs pour leur faire compliment, & quelques jeunes gens pour se charger de leurs pacquets. Celui des Anciens qui porte la parole, s'étant assis un moment auprés d'eux, ayant allumé sa pipe, toussé & craché, leur dit fort éloquemment, qu'ils sont les trés-bien venus: qu'on leur est bien obligé d'avoir entrepris un voyage si pénible : qu'ils doivent avoir sans doute bien souffert de la longueur du chemin par le chaud ou par le froid, &c. Enfin il les avertit qu'on leur a préparé une Cabane pour y loger avec tout leur monde. Aprés cette courte harangue, les Anciens se retirent, & les Ambassadeurs font leurs entrées dans le Village sans magnificence.

En arrivant ils trouvent leur Cabane préparée, & la chaudiére haute. Ce sont les jeunes gens du Village, lesquels sont toûjours à la main des Chefs de famille, qui dressent le festin, & non pas les femmes. La dépense en est prise sur le Fisk, & personne n'y touche que les nouveaux venus, qui pendant leur séjour, sont défraïés par le Public, selon la coûtume qu'ils ont parmi eux, que celui qui fait le festin le consacre tout entier à ceux qui sont invités, sans qu'il y ait, ou qu'il s'en réserve la moindre partie.

Aprés un ou deux jours de repos, les Ambassadeurs font leurs propositions, & présentent leurs colliers dans un Conseil public, qui n'est que pour chanter, danser, & écouter ce qu'ils ont à dire. Ils ne s'endorment pas cependant sur leurs interêts, & profitent bien du temps qu'ils ont en particulier pour leurs négociations secrétes, d'où dépend tout le succés de leur habileté. Les Anciens de leur

côté délibérent sur les propositions, & supposé qu'ils se déterminent à faire la Paix, aprés quelques jours de délibérations secrétes, & de festins publics, ils renvoyent les Ambassadeurs avec la réponse à leurs paroles, ou bien ils les font suivre quelquefois, peu de temps aprés, par d'autres Ambassadeurs de leur part, qui vont répondre sur leur natte par un nombre de colliers, à peu prés égal à toutes les propositions qu'ils ont faites.

Si le sentiment de continuër la guerre prévaut dans le Conseil, alors malheur aux Ambassadeurs; le droit des Gens ne les garantit point: on n'a de respect pour leur caractére, que tandis que la chose est indécise: mais, dés qu'on a pris les derniéres résolutions, on leur casse la tête, & cela souvent sur la natte même, quoique cependant il est plus ordinaire, pour éviter ce qu'il y a d'odieux dans une action qui viole les droits de l'hospitalité & de la confiance, de les congédier honorablement, & de les envoyer assassiner sur le chemin à quelques journées du Village. Ce n'est point la coûtume de faire brûler les Ambassadeurs, & les traiter en Esclaves. Cependant les Iroquois brûlérent quelques uns de ceux qui avoient accompagné M. le Chevalier d'O, que M. le Comte de Frontenac avoit envoyé chez eux en Ambassade, & ils l'auroient peut-être brûlé lui-même s'il ne s'étoit sauvé chez les Anglois, mais les Iroquois prétendirent que c'étoit une représaille.

Le droit des Gens est beaucoup plus respecté parmi les Nations d'enhaut, qui habitent vers la Louïsiane le long des bords du Missisippi, lesquelles ont l'usage du Calumet de Paix que n'ont pas les Iroquois, non plus

que les autres Sauvages des environs de Québec, & du bas du fleuve Saint-Laurent.

Calumet de Paix.

Le Pere Marquette Jésuite Missionnaire du Canada, s'étant embarqué avec le Sieur Jolliet François Canadien, dans le dessein d'aller à la découverte de la Mer de l'Ouest, & de tenter une route par le Canada jusqu'à la Chine, fut le prémier des François, qui pénétra jusqu'au grand fleuve de Missisippi, & qui eut connoissance des Nations de la Louisiane, qui sont répanduës dans les terres que ce grand Fleuve arrose. Ce fut le 17. Juin de l'an 1673. (c'est à-dire, sept ou huit ans avant que le Sieur Cavelier de la Salle allât sur ses traces prendre possession de ce païs-là au nom du Roi) qu'aprés avoir remonté le fleuve Saint-Laurent, fait quarante lieuës dans le fleuve, *Ouisconsin*, ou *Misconsin*, comme il l'appelle, ils tombérent dans une autre beaucoup plus considérable vers le quarante-deuxiéme dégré & demi de latitude Nord. La beauté de ce grand Fleuve leur ayant persuadé, qu'il avoit quelque part son débouquement dans la Mer, ils se laissérent aller à son courant, & le parcoururent en effet jusqu'au trente-quatriéme degré, à deux ou trois journées du Golfe du Mexique, selon leur estime. Mais ayant remarqué que son cours les éloignoit de leur premiére route, & la crainte des Espagnols les ayant empêchés d'aller jusqu'à son embouchure, ils prirent le parti de le remonter, & retournérent, par les Ilinois à Missilimakinak, & delà à Quebec, où ils firent le rapport des particularités de leur découverte.

C'eſt dans la Relation de ſon Voyage qu'on fit imprimer alors, que le Pere Marquette nous donne connoiſſance du Calumet de Paix ; & comme il eſt le premier qui en ait parlé, qu'il eſt auſſi celui qui en a parlé le mieux, c'eſt de lui que je prendrai ce que je dois en dire ici.

Le vingt-cinq du mois de Juin de la même année le Sieur Joliet & le Pere Marquette ayant apperçû ſur le bord du fleuve Miſſiſippi quelques veſtiges d'hommes, & un ſentier battu, ils réſolurent de le ſuivre, & de tenter une avanture aſſez hazardeuſe pour deux hommes ſeuls, qui s'expoſoient à la merci d'un Peuple barbare & inconnu. Ils ne furent pas long-temps ſans découvrir trois Villages. Ils ſe recommandérent à Dieu, & continuant à marcher en ſilence, ils arrivérent ſi prés de l'un de ces Villages ſans être découverts, qu'ils entendoient les Sauvages parler. Jugeant donc qu'il étoit temps de ſe manifeſter, ils pouſſérent un cri de toutes leurs forces, & s'arrêtérent pour en attendre l'événement. A ce cri, les Sauvages ſortent en foule de leurs Cabanes, & les ayant reconnus pour Européens, ils députent vers eux quatre Vieillards pour aller leur parler. D'eux d'entr'eux portoient des pipes à fumer du Tabac, bien ornées & bien empannachées de divers plumages. Ils marchoient à pas graves, & élevant leurs pipes vers le Soleil, ils ſembloient lui préſenter à fumer ſans néanmoins dire aucun mot. Ils furent aſſez longtems à faire le peu de chemin qu'il y avoit depuis leur Village juſqu'à eux. Enfin les ayant abordés, ils s'arrêtérent pour les conſidérer avec attention. Le Pere raſſuré par cette cérémonie, & par leurs couvertures d'é-

faire

Pe

ſucc

neur

Gén

Bourgade, où il vouloit tenir Conſeil avec eux. Ils y allérent en bonne compagnie ; car



34. Tom. IV. Pag. 39.

toffe, leur parla le premier, leur demanda qui ils étoient;à quoi ils répondirent qu'ils étoient Ilinois, & pour marque de Paix ils leur présentérent leurs pipes pour fumer, ensuite ils les invitérent d'entrer dans leur Village, où tout le monde les attendoit avec impatience.

A la porte de la Cabane, où ils devoient être reçûs, se trouva un Ancien, qui les attendoit dans une posture assez surprenante; mais qui est usitée chez eux à la reception de tous les Etrangers. Cet homme étoit debout & tout nud, tenant ses mains étenduës & élevées vers le Soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passoient sur son visage entre ses doigts. Lorsqu'ils furent prés de lui, il leur fit ce compliment. » Que le Soleil est beau, » François, quand tu viens nous visiter! Tout » nôtre Village t'attend; tu entreras en paix » dans toutes nos Cabanes. « Il les introduisit dans la sienne, où il y avoit une foule de monde qui les dévoroit des yeux, & qui cependant gardoit un profond silence. On entendoit seulement ces paroles, qu'on leur adressoit de temps en temps, & à voix basse. » Que voilà qui est bien, mes fréres, que » vous nous visitez!

Aprés qu'ils eurent pris place, on leur fit la civilité accoûtumée de leur présenter des Calumets. On ne doit pas les refuser, si on ne veut passer pour ennemi; mais il suffit de faire semblant de fumer.

Pendant que tous les Anciens fumoient successivement aprés eux pour leur faire honneur, on vint les inviter de la part du Chef Général des Ilinois, de se transporter dans sa Bourgade, où il vouloit tenir Conseil avec eux. Ils allérent en bonne compagnie; car

ces Peuples qui n'avoient jamais vû de François chez eux, & qui ne les connoiſſoient que de réputation, & par le commerce qu'ils ont avec les Nations ſituées vers Miſſilimakinak, ne ſe laſſoient point de les regarder: ils ſe couchoient ſur l'herbe le long des chemins, ils les devançoient, puis ils retournoient ſur leurs pas pour les revoir: tout cela ſe faiſoit néanmoins ſans bruit, & avec des marques du reſpect qu'ils avoient pour eux.

Le grand Chef les attendoit à l'entrée de ſa Cabane au milieu de deux Anciens: ils étoient tous trois debout & nuds, tenant le Calumet tourné vers le Soleil. Il les harangua en peu de mots, les félicita de leur arrivée; il leur préſenta ſon Calumet, & les fit fumer en même temps qu'ils entroient dans ſa Cabane, où ils reçûrent toutes les careſſes qu'on a accoûtumé de faire en ces ſortes d'occaſions.

Tout le monde étoit aſſemblé, & gardant un profond ſilence, le Pere leur parla par quatre préſens, à quoi le Chef des Ilinois lui répondit par trois autres. Le Conſeil fut ſuivi d'un grand feſtin, qui conſiſtoit en quatre mets, qu'il fallut prendre en ſe ſoûmettant à toute l'Etiquette de leur Cérémonial. Le premier fut un grand plat de ſagamité aſſaiſonnée de graiſſe. Le Maître des Cérémonies tenant une cueillére pleine, la préſenta trois fois à la bouche du Pere, & fit la même choſe au Sieur Joliet. Enſuite parut un ſecond plat, où il y avoit trois poiſſons; le Maître des Cérémonies en prit quelques morceaux pour en ôter les arrêtes, & ayant ſoûflé deſſus pour les rafraîchir, il les leur mit à la bouche, comme qui donne la bechée

aux oiseaux. On apporta pour troisiéme service un grand chien qu'on venoit de tuer ; mais ayant appris qu'ils n'en mangeoient point, on le retira de devant eux. Enfin, le quatriéme fut une piéce de *Pisikiou*, ou de Bœuf sauvage, dont on leur mit dans la bouche les morceaux les plus gras.

Aprés le festin il leur fallut aller visiter les Cabanes du Village. Pendant qu'ils marchoient dans les ruës, un Orateur haranguoit continuellement pour exhorter le monde à les voir sans leur être importuns ; on leur présentoit par tout des ceintures, des jarretiéres, & d'autres ouvrages faits de poils d'Ours & de Bœuf sauvage, qui sont les seules raretez qu'ils ont. Ils couchérent dans la Cabane du grand Chef, & le lendemain ils prirent congé de lui. Il les accompagna avec plus de six cens personnes, qui s'efforçoient de leur témoigner par toutes sortes de démonstrations d'amitié, la joye qu'ils avoient de leur visite.

Le Pere Marquette, aprés avoir donné en abregé une idée des Ilinois & de leurs mœurs, parle ensuite du Calumet en cette maniére.

» Il n'est rien parmi eux de plus mystérieux, ni de plus recommandable. On ne » rend pas tant d'honneur au sceptre des » Rois, qu'ils lui en rendent. Il semble être le » Dieu de la Paix & de la Guerre, l'arbitre » de la vie & de la mort. C'est assez de le » porter sur soi, & de le faire voir, pour » marcher en assurance au milieu des Enne» mis, qui dans le fort du combat mettent » bas les armes, quand ils les montrent. C'est » pour cela que les Ilinois m'en donnérent » un pour me servir de Sauve-garde auprés » des Nations, par lesquelles je devois passer.

dans mon voyage. Il y a un Calumet pour la paix, & un pour la Guerre. Ils s'en servent encore pour terminer leurs différends, & pour affermir leurs alliances, ou pour parler aux Etrangers.

Il est composé d'une pierre rouge, polie comme du marbre, & percée d'une telle façon, qu'un bout sert à recevoir le Tabac, & l'autre s'enclave dans le manche, qui est un bâton de deux pieds de long, gros comme une canne ordinaire, & percé par le milieu. Il est embelli de la tête & du col de divers oiseaux, dont le plumage est trés-beau; ils y ajoûtent aussi de grandes plumes rouges, vertes, & d'autres couleurs, dont il est tout empennaché. Ils en font état, particuliérement parce qu'ils le regardent comme le Calumet du Soleil; & de fait ils le lui présentent pour fumer, quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluye, ou du beau temps: ils font scrupule de se baigner au commencement de l'Eté, ou de mager des fruits nouveaux, qu'aprés l'avoir dansé. En voici la façon.

La danse du Calumet, qui est fort célébre parmi ces Peuples, ne se fait que pour des sujets considérables; c'est quelquefois pour affermir la Paix, ou se réünir pour quelque grande guerre; c'est d'autrefois pour une réjoüissance publique: tantôt on en fait honneur à une Nation qu'on invite d'y assister: tantôt ils s'en servent à la reception de quelque personne considérable, comme s'ils vouloient lui donner le divertissement du Bal, ou de la Comédie. L'Hyver, la Cérémonie se fait dans une Cabane. L'Eté, c'est en rase campagne. La place étant choisie, on l'environne

» d'arbres pour mettre tout le monde à l'om-
» bre de leurs feüillages, pour se défendre
» des chaleurs du Soleil On étend une gran-
» de natte de jonc, peinte de diverses cou-
» leurs, au milieu de la place ; elle sert com-
» me de tapis pour mettre dessus avec hon-
» neur le Dieu de celui qui fait la danse. Car
» chacun a le sien qu'ils appellent leur *Ma-*
» *nitou*. C'est un serpent, ou un oiseau, ou
» une pierre, ou chose semblable qu'ils ont
» rêvée en dormant, & en qui ils mettent
» toute leur confiance pour le succés de leur
» Guerre, de leur Chasse, & de leur Pêche.
» Prés de ce *Manitou*, & à sa droite, on met
» le Calumet en l'honneur de qui se fait la
» fête. On fait comme un trophée, & on
» étend les armes dont se servent les Guer-
» riers de ces Nations, sçavoir la massuë, la
» hache d'armes, l'arc, le carquois, & les
» fléches.

» Les choses étant ainsi disposées, & l'heu-
» re de la danse approchant, ceux qui sont
» nommez pour chanter, prennent la place
» la plus honorable sous les feüillages. Ce
» sont les hommes & les femmes qui ont les
» plus belles voix, & qui s'accordent par-
» faitement bien ensemble. Tout le monde
» vient ensuite se placer en rond sous les
» branches : mais chacun en arrivant doit
» salüer le *Manitou* ; ce qu'il fait en petu-
» nant, & jettant de sa bouche la fumée sur
» lui, comme s'il lui présentoit de l'encens.
» Aprés cela, celui qui doit commencer la
» danse, paroît au milieu de l'Assemblée, &
» va d'abord avec respect prendre le Calu-
» met, & le soûtenant des deux mains, il le
» fait danser en cadence, s'accordant bien
» avec l'air des chansons : Il lui fait faire des

» figures bien différentes ; tantôt il le fait
» voir à l'Assemblée, le tournant de côté &
» & d'autre ; & tantôt il le présente au Soleil,
» leil, comme s'il le vouloit faire fumer ;
» tantôt il l'incline vers la terre, & tantôt il
» lui étend les aîles comme pour voler ;
» d'autrefois il l'approche de la bouche des
» Assistans, afin qu'ils fument ; le tout en
» cadence, & c'est comme la premiére scéne
» du Ballet.

» La seconde consiste en un combat qui se
» fait au son d'une espéce de tambour, qui
» succéde aux chansons, ou même qui s'y
» joignant, s'accordent fort bien ensemble.
» Le Danseur fait signe à quelque Guerrier
» de venir prendre les armes, qui sont sur la
» natte, & l'invite à se battre au son des
» Tambours ; celui-ci s'approche, prend
» l'arc & la fléche avec la hache d'armes, &
» commence le Duel contre l'autre, qui n'a
» point d'autre défense que le Calumet : ce
» spectacle est fort agréable, sur-tout se fai-
» sant toûjours en cadence ; car l'un attaque,
» l'autre se défend ; l'un porte des coups,
» l'autre les pare ; l'un fuït, l'autre le pour-
» suit ; & puis celui qui fuyoit, tourne visa-
» ge, & fait fuïr son ennemi : ce qui se fait si
» bien par mesure & à pas comptez ; & au son
» réglé des voix & des Tambours, que cela
» pourroit passer pour une assez belle entrée
» de Ballet en France.

» La troisiéme scéne consiste en un grand
» discours que fait celui qui tient le Calu-
» met. Car le combat étant fini sans qu'il y
» ait de sang répandu, il raconte les Ba-
» tailles où il s'est trouvé, les victoires
» qu'il a remportées ; il nomme les Nations,

„ les lieux, & les captifs qu'il a faits; & „ pour récompenser celui qui préside à la „ danse, il lui fait présent d'une belle robbe „ de castor, ou de quelqu'autre chose: & „ l'ayant reçû, il va présenter le Calumet „ à un autre; celui-ci a un troisiéme, & ainsi „ de tous les autres, jusqu'à ce que tous „ ayant fait leur devoir; le Président de „ assemblée fait présent du même Calumet „ à la Nation qui a été invitée à cette céré- „ monie, pour marque de la Paix éternelle „ qui sera entre les deux Peuples.

Le Pére Marquette rapporte ensuite une des chansons qu'on chante sur le Calumet, ausquelles, dit-il, ils donnent un certain ton qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grace. J'ai remarqué en effet que les chants des Nations d'enhaut sont plus harmonieux que ceux des Iroquois & des autres Sauvages, qui sont au voisinage de Québec.

Aprés la Guerre qu'on fit ces derniéres années aux Outagamis; nommés autrement les Renards, on fit présent d'un Esclave de cette Nation aux Sauvages de la Mission où j'étois, qui lui donnerent la vie selon la coûtume des Sauvages Chrétiens. Cet Esclave leur inspira du goût pour la danse du Calumet, & nos gens mouroient d'envie de l'apprendre. Ils s'assembloient souvent pour ce sujet dans la Cabane où il avoit été adopté, afin de le voir danser, & de l'entendre chanter. Je m'y suis arrêté quelquefois moi même, ne voyant encore rien de mauvais dans cette cérémonie du Calumet que je ne connoissois pas, & j'y prenois assez de plaisir. Mais ce qui me surprenoit davantage, c'est qu'en chantant, il ne disoit autre chose que cette

seule parole *Alleluia*, prononçant l'*u* comme les Italiens, & séparant le mot en deux parties égales en cette maniere *Alle-luia*. Il répétoit souvent la premiére, & puis la seconde, revenant tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, & les roulant successivement sur différens tons d'une musique qui étoit assez agréable. Lescarbot * écrit, qu'il avoit entendu ce même mot dans les chansons des Souriquois. Je ne sçais quelle signification ce terme peut avoir dans leur Langue.

Comparaison du Calumet de Paix avec le Caducée.

Rien ne représente mieux le Caducée de Mercure que le Calumet de Paix. Mercure étoit une Divinité étrangére par rapport aux Grecs, qui l'avoient prise des Egyptiens & des autres Peuples barbares. C'est pour cela qu'il n'est pas étonnant que les Grecs ayent travesti par des fables, & qu'ils ayent même ignoré plusieurs choses, lesquelles pouvoient concerner ce Dieu. Dans la Religion Hiéroglyphique des Anciens, le rapport de Jupiter & de Mercure aux hommes, n'étoit dans son origine, selon toutes les apparences, qu'un mystére qui leur représentoit l'Etre suprême, lequel leur imposoit l'obligation de se respecter les uns les autres, quoique Etrangers, dans les devoirs de la société civile, de regarder le droit des Gens comme sacré; de l'honorer dans les personnes, qui, dans un esprit de paix, venoient se mettre à leur discrétion; de ne point leur faire de tort, & sur-tout de leur garder la foy jurée. C'étoit dans cet esprit, que ceux

* *Lescarbot, Hist. de la Nouvelle France, liv. 3. ch. 6.*

qui passoient d'une Nation à l'autre, étoient regardés, dans un sens, comme les Ambassadeurs de Jupiter même, c'est-à-dire, comme des personnes envoyés immédiatement de la part du Seigneur. Le Caducée qu'on leur mettoit en main, étoit leur sauve-garde, & la marque de leur Mission, comme l'est encore de nos jours le Bâton des Héraults. Sa figure étoit symbolique; les aîles & les serpens sont des marques de Religion. Peut-être vouloient-ils signifier par les aîles, la diligence qu'ils devoient faire, & que les serpens dont il étoit entortillé, désignoient la prudence avec laquelle ils dévoient traiter dans leurs négociations. Les Argonautes dans leur voyage avoient leur Herault & leur Ambassadeur qu'ils députoient à toutes les Nations qui étoient sur leur route. » C'étoit * Ethalides Ambassadeur prompt & » diligent, à qui ils avoient confié le soin » des négociations, & à qui ils mettoient en » en main le Bâton de Mercure.

Le Calumet ressemble en quelque chose au Caducée pour sa figure : c'est un Bâton à peu prés de la même longueur; il est toûjours orné de grandes plumes, ou quelquefois d'aîles entiéres comme le Caducée, ainsi qu'il est répréfenté dans une des planches de la nouvelle Histoire † de la Virginie. Il ne manque, ce semble, au Calumet pour la ressemblance parfaite du Hiéroglyphe, que les serpens entortillés, qui ont toûjours été conservés au Caducée, par les Grecs & par les Romains, dans les statuës & dans les emblêmes de Mercure. Mais si les Sauvages n'ont pas ce point de ressemblance,

* *Apoll. Rhod lib.* 1. *v.* 640.

† *N. Hist. de la Virginie*, *Planche* 6.

qui peut paroître indifférent, n'étant peut-être qu'un de ces ornemens sur lesquels on a pû varier, selon le goût & l'humeur bizarre de chaque Nation, les Grecs, & les Romains n'ont point conservé de leur côté au Caducée ce qui est le plus essentiel au Calumet de Paix. C'est cette pipe, laquelle, selon l'opinion que j'en ai, est un véritable Autel, où les Sauvages offrent au Soleil un sacrifice dans toutes les formes : Sacrifice qui concilie au Calumet ce respect, auquel sont attachés par un esprit de Religion ancienne, la sainteté des sermens, & le droit inviolable des Nations, de la même maniére que ces choses étoient annexées autrefois au Caducée.

Quand je dis que les Grecs & les Romains n'ont point conservé au Caducée cette pipe du Calumet, qui est un véritable Autel, où les Sauvages offrent encore aujourd'hui un sacrifice au Soleil, je ne parle ainsi que sur l'idée que j'ai, que le Caducée & le Calumet n'étoient qu'une même chose dans la premiére origine. Mon idée paroîtra bien fondée à ceux qui voudront approfondir le nom de πυρφόροι, ou de *Porte-feux*, qu'on donnoit au Caducéateurs, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pour signifier ceux qui étoient revêtus du caractére d'Ambassadeurs dans le temps que le Caducée étoit le symbole sacré de leur Mission. On trouve le terme φόρος dans Hérodote, * dans Xénophon, dans Philon Juif, dans Pollux, & dans Suidas. On peut recueïllir de ce qu'ont dit ces Auteurs anciens, & aprés eux Ale-xander

* *Herodot. lib. 8. n. 6. Xenoph. de Rep. Laced. p. 400. Philo, de vitâ Mosis, lib. 1. Pollux Onom. lib. 1. cap. 1.*

xander ab Alexandro, & Cœlius Rhodiginus : 1°. Que c'étoient des Prêtres & des Devins, qui faisoient en même temps l'Office d'Ambassadeurs & de Héraults, dont la personne étoit si sacrée, qu'on regardoit comme un des plus grands crimes d'user du droit de la Guerre contre eux, & de leur faire la moindre insulte. 2°. Qu'ils portoient entre leurs mains un Autel nommé *Pyranon* & un feu sacré, qui leur fit donner le nom de *Pyrophores*, & que c'étoit ce feu qui leur concilioit ce respect de la part même de leurs Ennemis. 3°. Que c'étoit par eux qu'on décidoit en dernier lieu de la Paix ou de la Guerre. 4°. Qu'avant le combat ils s'avançoient au-devant des premiers Etendards pour faire des propositions, en conséquence desquelles, ou l'on mettoit bas les armes, ou l'on commençoit la bataille. 5°. Que le respect qu'on avoit pour eux, obligeoit le Vainqueur à faire cesser toute hostilité, dés qu'ils se présentoient pour faire de nouvelles propositions, ou pour témoigner qu'on se soûmettoit ; de sorte que pour marquer une victoire complette, & une défaite bien entiére, il avoit passé en proverbe, qu'il n'étoit pas même resté, un Pyrophore pour faire tomber les armes des mains aux Vainqueurs. 6°. Que c'étoit une coûtume générale chez les Grecs, en particulier chez les Lacédémoniens, de se servir de Pyrophores, & de les faire marcher à la tête des armées. Enfin que c'étoit une coûtume si ancienne, qu'elle étoit en usage même avant qu'on eut inventé les Trompettes,

Segm. 14. *Suidas*, πυρφόρυς, *Alex ab Alex*, *lib.* 5. *cap.* 2
Cæl, *Rhodig. lib.* 8, *cap.* 2,

dont on s'eſt ſervi depuis pour ſonner la Charge. † Les Peuples du Pont & de la Cappadoce avoient quantité de ces Devins qu'on appelloit *Pyréthes*, nom dont la ſignification revient à celle de Pyrophores. Les Auteurs à la vérité ne nous inſtruiſent pas aſſez, pour nous faire connoître comment étoit fait cet Autel portatif ; mais il nous ſuffit de trouver dans le Calumet un véritable Autel, un feu ſacré, & une victime, qui ſont les herbes, dont nous avons déja dit que les Anciens faiſoient des ſacrifices aux Dieux.

J'ai lû auſſi dans quelque Auteur, qu'on ornoit le Caducée avec des cheveux qu'on nattoit proprement, de la même maniére qu'on en uſe pour le Calumet ; mais quelque ſoin que je me ſois donné, je n'ai pû retrouver mon Auteur. On n'aura cependant point de peine à ſe le perſuader, ſi l'on fait réflexion, que les Epithétes, que les Auteurs donnent au Bâton de Mercure, marquent qu'il étoit doré, & fort orné : que dans l'uſage des Anciens on conſacroit les cheveux aux Dieux : & que les Romains, leſquels au lieu de Caducée, ſe ſervoient de branches d'olive, de verveine, & d'autres herbes qu'on nommoit *Sagmina*, les ornoient avec de la laine & des bandelettes.

Dans tout le reſte le Caducée & le Calumet ſont abſolument ſemblables ; car les Sauvages ſont perſuadés, comme on l'étoit dans l'Antiquité, que c'eſt un ſymbole de Paix à ceux qui l'offrent, & le reçoivent, & de Guerre à ceux qui le méconnoiſſent & le rejettent : qu'il porte droit de vie & de mort : qu'il retire des Enfers, & qu'il y précipite : qu'ils

† *Rhodigin. Lib. 7. cap. 29.*

irriteroient la colére des Dieux & qu'ils attireroient de grands malheurs ſur eux, s'ils en avoient violé la foy. En effet il n'y a point de plus ſûr garand que ce Calumet, qui, comme dit le Pére Marquette, fait tomber les armes des mains, quand on le montre au plus fort du combat. Enfin les Sauvages diſent que c'eſt le Soleil qui leur a donné le Calumet, de la même maniére que les Anciens diſoient, que Mercure avoit reçû le Caducée des mains d'Apollon.

Comme il y a des Calumets de Paix & des Calumets de Guerre, il faut ſçavoir les diſcerner, ſans quoi on court riſque d'être la dupe de ſon ignorance ou de ſon inadvertance; car les Sauvages n'oſant pas violer directement la foi du Calumet, tâchent d'uſer de ſurpriſe envers ceux contre qui ils méditent quelque trahiſon pour les en rendre en quelque ſorte reſponſables, & afin qu'ils ne puiſſent imputer leur perte qu'à eux mêmes. Un Officier François qui connoît parfaitement bien les mœurs des Sauvages, penſa néanmoins donner dans un piége ſemblable. Les Sioux, chez qui il étoit, avoient envie de ſe défaire de quelques Sauvages, qui étoient venus vers ce Commandant, & ils l'auroient enveloppé avec tous les François qu'il avoit ſous ſes ordres, dans le maſſacre qu'ils en vouloient faire. Ils firent donc ſemblant de venir lui parler d'affaires, & lui préſentérent douze Calumets. L'Officier, à qui ce nombre de Calumets parut ſuſpect, ne ſe hâta point de donner ſa réponſe; & étant de retour dans ſon Fort, il conſulta ſur cette avanture un Sauvage des ſiens qui étoit habile. Celui-ci lui fit remarquer, que parmi ces Calumets, il y en avoit un, qui n'étoit point

natté de cheveux comme les autres, & sur le bâton duquel étoit gravée la figure d'un serpent, dont il étoit entortillé ; il lui fit ensuite comprendre que c'étoit là le signe d'une trahison couverte. L'Officier prit sur cela ses mesures, il éluda la demande des Sioux, & se tint sur ses gardes dans son Fort avec tout son monde. C'est un signe de guerre encore plus ordinaire, à ce qu'on m'a dit, quand ils peignent le bâton du Calumet avec du vermillon dans l'entre-deux des cheveux.

Du Commerce.

Le Calumet est non-seulement un symbole de Paix ou de Guerre ; mais il l'est encore du Commerce, ainsi que le Caducée de Mercure, qui pour cette raison, devoit procurer la sûreté des chemins, lesquels lui étoient spécialement consacrés ; & à qui on met pour la même raison une bourse à la main, pour montrer qu'il étoit le Dieu des Marchands, & le garand de leur bonne foi. On a fait injure à Mercure en le faisant le Dieu des larrons. Rien n'est plus opposé à l'obligation qu'il avoit de procurer la sûreté des Voyageurs, que d'en faire une Divinité qui favorisât le larcin. Il y a apparence que cette attribution a été un effet de la malignité des Anciens, lesquels ont voulu taxer la fidelité des Commerçans, en faisant de leur Dieu un Dieu des voleurs.

Les Nations Sauvages commercent les unes avec les autres de tout tems. Leur Commerce a cela de commun avec celui des Anciens, qu'il est un pur troc de denrées contre denrées. Elles ont toutes quelque chose

de particulier que les autres n'ont pas, & le trafic fait circuler toutes ces choſes des unes aux autres. Ce ſont des grains, de la Porcelaine, des fourrures, des robes, du Tabac, des nattes, des canots, des ouvrages en poil d'Orignal, de porc-épic, de Bœuf ſauvage, des lits de coton, des uſtanciles de ménage, des Calumets; en un mot, tout ce qui eſt-là en uſage pour le ſecours de la vie humaine.

Les feſtins & les danſes que font les Sauvages en allant en traite chez les autres Nations, font de leur commerce un divertiſſement agréable. Ils paſſent de l'une à l'autre, comme quand ils y vont en Ambaſſade. Tel étoit autrefois le commerce des Peuples de la Thrace & du Pont, lorſqu'ils alloient en Gréce porter leurs marchandiſes, leſquelles conſiſtoient en des bleds, des pelleteries, du caſtoreum, & des ſaumures de poiſſon, qui étoient trés-renommées; car ils y alloient en danſant, & en faiſant de continuels feſtins, à l'imitation des Peuples qui accompagnoient Bacchus. C'eſt ainſi que * Dalechamp explique un mot d'un vers de Nicoſtrate ou de Philétére, raporté par Athénée.

Leur maniére de commercer ſe fait par voye de preſent. Il y en a qui ſe font au Chef, & en gros au Corps de la Nation avec qui on commerce, & qui répond par un équivalent, lequel s'accepte toûjours ſans y regarder de trop prés, parce que cette eſpéce de preſent peut être regardé comme une ſorte de Droit levé ſur les marchandiſes. Ils trafiquent enſuite de particulier à particulier, & d'une Cabane à l'autre. On envoye à l'une de ces Cabanes la choſe qui eſt en vente,

* *Dalechamp. in not. apud Athen. Lib. 3. p. 118.*

de-là on renvoye quelque autre chose qui en est le prix ; mais si l'on n'est pas content, on la fait rapporter d'où elle est venuë, & on retire sa marchandise, à moins qu'on n'offre quelque chose de mieux, ou qui agrée davantage. L'estimation & l'envie d'avoir quelque chose, en réglent seules le prix. Il faut avoir bon œil avec les Sauvages ; ils jouënt d'adresse, comme par-tout ailleurs, & ils sont un peu fripons envers les Etrangers.

M. Frézier raporte une chose singuliére de la maniére de commercer de quelques Indiens du Chili, qui habitent sur les montagnes des Andes, laquelle est assez dans le goût, & dans le génie des Sauvages. * Il dit que dés que les Commerçans Espagnols arrivent dans un endroit, ils vont directement chez le Chef de la Bourgade à qui ils font un present, aussi-bien qu'à chaque personne en particulier de celles qui composent sa famille ; aprés-quoi le Chef fait avertir à son de trompe ses Sujets dispersez de l'arrivée des Marchands avec qui ils peuvent traiter. Ceux-ci étant venus, voyent les marchandises, qui sont des miroirs, des coûteaux, des haches, des peignes, des éguilles, &c. Dés qu'ils ont tout vû & sont convenus de troc, chacun emporte chez soi ce qui lui convient, & se retire sans payer, de sorte que le Marchand a tout livré sans sçavoir à qui, ni voir aucun de ses Débiteurs. Enfin, quand le Marchand veut se retirer, le Chef par un autre son de trompe donne ordre de payer, & chacun revient apporter fidellement ce dont il est convenu.

Enfin, il y a chez les Sauvages certains droits à payer dans les lieux de passage quand

* *Relation du Voyage de la Mer du Sud, p. 68.*

ils font voyage pour aller en traite, & qu'ils passent sur les terres d'une Nation chez qui ils ne veulent point s'arrêter, & qu'ils ont intention de passer outre; car la moindre personne de cette Nation arrêtera vingt & trente canots, en disant qu'elle *barre la Riviére*, ou parce qu'on n'a pas couvert le corps d'un tel Capitaine, ou pour tel autre prétexte qu'il lui plaira d'alléguer. On ne sçait pas ce que c'est que de résister dans ces sortes de rencontres; mais avec un present on en est quitte.

Quelque désintéressé que paroisse le Sauvage, il ne l'est point, & est même assez entendu dans ses affaires; mais comme les Etrangers ne sont pas toûjours à couvert de ses mains qui sont fort légéres, il n'est pas aussi à couvert de ceux qui veulent le tromper ou qui se flâtent de l'avoir trompé, quand ils ont usé à son égard d'une violence, à laquelle il voit bien qu'il lui est inutile de s'opposer.

Je dirai ici en finissant cet Article, que jusqu'à présent les Européens qui ont commercé avec les Ilinois, & avec les autres Peuples de la Louisiane, se sont servis du Calumet de Paix à l'imitation de ces Peuples, & qu'ils ont participé à toutes les cérémonies qu'ils ont coûtume de pratiquer, pour recevoir les Etrangers, pour obtenir la liberté du passage, pour assurer la tranquilité du Commerce, pour pleurer les morts, & pour serrer les nœuds des alliances qu'ils contractent. Je ne sçais pas ce que les Missionnaires des différens Ordres pensent sur ce point, s'ils ont pénétré les motifs de Religion renfermés dans cet usage, & s'ils en font un sujet de scrupule à ceux qui l'observent, ou

biens s'ils croyent devoir le permettre, en supposant que les Sauvages n'ont point du tout de Religion, ou que ce qui auroit été anciennement pratique de Religion, ne fait plus d'impression sur eux, & ne doit plus être regardé que sur le pied d'une coûtume purement civile. Pour moi qui sçais que les Sauvages sont trés-superstitieux, qui crois appercevoir chez eux de grands restes du Paganisme, & qui vois dans celui ci une Idolâtrie trés-marquée, je crois aussi devoir faire connoître l'obligation où l'on est d'abolir entiérement cet usage, de l'interdire absolument aux Européens, & de le faire quitter aux Nations, qui ont embrassé, ou qu'on dispose á embrasser nôtre sainte Foi.

DE LA CHASSE ET DE LA PESCHE.

SI la Guerre est de tous les exercices le plus noble, & celui dont le Sauvage se fait le plus d'honneur, suivant en cela l'idée commune de toutes les Nations qui en font dépendre leur gloire ; ceux de la Chasse & de la Pêche sont pour lui les plus ordinaires, parce qu'ils lui sont les plus nécessaires à la vie, & qu'il en retire la plus grande partie des choses qu'il lui faut pour son entretien, les viandes dont il se nourrit, les habits dont il se couvre, les huiles dont il se graisse, & les pelleteries dont il fait commerce. Les

Peuples errans ne vivent presque que de chair & de poisson ; une partie de l'année ils sont Ichtyophages, rodant sans cesse sur les bords de la Mer, des Lacs & des Riviéres, & ils passent l'autre dans les bois à courir aprés les bêtes fauves.

Je n'entrerai point ici dans le détail de leurs différentes Chasses, & de leurs différentes Pêches : de leur maniére de boucanner les viandes, de les faire sécher au feu, ou au Soleil, & de les réduire en farine ; ce sont des choses trop connuës & trop usées, pour en grossir cet Ouvrage. Il suffira, selon mon dessein, de dire que la Chasse & la Pêche ayant été, pour ainsi parler, les premiéres occupations des premiers hommes, que la nécessité obligeoit de vivre dans les forêts, dont la terre étoit alors hérissée, ou sur le bord des Riviéres & de la Mer ; c'est ce qui a donné lieu aux Générations postérieures de les consacrer sous les noms de Faunes, de Tytires, de Sylvains, de Dryades & de Monticoles ; persuadées ensuite de cette extravagante imagination, elles allérent se faire un point de Religion de croire que chaque arbre avoit son génie qui y faisoit son séjour ; & que de la même maniére chaque Lac, chaque Riviére, chaque Fontaine, avoit ses Dieux, ses Déesses, ses Napées, ses Nayades, comme la Mer avoit outre ses grands Dieux, ses Néreïdes & ses Tritons. La superstition croissant ensuite avec le temps, on introduisit une multiplicité prodigieuse de petites Divinités d'un ordre inférieur, lesquelles ne devoient, comme nous l'avons dit dans l'Article de la Religion, leur existence qu'à l'ignorance des temps, à l'imagination égayée des Poëtes, à qui il ne coû-

toit rien de faire des Apothéoses, & de métamorphoser, aprés leur mort, les hommes en quelque chose de différent de ce qu'ils étoient de leur vivant.

DES JEUX.

OUTRE les occupations nécessaires, les Sauvages en ont encore d'autres, qui sont ou de pur divertissement, tels que les jeux d'hazard ou de divertissement, mêlé d'un exercice, qui est du ressort de la Gymnastique, lequel sert à dénoüer le corps, & à le former. Ces Jeux sont aussi de la premiére institution des hommes, & les premiers dont les anciens Auteurs nous ayent donné connoissance. Ils sont antérieurs à ceux que Palaméde inventa durant le siége de Troye, & peut-être le sont-ils à ceux qu'inventérent les Lydiens, qu'on fait les premiers Auteurs de toutes sortes de jeux, sur une histoire qu'en rapporte Hérodote *, ou bien sur la ressemblance des termes *Lydii* & *Ludi*; ce qui paroît une conjecture assez foible.

Jeu des Osselets.

Le Jeu d'hazard le plus célébre des Sauvages, est un jeu de noyaux ou d'osselets faits de la rotule des jambes de derriére de l'élan, & des autres os arrondis de quelque animal que ce soit. Ils sont à peu prés gros deux fois

* *Herodot. Lib. 1. n. 94.*

comme des noyaux de cérise, & faits presque de même en forme ovale ou elliptique. Quoiqu'on puisse y distinguer six faces, ils n'en ont proprement que deux plus larges que les autres, qui s'applatissent insensiblement, perdant un peu de leur rondeur, & sur lesquelles le noyau se repose plus facilement. L'une de ces faces est peinte de noir, & l'autre d'un blanc jaunâtre. Le nombre n'en est point déterminé; on en peut mettre plus ou moins au gré des joüeurs. Cependant il ne passe pas le nombre de huit, & est plus communément de six. Ils jettent ces noyaux dans un plat de bois fort uni, évasé par ses bords, & fort arrondi sur ses deux faces, concave & convexe. Ce plat a presque la figure d'une gamelle dont on se sert dans les Vaisseaux. Ils agitent long-temps ces noyaux dans ce plat, & aprés les avoir ainsi agitez, ils posent le plat sur le tapis, en frappant contre terre avec le plat même, pour faire sauter les noyaux. Ils lui donnent aussi en même temps une impulsion, qui le fait tourner long-temps sur lui-même, & ils aident encore le mouvement que les noyaux reçoivent dans le plat ainsi agité, par un petit vent qu'ils font de la main, pour les faire tourner ou asseoir de la façon qu'ils souhaitent.

Quelquefois sans se servir de plat, ils ne font que jetter les noyaux en l'air, & les laissent retomber sur une peau bien étenduë à terre, ou bien sur une natte fine. Il n'y a guéres néanmoins que les femmes qui joüent ainsi, & les noyaux dont elles se servent, sont un peu plus gros que les autres. Ce jeu n'est guéres différent d'un autre qui est en usage chez les Négres d'Afrique, & dont le Pere

Labat parle ainsi * » Le jeu qu'ils joüent (les
» Négres,) & qu'ils ont aussi apporté aux
» Isles, est une espéce de jeu de dez. Il est
» composé de quatre bouges ou coquilles,
» qui leur servent de monnoye. Elles ont un
» trou fait exprés dans la partie convexe,
» assez grand pour qu'elles puissent tenir sur
» ce côté-là aussi aisément que sur l'autre. Ils
» les remuënt dans la main, comme on re-
» muë les dez, & les jettent sur une table. Si
» tous les côtez troüez se trouvent dessus,
» ou les côtez opposez, ou deux d'une façon,
» & deux d'une autre, le Joüeur gagne;
» mais si le nombre des trous ou des dessous,
» est impair, il a perdu.

Quoique sur les noyaux il n'y ait que deux côtez marquez, l'un de blanc, & l'autre de noir, il peut cependant y avoir une multitude de combinaisons, qui peuvent rendre la partie longue & agréable. Les Sauvages ont la même fureur pour ce jeu, que les Joüeurs les plus acharnez peuvent avoir. On les voit joüer une moitié de Village contre l'autre, & quelquefois les Villages voisins se rassemblent pour faire une partie. On étale auparavant les pelleteries, la porcelaine, & tout ce qui doit être le prix du Vainqueur. Il n'est pas rare d'en voir dans ces occasions pour la valeur de plus de deux mille écus. J'ai lû quelque part, qu'il y a des particuliers qui y perdent non-seulement tout ce qu'ils ont vaillant, & qui se retirent nuds dans les plus grandes rigueurs de l'hyver; mais qui engagent encore leur liberté pour quelque tems: aussi ne négligent-ils rien pour avoir des sorts qui les rendent heureux, & quelques-

† *Nouveaux Voyages aux Isles de l'Amérique*, tome 4. pag. 153.



35. *Tom. IV. Pag. 60.*

t (les
é aux
Il eſt

uns se préparent au jeu par des jeûnes austéres de plusieurs jours.

C'est un des plus grands plaisirs du monde de les voir joüer, tant ils paroissent ardens & animez: Bien qu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat pour les deux partis opposez, on peut dire néanmoins que tous joüent ensemble ; ceux là ne font que donner le bransle, & tous les autres suivent les mouvemens qu'ils déterminent, comme s'ils avoient tous la main à l'œuvre. Tandis que l'un des Joüeurs agite le plat, ceux qui parient avec lui, crient tous d'une voix, en répétant sans cesse le souhait qu'ils font pour la couleur & pour l'assiette des noyaux ; tous les autres de la partie adverse crient aussi de leur côté en demandant tout le contraire. Ils prononcent leurs mots avec une vivacité & une volubilité surprenante, & souvent ils ne font que les tronquer ; cependant les uns & les autres frappent sur eux-mêmes, se donnent des coups terribles, & entrent dans une action si véhémente, que quoiqu'ils soient à demi-nuds, ils sont d'abord tous en sueur, comme s'ils avoient joüé une forte partie de paulme, ou fait quelque autre exercice plus violent.

Les Dissertations qu'ont fait les Sçavans sur ces termes, *Tali*, *Tessera*, *Calculi*, qu'on a pris quelquefois indifferemment les uns pour les autres, nous ont fait connoître & discerner trois jeux distinguez ; de sorte que nous croyons sçavoir aujourd'hui, que le jeu appellé *Talorum*, étoit un jeu d'osselets, ou de noyaux, lequel ne paroît plus être en usage dans l'Europe depuis long-temps. Que celui qu'on nommoit *Tesserarum*, est le jeu des dez : & que les Sçavans paroissent persuadez

qu'on doit entendre le trictrac par celui qu'on appelloit *Calculorum*.

Le jeu des Sauvages que je viens de décrire, est manifestement ce jeu d'osselets des Anciens, appellé *Talorum*; ce que je crois pouvoir prouver suffisamment par les remarques qu'ont fait sur cette matiére les Sçavans qui en ont écrit, & en particulier Cœlio Calcagnini, Jules César Boulanger, & Adrien Junius, qui en ont le mieux traité. Ce qu'ils en ont dit, servira à fonder mes conjectures, & la description que j'en ai faite, contribuëra peut-être à éclaircir les leurs.

Ce jeu avoit pris son nom d'un petit os *, qui se trouve dans la courbure des pieds de derriére de presque tous les animaux qui ont le pied fourchu, & qui est nommé *Talus* par les Latins, & *ἀστάγαλος* par les Grecs. Cet os fut apparemment la premiére matiére dont on se servit pour faire ces osselets dont on joüoit, & le nom leur en resta, quoiqu'on y employât depuis non-seulement toutes sortes d'os arrondis; mais encore d'autres matiéres différentes †, comme les métaux, l'yvoire, & même les noyaux des fruits, tels que les Dactyles, des Palmes, &c.

* *Calcagnini de Talorum ludo, p.* 288. Est autem Talus propriè Bisulcorum in suffragine pedum posteriorum ossiculum non rotundum planè, sed rotunditatis tamen parte magnâ particeps. &c

Talum eum esse apud Latinos quem Græci vocant Astragalum, ita certum est, ut vix probatione indigeat.... Plinius Lib. 34. ubi de Polycleto verba facit. Fecit, inquit: & distringentem se & nudum telo incessentem, duosque pueros item nudos talis ludentes, qui vocantur Astragalizontes.

† Tali aurei apud Apoll. Rhodium, Lib. 3. ex cornu vel osse, vel talo Hinnuli apud Callimachum. Ex dactylo palmæ, Athen. Lib. 5. Eburnei Propert. Lib. 2.

Le *Talus* ou l'*Aſtragale* étoit fort différend du dé ou du cube ; car celui-ci a ſix côtés quarrés parfaitement égaux ; de ſorte qu'il peut être aſſis également ſur chacune de ſes faces. L'Aſtragale † au contraire étant ovale, avoit à la vérité ſix côtés diſtingués, mais inégaux, & plus ou moins arrondis, ſelon le ſens des faces qui ſe répondent.

Les deux extrémités de l'Ellipſe, qu'on appelloit les *Antennes*, & qui ſont les deux faces extrêmes les plus éloignées & les plus arrondies, étoient ſi courbes, que l'Aſtragale ne pouvoit pas plus s'y tenir qu'un œuf ſur ſa pointe. Ainſi il étoit trés-rare qu'on vit les oſſelets dans cette aſſiette, à moins qu'il ne s'en trouvât quelqu'un gêné dans cette ſituation, qui n'eſt pas naturelle, par les autres oſſelets voiſins.

Gellius & Calcagnini diſent que les autres quatre faces ſervoient aux Joüeurs, & que l'Aſtragale pouvoit être aſſis ſur ſes deux faces latérales, qui étoient les plus étroites. Boulanger dit auſſi qu'il pouvoit s'y arrêter ; mais qu'il y étoit beaucoup moins ſtable, que ſur ſes deux autres faces plus larges ; cependant il ajoûte enſuite, que l'Aſtragale ne pouvoit guéres tomber, & prendre une aſſiette fixe, que ſur l'une de ces deux derniéres.

Cet Auteur croit que de ces deux faces plus larges, l'une étoit cave, & l'autre convexe, ce qui faiſoit la différence du *Suppus*

† Sex verò ſunt tali latera, etſi quatuor in uſu ludentium ſint. Nam duo ſunt ita incurva, ut illis Talus vix poſſit conſiſtere, has κεραίας, id eſt, *Antennas*, videtur Ariſtoteles appellaſſe.

Gellius, *Lib.* 1. Talus quatuor tantum partes habet quibus inſiſtat cum ab utroque longitudinis extremo rotundetur.

& du *Planus*, ¶ qui ſont deux termes, leſquels ſemblent dénoter l'aſſiette du noyau; mais peut-être Boulanger ſe trompe-t'il en ce point. Car les faces des noyaux ſe répondoient parfaitement, & étoient toutes convexes, avec quelque différence néanmoins les unes des autres, les deux plus larges étant beaucoup plus applaties que les autres quatre, & ſur tout que les deux extrêmes, qui étoient beaucoup plus éminentes. Calcagnini l'a fort bien remarqué quand il dit, qu'il a déja fait voir que l'Aſtragale n'étoit pas rond d'une rondeur parfaite & abſoluë; mais qu'il s'applatiſſoit inſenſiblement perdant un peu de ſa rotondité. Boulanger dévroit l'avoir compris lui-même de ce qu'il dit ailleurs, qu'il n'y avoit aucun côté qui fut abſolument plane & uni, d'où il lui eut été facile de conjecturer, que chaque côté ſe raportoit à celui qui lui étoit oppoſé, s'arrondiſſant en dehors; d'autant mieux que cette cavité paroît abſolument inutile, les couleurs dont ils ſont peints, ſuffiſant à les différencier. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que dans l'Architecture l'Aſtragale eſt une piéce arrondie: & que les Latins nommoient * *Ta-*

¶ *Bullingerus de ludis veterum.* In latera minus lata ſi cadat, ſtat; ſed minus ſtabilis eſt quam ſi in latiores duas ſuperficies caderet, ſuppuſque aut planus fieret. . . . . Talus igitur non ferè cadit niſi duobus modis, vel in eam faciem è duabus quas habet latiores, quæ cava eſt, vel in oppoſitam quæ eminet & protuberat.

Calcagnini, *p.* 293. Ar aſtragalos planè rotundos negavimus, perfectâ ſcilicet, & abſolutâ rotunditate, ſed parte ſui leviter preſſâ.

Bullinger loco citato. Ei (Talo) nulla facies plana perfectè.

* Cornel. *in Perſii Satyram.* 5. Talum, eminentem rotunditatem eſſe dicit eamque ob cauſam faſtigium Templi rotundi talum quoque dici affirmat.

lus, la partie convexe de leurs Temples faits en rotonde.

Voilà, ce me semble, les noyaux de nos Sauvages, bien conformes aux Astragales des Anciens, quant à leur configuration.

Les Auteurs ont un peu plus de peine à démêler ce qui étoit marqué sur les faces de ces osselets, qu'ils n'en ont eu à attrapper leur forme. Ils conviennent néanmoins de deux choses. La premiére, c'est que l'Astragale n'avoit pas de points marqués : † La seconde, c'est que l'assiéte seule, ou la position de l'Astragale, tenoit lieu de points, & avoit le même effet.

Mais il supposent qu'avec cela ils avoient des figures différentes, & ils se tourmentent beaucoup pour sçavoir ce que c'étoit que l'*Unio* & le *Senio*, le *Chius* & *Cous*, *Canis* & *Venus*, & autres termes semblables. Cependant, à bien examiner ces prétenduës figures, cela devoit se réduire à deux couleurs, ou à deux côtés marqués ; car, selon eux-mêmes, rien ne répondoit aux points, qui dans les dez, marquent le double deux, le ternes, le carmes, & le quines. Il n'y avoit que l'équivalent de l'as & du six. Je crois qu'il faut en effet conclure, qu'il n'y avoit que deux couleurs comme sur les noyaux de nos Sauvages, sçavoir le blanc & le noir, ou bien deux autres couleurs différentes qui revinssent au même, & qui étoient absolument nécessaires, pour qu'on y connut quelque variété.

Eustathius, sur le sixiéme Livre de l'Iliade,

† *Bullinger. loc. cit.* Talis, ipse casus fuit pro punctis numerorum, quia ipsis sua figura fuit.

Adrian. Junius Anim. Lib. 2. In Talis, positus ipse a sive ratio lapsus, vicem obtinebat numeri testante Polluce.

fait mention d'une espéce de Jeu, dans lequel on joüoit avec soixante calculs blancs & noirs. Ce jeu ne pouvoit être ni le trictiac, ni les dames, ni les échets. Ne seroit-ce point celui dont nous parlons, où le nombre des noyaux est plus arbitraire ? Quoiqu'on puisse aussi s'être fort bien trompé, en mettant dans le rang des nombres un dixain de plus, & comptant soixante calculs au lieu de six.

Boulanger suppose encore, que l'un des deux côtés marqués étoit l'heureux, & l'autre le malheureux. Cela peut être, & cela devoit être, quand on ne joüoit qu'à un seul dé ; & dans ce cas, c'étoit l'*unio* qui perdoit, & le *senio* qui gagnoit. Le même Auteur dit aussi, aprés Cicéron, * que le coup de Vénus étoit celui où les noyaux se trouvoient tous sous différentes faces, & celui de *can s*, quands ils se présentoient tous sous la même. La chance la meilleure étoit le coup Royal *Basiliscus* ou de Vénus. La plus mauvaise au contraire portoit le nom de *Damnosi Cane*. Le coup de Vénus chez les Sauvages, c'est tout blanc ou tout noir, selon la couleur dont on est convenu.

Ces diverses combinaisons étoient au nombre de trente-cinq chez les Anciens, disent les Auteurs ; cela est cependant difficile à concevoir, s'ils ne joüoient communément

* *Bullinger. ibid.* In Talis, Binio, Ternio seu trio, quaternio non fuere, soli senio, id est Venus, & unio, id est canis, fuêre. Venus si diverso omnes vultu, canis si uno omnes tali vultu caderent. Si unico Talo luderent, senio felix fuit, unio damnosus.

Cicéron dit bien, que le coup de Venus consistoit en ce que les Astragales se présentoient chacun sous différentes faces ; mais il ne dit pas que chacune de ces faces eut sa figure, & il faut l'accorder avec ce que dit Pollux.

qu'à quatre noyaux. Les noms qui les signifioient, étoient pris de ceux de leurs Dieux, * de leurs Heros, ou bien des événemens ou des monumens les plus célébres; tel étoit le coup, appellé *Susiciborius*, du Tombeau de cet homme, qui étoit un Tombeau de figure Octogone. L'*Euripidius* pris du nom de l'un des quarante Préfets, qui furent établis à Athénes après qu'on en eut chassé les trente Tyrans. Mais toutes les différentes combinaisons étant arbitraires, & ayant pû varier selon les temps, & selon les lieux, il faut précisément s'en tenir à ce que dit Pollux de la différente position des noyaux, dont la combinaison diverse, prise de leur situation & de leur couleur, aura fondé en differens endroits, differens noms, & des coups diversement heureux ou malheureux.

† Apollonius de Rhodes faisant joüer Cupidon avec Ganymede, leur fait mettre sur le jeu, pour prix de leur victoire, les Astragales même avec quoi ils joüoient. Ils répresente Ganymede triste, n'en ayant plus que deux de reste, tandis que Cupidon vainqueur en avoit plein ses mains & les replis de sa robbe. Les enfans parient encore ainsi tous les jours pour les dez même avec quoi ils joüent.

¶ Pausanias, dans ses Achaïques, dit, que ceux qui venoient consulter les Dieux à un Temple d'Hercule, qui étoient dans le territoire des Buriens, tiroient leurs augures, en guise de réponse, du sort des Astragales. Ils en jettoient quatre sur une table, & l'explication de ce qu'ils cherchoient, se trou-

* *Calcagnini, de ludo Talor. p.* 290.
† *Apoll. Rhod. Lib.* 3. *v.* 117.
¶ *Pausanias in Achai. p.* 233.

voit écrite sur la table même sous les Astragales. C'étoit apparemment une roüe de fortune. Les sorts de Lycie si célébres dans l'Antiquité, * se tiroient peut être avec un jeu d'osselets tout semblables ; ce qui se trouve encore fondé sur l'usage des Sauvages, qui conjecturent sur leurs maladies, & sur-tout le reste, par un jeu de plat que leurs Jongleurs ordonnent trés-frequemment.

Le plat dans lequel on jette les noyaux, avoit été inventé par les Anciens pour empêcher les tromperies des Pipeurs, aussi bien que le cornet dont on se sert pour les dez. Les noms d'*Orca*, dont le Goulet étoit fort étroit, & de *Pyrgus* ou *Turricula*, dont la figure parle d'elle-même, ne pouvoient convenir qu'au cornet. Ceux d'*Alveolus* représentent assez bien le plat de l'Astragale. Le mot *Abacus* pouroit peut-être signifier la même chose, quoiqu'il signifie mieux le Damier où l'on joüe aux Echets, au Trictrac & aux Dames. Le terme *Fritillus* peut avoir été commun au plat & au cornet, à cause qu'ont agitoit les noyaux ou les dez dans l'un & dans l'autre avec grand bruit.

Enfin pour finir cet Article, les Anciens en joüant leurs jeux de hazard, se donnoient autant de mouvement, que les Sauvages s'en donnent aujourd'hui, & faisoient paroître la même vivacité. A chaque coup qu'ils jettoient, ils invoquoient les noms de leurs Dieux, les Cliens, ceux de leurs Patrons, & les Amans, ceux de leurs maîtresses. Ils demandoient à haute voix le sort qu'ils sou-

* Stace Lib. 3. de la Thébaïde. Virgile au Liv. 4. de l'Eneide, parlent des sorts de Lycie ; mais ils ne disent point en quoi consistoient ces sorts.

haitoient ; ils croioient, & s'agitoient avec tant d'action, qu'ils en ſuoient à groſſe goutes ; ce qui fit dire à Auguſte, écrivant à Tibére, ainſi qu'il eſt rapporté dans Suétone, *Forum Aleatorium calefecimus*. C'eſt auſſi ce qui a fondé la conjecture, que le mot latin *Alea*, vient du Grec Ἀλέα, qui ſignifie une chaleur moite, parce que le déſir de gagner, animoit ſi fort les Joüeurs, qu'ils en ſuoient, & qu'ils échauffoient par la véhemence de leur action les Académies où l'on donnoit à joüer.

Jeu des Pailles.

Un autre jeu de hazard des Sauvages, & qui eſt en même temps un jeu d'adreſſe, c'eſt le Jeu des Pailles, ou, pour mieux dire, des Joncs. Car ce ſont de petits joncs blancs de la groſſeur des tiges de froment, & de la longueur de dix pouces. Je ne l'ai jamais vû joüer, & je n'en trouve aucun veſtige dans l'Antiquité. M. Boucher, que j'ai vû mourir à l'âge de 95. ans, & qui ayant vécu comme les Patriarches, a laiſſé une poſtérité auſſi nombreuſe, laquelle fait aujourd'hui honneur à la Colonie, pour le ſervice de laquelle il s'eſt conſumé, parle de ce jeu en ces termes, dans ſon petit Ouvrage, intitulé *Hiſtoire du Canada*.

» Ce Jeu de Pailles ſe fait en effet avec de » petites pailles qui ſont faites exprés, & » qui ſe partagent en trois, comme au ha- » zard fort inégalement. Nos François ne l'ont » encore pû apprendre. Il eſt plein d'eſprit, » & ces pailles ſont parmi eux, ce que les » cartes ſont parmi nous.

Le Baron de la Hontan en fait auſſi un jeu purement d'eſprit & de nombres, ou celui

qui ſçait compter, diviſer, ſouſtraire, & multiplier le mieux par ces pailles, eſt aſſuré de gagner. Il faut qu'il y ait à cela de l'uſage & de la pratique; car les Sauvages ne ſont rien moins que bons Computiſtes. On peut du moins aſſurer que leur Arithmétique n'eſt pas fort chargée, & ne s'étend pas loin.

Le Sieur Perrot, qui étoit un Voyageur célébre, & l'un des Européens que les Sauvages de la Nouvelle France ayent le plus honoré, a laiſſé une deſcription de ce jeu dans ſes Mémoires manuſcrits. Je l'aurois inſérée ici volontiers; mais elle eſt ſi obſcure, qu'elle eſt preſque inintelligible. Perſonne des autres François Canadiens que j'ai vû, n'a ſçû m'en rendre raiſon; tout ce que j'ai pû en apprendre, c'eſt qu'aprés avoir diviſé ces pailles, ils les font paſſer dans leurs mains avec une dextérité inconcevable: que le nombre impair eſt toûjours heureux, & le nombre de de neuf ſupérieur à tous les autres: que la diviſion des pailles fait hauſſer, ou baiſſer le jeu, & redoubler les paris, ſelon les différens nombres, juſqu'au gain de la partie, laquelle eſt quelquefois ſi animée, lorſque les Villages joüent les uns contre les autres, qu'elle dure des deux & trois jours. Quoique tout s'y paſſe tranquillement, & avec une bonne foi apparente, il y a cependant bien de la friponnerie & des tours d'adreſſe. Les Sauvages ont une légéreté ſurprenante dans la main; & bien qu'il ſoit trés-difficile de tromper dans leur jeu de noyaux, qui n'ont que deux couleurs trés-ſenſibles; & qui ſont expoſés à la vûë dans un plat fort évaſé, ils ſçavent y piper à merveille. Au reſte, je ne ſçache pas que ces deux jeux, dont je viens de parler, ſoient

en uſage autre part que dans l'Amérique Septentrionale.

De la Sphériſtique.

Le Jeu de Paulme, qui eſt du reſſort de la Gymnaſtique, n'eſt pas moins ancien que celui de l'Aſtragale. * Apollonius de Rhodes, aprés avoir fait jouër Cupidon avec Ganyméde à celui-ci, ainſi que nous venons de le rapporter, le lui fait quitter, bien qu'il eut eut tout l'avantage, ſur l'eſpérance que lui donne Venus ſa mere, de lui faire préſent d'une belle balle; la même que Jupiter avoit reçû de ſa nourrice Adraſtée, & dont ce Dieu avoit fait les plus doux amuſemens de ſon enfance dans l'Iſle de Créte; pourvû que de ſon côté il veüille bien lui accorder la grace qu'elle vient lui demander en faveur de Junon & de Minerve.

Homére, dans le ſixiéme & dans le huitiéme Livre de l'Odyſſée, y fait jouër les Phéaciens. Dans le premier endroit, c'eſt Nauſicaa fille du Roy, qui s'en donne le divertiſſement ſur le bord de la Mer avec ſes ſuivantes. Dans le ſecond, ce ſont deux jeunes hommes, leſquels excelloient dans cet art, & à qui perſonne n'oſoit ſe comparer. Par ordre d'Alcinoüs, ils danſent ſeuls en joüant, & ils le font avec tant de juſteſſe & d'agrément, qu'ils attirent les applaudiſſemens de tous ceux qui aſſiſtent à ce ſpectacle. Les Anciens s'étudioient à donner de la bonne grace à tous leurs mouvemens; ce qui a fait regarder la Sphériſtique comme une partie de l'Orchéſtique, dont on donnoit des leçons dans les Gymnaſes publics. Il eſt pourtant

* *Apoll. Rhod. Lib. 3. v. 133.*

difficile de comprendre qu'on puiſſe joüer à la paume, & danſer une danſe réglée.

Entre les eſpéces de Sphériſtique, outre le Coryque & le Ballon, les Grecs & les Latins avoient encore différens jeux de Balle qu'on peut démêler dans Boulanger, dans Mercurialis qui en a traité fort au long, & dans le diſcours de M. Burette, inſeré dans les recüeils des Memoires de Litterature de l'Académie Royale des inſcriptions. Je n'en dirai rien ici que ce qui a rapport au jeux de nos Sauvages, leſquels en ont auſſi de quatre ou cinq eſpéces.

La premiére ſe joüe de cette ſorte. Aprés avoir marqué deux termes aſſez éloignés, comme ſeroit de cinq cens pas, les Joüeurs ſe raſſemblent dans l'eſpace du milieu entre les termes. Celui qui doit commencer le jeu, tient en main une balle plus groſſe, mais moins ſerrée que celles de nos jeux de paulme. Il doit l'a jetter en l'air le plus perpendiculairement qu'il lui eſt poſſible, afin de la ratrapper lorſqu'elle retombera; tous les autres forment un cercle autour de lui, tenant leurs mains élevées au-deſſus de leurs têtes pour la recevoir auſſi dans ſa chûte. Celui, qui a pû s'en rendre le maître, tâche de gagner l'un des buts éloignés; l'attention des autres ſe porte au contraire à lui couper chemin, à le tenir écarté de ces buts en le repouſſant toûjours vers le milieu, enfin à le ſaiſir, & à lui arracher la balle. Mais celui ci obſervant toutes leurs démarches, eſquive tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, tenant toûjours la balle bien ſaiſie, cherchant toûjours à ſe dépêtrer de ceux qui ſe pourſuivent, pouſſant & culbutant tous ceux qui ſe rencontrent en ſon chemin, juſqu'à ce qu'il ſe voye en danger

* *Pollux, Lib. 9. cap. 7. Segm. 105.*



34. *Tom. IV. Pag. 39.*

toffé, leur parla le premier, leur demanda qui ils étoient; à quoi ils répondirent qu'ils étoient Ilinois, & pour marque de Paix ils leur présentérent leurs pipes pour fumer, ensuite ils les invitérent d'entrer dans leur Village, où tout le monde les attendoit avec impatience.

A la porte de la Cabane, où ils devoient être reçûs, se trouva un Ancien, qui les attendoit dans une posture assez surprenante; mais qui est usitée chez eux à la reception de tous les Etrangers. Cet homme étoit debout & tout nud, tenant ses mains étenduës & élevées vers le Soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passoient sur son visage entre ses doigts. Lorsqu'ils furent prés de lui, il leur fit ce compliment. » Que le Soleil est beau, » François, quand tu viens nous visiter! Tout » nôtre Village t'attend; tu entreras en paix » dans toutes nos Cabanes. « Il les introduisit dans la sienne, où il y avoit une foule de monde qui les dévoroit des yeux, & qui cependant gardoit un profond silence. On entendoit seulement ces paroles, qu'on leur adressoit de temps en temps, & à voix basse. » Que voilà qui est bien, mes fréres, que » vous nous visitez!

Aprés qu'ils eurent pris place, on leur fit la civilité accoûtumée de leur présenter des Calumets. On ne doit pas les refuser, si on ne veut passer pour ennemi; mais il suffit de faire semblant de fumer.

Pendant que tous les Anciens fumoient successivement aprés eux pour leur faire honneur, on vint les inviter de la part du Chef Général des Ilinois, de se transporter dans sa Bourgade, où il vouloit tenir Conseil avec eux. Ils y allérent en bonne compagnie; car

ces Peuples qui n'avoient jamais vû de François chez eux, & qui ne les connoissoient que de réputation, & par le commerce qu'ils ont avec les Nations situées vers Missilimakinak, ne se lassoient point de les regarder: ils se couchoient sur l'herbe le long des chemins, ils les devançoient, puis ils retournoient sur leurs pas pour les revoir : tout cela se faisoit néanmoins sans bruit, & avec des marques du respect qu'ils avoient pour eux.

Le grand Chef les attendoit à l'entrée de sa Cabane au milieu de deux Anciens : ils étoient tous trois debout & nuds, tenant le Calumet tourné vers le Soleil. Il les harangua en peu de mots, les félicita de leur arrivée ; il leur présenta son Calumet, & les fit fumer en même temps qu'ils entroient dans sa Cabane, où ils reçûrent toutes les caresses qu'on a accoûtumé de faire en ces sortes d'occasions.

Tout le monde étoit assemblé, & gardant un profond silence, le Pere leur parla par quatre présens, à quoi le Chef des Ilinois lui répondit par trois autres. Le Conseil fut suivi d'un grand festin, qui consistoit en quatre mets, qu'il fallut prendre en se soûmettant à toute l'Etiquette de leur Cérémonial. Le premier fut un grand plat de sagamité assaisonnée de graisse. Le Maître des Cérémonies tenant une cueillére pleine, la présenta trois fois à la bouche du Pere, & fit la même chose au Sieur Jolier. Ensuite parut un second plat, où il y avoit trois poissons ; le Maître des Cérémonies en prit quelques morceaux pour en ôter les arrêtes, & ayant souflé dessus pour les rafraîchir, il les leur mit à la bouche, comme qui donne la bechée

aux oiſeaux. On apporta pour troiſiéme ſervice un grand chien qu'on venoit de tuer ; mais ayant appris qu'ils n'en mangeoient point, on le retira de devant eux. Enfin, le quatriéme fut une piéce de *Piſikiou*, ou de Bœuf ſauvage, dont on leur mit dans la bouche les morceaux les plus gras.

Aprés le feſtin il leur fallut aller viſiter les Cabanes du Village. Pendant qu'ils marchoient dans les ruës, un Orateur haranguoit continuellement pour exhorter le monde à les voir ſans leur être importuns ; on leur préſentoit par tout des ceintures, des jarretiéres, & d'autres ouvrages faits de poils d'Ours & de Bœuf ſauvage, qui ſont les ſeules raretez qu'ils ont. Ils couchérent dans la Cabane du grand Chef, & le lendemain ils prirent congé de lui. Il les accompagna avec plus de ſix cens perſonnes, qui s'efforçoient de leur témoigner par toutes ſortes de démonſtrations d'amitié, la joye qu'ils avoient de leur viſite.

Le Pere Marquette, aprés avoir donné en abregé une idée des Ilinois & de leurs mœurs, parle enſuite du Calumet en cette maniére.

» Il n'eſt rien parmi eux de plus myſté-
» rieux, ni de plus recommandable. On ne
» rend pas tant d'honneur au ſceptre des
» Rois, qu'ils lui en rendent. Il ſemble être le
» Dieu de la Paix & de la Guerre, l'arbitre
» de la vie & de la mort. C'eſt aſſez de le
» porter ſur ſoi, & de le faire voir, pour
» marcher en aſſurance au milieu des Enne-
» mis, qui dans le fort du combat mettent
» bas les armes, quand ils les montrent. C'eſt
» pour cela que les Ilinois m'en donnérent
» un pour me ſervir de Sauve-garde auprés
» des Nations, par leſquelles je devois paſſer

» dans mon voyage. Il y a un Calumet pour
» la paix, & un pour la Guerre. Ils s'en ser-
» vent encore pour terminer leurs différends,
» & pour affermir leurs alliances, ou pour
» parler aux Etrangers.
» Il est composé d'une pierre rouge, polie
» comme du marbre, & percée d'une telle
» façon, qu'un bout sert à recevoir le Tabac,
» & l'autre s'enclave dans le manche, qui est
» un bâton de deux pieds de long, gros com-
» me une canne ordinaire, & percé par le
» milieu. Il est embelli de la tête & du col de
» divers oiseaux, dont le plumage est trés-
» beau; ils y ajoûtent aussi de grandes plu-
» mes rouges, vertes, & d'autres couleurs,
» dont il est tout empennaché. Ils en font
» état, particuliérement parce qu'ils le re-
» gardent comme le Calumet du Soleil; &
» de fait ils le lui présentent pour fumer,
» quand ils veulent obtenir du calme, ou de
» la pluye, ou du beau temps: ils font scru-
» pule de se baigner au commencement de
» l'Eté, ou de mager des fruits nouveaux,
» qu'aprés l'avoir dansé. En voici la façon.
» La danse du Calumet, qui est fort célé-
» bre parmi ces Peuples, ne se fait que pour
» des sujets considérables; c'est quelquefois
» pour affermir la Paix, ou se réünir pour
» quelque grande guerre; c'est d'autrefois
» pour une réjoüissance publique: tantôt on
» en fait honneur à une Nation qu'on invite
» d'y assister: tantôt ils s'en servent à la re-
» ception de quelque personne considérable,
» comme s'ils vouloient lui donner le diver-
» tissement du Bal, ou de la Comédie.
» L'Hyver, la Cérémonie se fait dans une
» Cabane. L'Eté, c'est en rase campagne.
» La place étant choisie, on l'environne

» d'arbres pour mettre tout le monde à l'om-
» bre de leurs feüillages, pour se défendre
» des chaleurs du Soleil On étend une gran-
» de natte de jonc, peinte de diverses cou-
» leurs, au milieu de la place ; elle sert com-
» me de tapis pour mettre dessus avec hon-
» neur le Dieu de celui qui fait la danse. Car
» chacun a le sien qu'ils appellent leur *Ma-
» nitou*. C'est un serpent, ou un oiseau, ou
» une pierre, ou chose semblable qu'ils ont
» rêvée en dormant, & en qui ils mettent
» toute leur confiance pour le succés de leur
» Guerre, de leur Chasse, & de leur Pêche.
» Prés de ce *Manitou*, & à sa droite, on met
» le Calumet en l'honneur de qui se fait la
» fête. On fait comme un trophée, & on
» étend les armes dont se servent les Guer-
» riers de ces Nations, sçavoir la massuë, la
» hache d'armes, l'arc, le carquois, & les
» fléches.

» Les choses étant ainsi disposées, & l'heu-
» re de la danse approchant, ceux qui sont
» nommez pour chanter, prennent la place
» la plus honorable sous les feüillages. Ce
» sont les hommes & les femmes qui ont les
» plus belles voix, & qui s'accordent par-
» faitement bien ensemble. Tout le monde
» vient ensuite se placer en rond sous les
» branches : mais chacun en arrivant doit
» salüer le *Manitou* ; ce qu'il fait en petu-
» nant, & jettant de sa bouche la fumée sur
» lui, comme s'il lui présentoit de l'encens.
» Aprés cela, celui qui doit commencer la
» danse, paroît au milieu de l'Assemblée, &
» va d'abord avec respect prendre le Calu-
» met, & le soûtenant des deux mains, il le
» fait danser en cadence, s'accordant bien
» avec l'air des chansons : Il lui fait faire des

» figures bien différentes ; tantôt il le fait
» voir à l'Aſſemblée, le tournant de côté &
» & d'autre; & tantôt il le préſente au So-
» leil, comme s'il le vouloit faire fumer;
» tantôt il l'incline vers la terre & tantôt il
» lui étend les aîles comme pour voler ;
» d'autrefois il l'approche de la bouche des
» Aſſiſtans, afin qu'ils fument ; le tout en
» cadence, & c'eſt comme la premiére ſcéne
» du Ballet.

» La ſeconde conſiſte en un combat qui ſe
» fait au ſon d'une eſpéce de tambour, qui
» ſuccéde aux chanſons, ou même qui s'y
» joignant, s'accordent fort bien enſemble.
» Le Danſeur fait ſigne à quelque Guerrier
» de venir prendre les armes, qui ſont ſur la
» natte, & l'invite à ſe battre au ſon des
» Tambours ; celui-ci s'approche, prend
» l'arc & la fléche avec la hache d'armes, &
» commence le Duel contre l'autre, qui n'a
» point d'autre défenſe que le Calumet : ce
» ſpectacle eſt fort agréable, ſur-tout ſe fai-
» ſant toûjours en cadence ; car l'un attaque,
» l'autre ſe défend ; l'un porte des coups,
» l'autre les pare ; l'un fuït, l'autre le pour-
» ſuit ; & puis celui qui fuyoit, tourne viſa-
» ge, & fait fuïr ſon ennemi : ce qui ſe fait ſi
» bien par meſure & à pas comptez ; & au ſon
» réglé des voix & des Tambours, que cela
» pourroit paſſer pour une aſſez belle entrée
» de Ballet en France.

» La troiſiéme ſcéne conſiſte en un grand
» diſcours que fait celui qui tient le Calu-
» met. Car le combat étant fini ſans qu'il y
» ait de ſang répandu, il raconte les Ba-
» tailles où il s'eſt trouvé, les victoires
» qu'il a remportées ; il nomme les Nations,

„ les lieux, & les captifs qu'il a faits; & „ pour récompenser celui qui préside à la „ danse, il lui fait présent d'une belle robbe „ de castor, ou de quelqu'autre chose: & „ l'ayant reçû, il va présenter le Calumet „ à un autre; celui-ci à un troisiéme, & ainsi „ de tous les autres, jusqu'à ce que tous „ ayant fait leur devoir; le Président de „ assemblée fait présent du même Calumet „ à la Nation qui a été invitée à cette céré- „ monie, pour marque de la Paix éternelle „ qui sera entre les deux Peuples.

Le Pére Marquette rapporte ensuite une des chansons qu'on chante sur le Calumet, ausquelles, dit-il, ils donnent un certain ton qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grace. J'ai remarqué en effet que les chants des Nations d'enhaut sont plus harmonieux que ceux des Iroquois & des autres Sauvages, qui sont au voisinage de Québec.

Aprés la Guerre qu'on fit ces derniéres années aux Outagamis; nommés autrement les Renards, on fit présent d'un Esclave de cette Nation aux Sauvages de la Mission où j'étois, qui lui donnerent la vie selon la coûtume des Sauvages Chrétiens. Cet Esclave leur inspira du goût pour la danse du Calumet, & nos gens mouroient d'envie de l'apprendre. Ils s'assembloient souvent pour ce sujet dans la Cabane où il avoit été adopté, afin de le voir danser, & de l'entendre chanter. Je m'y suis arrêté quelquefois moi même, ne voyant encore rien de mauvais dans cette cérémonie du Calumet que je ne connoissois pas, & j'y prenois assez de plaisir. Mais ce qui me surprenoit davantage, c'est qu'en chantant, il ne disoit autre chose que cette

seule parole *Alleluia*, prononçant l'*u* comme les Italiens, & séparant le mot en deux parties égales en cette maniere *Alle-luia*. Il répétoit souvent la premiére, & puis la seconde, revenant tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, & les roulant successivement sur différens tons d'une musique qui étoit assez agréable. Lescarbot * écrit, qu'il avoit entendu ce même mot dans les chansons des Souriquois. Je ne sçais quelle signification ce terme peut avoir dans leur Langue.

Comparaison du Calumet de Paix avec le Caducée.

Rien ne représente mieux le Caducée de Mercure que le Calumet de Paix. Mercure étoit une Divinité étrangére par rapport aux Grecs, qui l'avoient prise des Egyptiens & des autres Peuples barbares. C'est pour cela qu'il n'est pas étonnant que les Grecs ayent travesti par des fables, & qu'ils ayent même ignoré plusieurs choses, lesquelles pouvoient concerner ce Dieu. Dans la Religion Hiéroglyphique des Anciens, le rapport de Jupiter & de Mercure aux hommes, n'étoit dans son origine, selon toutes les apparences, qu'un mystére qui leur représentoit l'Etre suprême, lequel leur imposoit l'obligation de se respecter les uns les autres, quoique Etrangers, dans les devoirs de la société civile, de regarder le droit des Gens comme sacré; de l'honorer dans les personnes, qui, dans un esprit de paix, venoient se mettre à leur discrétion; de ne point leur faire de tort, & sur-tout de leur garder la foy jurée. C'étoit dans cet esprit, que ceux

* *Lescarbot, Hist. de la Nouvelle France, liv. 3. ch. 6.*

qui paſſoient d'une Nation à l'autre, étoient regardés, dans un ſens, comme les Ambaſſadeurs de Jupiter même, c'eſt-à-dire, comme des perſonnes envoyés immédiatement de la part du Seigneur. Le Caducée qu'on leur mettoit en main, étoit leur ſauve-garde, & la marque de leur Miſſion, comme l'eſt encore de nos jours le Bâton des Héraults. Sa figure étoit ſymbolique; les aîles & les ſerpens ſont des marques de Religion. Peut-être vouloient-ils ſignifier par les aîles, la diligence qu'ils devoient faire, & que les ſerpens dont il étoit entortillé, déſignoient la prudence avec laquelle ils dévoient traiter dans leurs négociations. Les Argonautes dans leur voyage avoient leur Herault & leur Ambaſſadeur qu'ils députoient à toutes les Nations qui étoient ſur leur route. » C'é- » toit * Ethalides Ambaſſadeur prompt & » diligent, à qui ils avoient confié le ſoin » des négociations, & à qui ils mettoient en » en main le Bâton de Mercure.

Le Calumet reſſemble en quelque choſe au Caducée pour ſa figure: c'eſt un Bâton à peu prés de la même longueur; il eſt toûjours orné de grandes plumes, ou quelquefois d'aîles entiéres comme le Caducée, ainſi qu'il eſt répréſenté dans une des planches de la nouvelle Hiſtoire † de la Virginie. Il ne manque, ce ſemble, au Calumet pour la reſſemblance parfaite du Hiéroglyphe, que les ſerpens entortillés, qui ont toûjours été conſervés au Caducée, par les Grecs & par les Romains, dans les ſtatuës & dans les emblêmes de Mercure. Mais ſi les Sauvages n'ont pas ce point de reſſemblance,

* *Apoll. Rhod. lib.* 1. *v.* 640.

† *N. Hiſt. de la Virginie*, *Planche* 6.

qui peut paroître indifférent, n'étant peut-être qu'un de ces ornemens sur lesquels on a pû varier, selon le goût & l'humeur bizarre de chaque Nation, les Grecs, & les Romains n'ont point conservé de leur côté au Caducée ce qui est le plus essentiel au Calumet de Paix. C'est cette pipe, laquelle, selon l'opinion que j'en ai, est un véritable Autel, où les Sauvages offrent au Soleil un sacrifice dans toutes les formes : Sacrifice qui concilie au Calumet ce respect, auquel sont attachés par un esprit de Religion ancienne, la sainteté des sermens, & le droit inviolable des Nations, de la même maniére que ces choses étoient annexées autrefois au Caducée.

Quand je dis que les Grecs & les Romains n'ont point conservé au Caducée cette pipe du Calumet, qui est un véritable Autel, où les Sauvages offrent encore aujourd'hui un sacrifice au Soleil, je ne parle ainsi que sur l'idée que j'ai, que le Caducée & le Calumet n'étoient qu'une même chose dans la première origine. Mon idée paroîtra bien fondée à ceux qui voudront approfondir le nom de πυρφόροι, ou de *Porte-feux*, qu'on donnoit au Caducéateurs, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pour signifier ceux qui étoient revêtus du caractére d'Ambassadeurs dans le temps que le Caducée étoit le symbole sacré de leur Mission. On trouve le terme φόρος dans Hérodote, * dans Xénophon, dans Philon Juif, dans Pollux, & dans Suidas. On peut recueïllir de ce qu'ont dit ces Auteurs anciens, & aprés eux Alexander

* *Herodot. lib. 8. n. 6. Xenoph. de Rep. Laced. p. 400. Philo, de vitâ Mosis, lib. 1. Pollux Onom. lib. 1. cap. 1.*

xander ab Alexandro, & Cœlius Rhodiginus : 1°. Que c'étoient des Prêtres & des Devins, qui faisoient en même temps l'Office d'Ambassadeurs & de Héraults, dont la personne étoit si sacrée, qu'on regardoit comme un des plus grands crimes d'user du droit de la Guerre contre eux, & de leur faire la moindre insulte. 2°. Qu'ils portoient entre leurs mains un Autel nommé *Pyranon* & un feu sacré, qui leur fit donner le nom de *Pyrophores*, & que c'étoit ce feu qui leur concilioit ce respect de la part même de leurs Ennemis. 3°. Que c'étoit par eux qu'on décidoit en dernier lieu de la Paix ou de la Guerre. 4°. Qu'avant le combat ils s'avançoient au-devant des premiers Etendards pour faire des propositions, en conséquence desquelles, ou l'on mettoit bas les armes, ou l'on commençoit la bataille. 5°. Que le respect qu'on avoit pour eux, obligeoit le Vainqueur à faire cesser toute hostilité, dés qu'ils se présentoient pour faire de nouvelles propositions, ou pour témoigner qu'on se soûmettoit; de sorte que pour marquer une victoire complette, & une défaite bien entiére, il avoit passé en proverbe, qu'il n'étoit pas même resté, un Pyrophore pour faire tomber les armes des mains aux Vainqueurs. 6°. Que c'étoit une coûtume générale chez les Grecs, en particulier chez les Lacédémoniens, de se servir de Pyrophores, & de les faire marcher à la tête des armées. Enfin que c'étoit une coûtume si ancienne, qu'elle étoit en usage même avant qu'on eut inventé les Trompettes,

Segm. 14. Suidas, πυρφόρυς, *Alex ab Alex, lib. 5. cap. 2 Cœl, Rhodig. lib. 8, cap. 2,*

dont on s'est servi depuis pour sonner la Charge. † Les Peuples du Pont & de la Cappadoce avoient quantité de ces Devins qu'on appelloit *Pyréthes*, nom dont la signification revient à celle de Pyrophores. Les Auteurs à la vérité ne nous instruisent pas assez, pour nous faire connoître comment étoit fait cet Autel portatif ; mais il nous suffit de trouver dans le Calumet un véritable Autel, un feu sacré, & une victime, qui sont les herbes, dont nous avons déja dit que les Anciens faisoient des sacrifices aux Dieux.

J'ai lû aussi dans quelque Auteur, qu'on ornoit le Caducée avec des cheveux qu'on nattoit proprement, de la même maniére qu'on en use pour le Calumet ; mais quelque soin que je me sois donné, je n'ai pû retrouver mon Auteur. On n'aura cependant point de peine à se le persuader, si l'on fait réflexion, que les Epithétes, que les Auteurs donnent au Bâton de Mercure, marquent qu'il étoit doré, & fort orné : que dans l'usage des Anciens on consacroit les cheveux aux Dieux : & que les Romains, lesquels au lieu de Caducée, se servoient de branches d'olive, de verveine, & d'autres herbes qu'on nommoit *Sagmina*, les ornoient avec de la laine & des bandelettes.

Dans tout le reste le Caducée & le Calumet sont absolument semblables ; car les Sauvages sont persuadés, comme on l'étoit dans l'Antiquité, que c'est un symbole de Paix à ceux qui l'offrent, & le reçoivent, & de Guerre à ceux qui le méconnoissent & le rejettent : qu'il porte droit de vie & de mort : qu'il retire des Enfers, & qu'il y précipite : qu'ils

† *Rhodigin. Lib. 7. cap. 29.*

irriteroient la colére des Dieux & qu'ils attireroient de grands malheurs sur eux, s'ils en avoient violé la foy. En effet il n'y a point de plus sûr garand que ce Calumet, qui, comme dit le Pére Marquette, fait tomber les armes des mains, quand on le montre au plus fort du combat. Enfin les Sauvages disent que c'est le Soleil qui leur a donné le Calumet, de la même maniére que les Anciens disoient, que Mercure avoit reçû le Caducée des mains d'Apollon.

Comme il y a des Calumets de Paix & des Calumets de Guerre, il faut sçavoir les discerner, sans quoi on court risque d'être la dupe de son ignorance ou de son inadvertance; car les Sauvages n'osant pas violer directement la foi du Calumet, tâchent d'user de surprise envers ceux contre qui ils méditent quelque trahison pour les en rendre en quelque sorte responsables, & afin qu'ils ne puissent imputer leur perte qu'à eux mêmes. Un Officier François qui connoît parfaitement bien les mœurs des Sauvages, pensa néanmoins donner dans un piége semblable. Les Sioux, chez qui il étoit, avoient envie de se défaire de quelques Sauvages, qui étoient venus vers ce Commandant, & ils l'auroient enveloppé avec tous les François qu'il avoit sous ses ordres, dans le massacre qu'ils en vouloient faire. Ils firent donc semblant de venir lui parler d'affaires, & lui présentérent douze Calumets. L'Officier, à qui ce nombre de Calumets parut suspect, ne se hâta point de donner sa réponse; & étant de retour dans son Fort, il consulta sur cette avanture un Sauvage des siens qui étoit habile. Celui-ci lui fit remarquer, que parmi ces Calumets, il y en avoit un, qui n'étoit point

natté de cheveux comme les autres, & ſur le bâton duquel étoit gravée la figure d'un ſerpent, dont il étoit entortillé ; il lui fit enſuite comprendre que c'étoit là le ſigne d'une trahiſon couverte. L'Officier prit ſur cela ſes meſures, il éluda la demande des Sioux, & ſe tint ſur ſes gardes dans ſon Fort avec tout ſon monde. C'eſt un ſigne de guerre encore plus ordinaire, à ce qu'on m'a dit, quand ils peignent le bâton du Calumet avec du vermillon dans l'entre-deux des cheveux.

Du Commerce.

Le Calumet eſt non-ſeulement un ſymbole de Paix ou de Guerre ; mais il l'eſt encore du Commerce, ainſi que le Caducée de Mercure, qui pour cette raiſon, devoit procurer la ſûreté des chemins, leſquels lui étoient ſpécialement conſacrés ; & à qui on met pour la même raiſon une bourſe à la main, pour montrer qu'il étoit le Dieu des Marchands, & le garand de leur bonne foi. On a fait injure à Mercure en le faiſant le Dieu des larrons. Rien n'eſt plus oppoſé à l'obligation qu'il avoit de procurer la ſûreté des Voyageurs, que d'en faire une Divinité qui favoriſât le larcin. Il y a apparence que cette attribution a été un effet de la malignité des Anciens, leſquels ont voulu taxer la fidelité des Commerçans, en faiſant de leur Dieu un Dieu des voleurs.

Les Nations Sauvages commercent les unes avec les autres de tout tems. Leur Commerce a cela de commun avec celui des Anciens, qu'il eſt un pur troc de denrées contre denrées. Elles ont toutes quelque choſe

de particulier que les autres n'ont pas, & le trafic fait circuler toutes ces choses des unes aux autres. Ce sont des grains, de la Porcelaine, des fourrures, des robes, du Tabac, des nattes, des canots, des ouvrages en poil d'Orignal, de porc-épic, de Bœuf sauvage, des lits de coton, des ustanciles de ménage, des Calumets; en un mot, tout ce qui est-là en usage pour le secours de la vie humaine.

Les festins & les danses que font les Sauvages en allant en traite chez les autres Nations, font de leur commerce un divertissement agréable. Ils passent de l'une à l'autre, comme quand ils y vont en Ambassade. Tel étoit autrefois le commerce des Peuples de la Thrace & du Pont, lorsqu'ils alloient en Gréce porter leurs marchandises, lesquelles consistoient en des bleds, des pelleteries, du castoreum, & des saumures de poisson, qui étoient trés-renommées; car ils y alloient en dansant, & en faisant de continuels festins, à l'imitation des Peuples qui accompagnoient Bacchus. C'est ainsi que * Dalechamp explique un mot d'un vers de Nicostrate ou de Philétére, raporté par Athénée.

Leur maniére de commercer se fait par voye de present. Il y en a qui se font au Chef, & en gros au Corps de la Nation avec qui on commerce, & qui répond par un équivalent, lequel s'accepte toûjours sans y regarder de trop prés, parce que cette espéce de present peut être regardé comme une sorte de Droit levé sur les marchandises. Ils trafiquent ensuite de particulier à particulier, & d'une Cabane à l'autre. On envoye à l'une de ces Cabanes la chose qui est en vente,

* *Dalechamp. in not. apud Athen. Lib. 3. p. 118.*

de-là on renvoye quelque autre chose qui en est le prix ; mais si l'on n'est pas content, on la fait rapporter d'où elle est venuë, & on retire sa marchandise, à moins qu'on n'offre quelque chose de mieux, ou qui agrée davantage. L'estimation & l'envie d'avoir quelque chose, en réglent seules le prix. Il faut avoir bon œil avec les Sauvages ; ils jouënt d'adresse, comme par-tout ailleurs, & ils sont un peu fripons envers les Etrangers.

M. Frézier raporte une chose singuliére de la maniére de commercer de quelques Indiens du Chili, qui habitent sur les montagnes des Andes, laquelle est assez dans le goût, & dans le génie des Sauvages. * Il dit que dés que les Commerçans Espagnols arrivent dans un endroit, ils vont directement chez le Chef de la Bourgade à qui ils font un present, aussi-bien qu'à chaque personne en particulier de celles qui composent sa famille ; aprés-quoi le Chef fait avertir à son de trompe ses Sujets dispersez de l'arrivée des Marchands avec qui ils peuvent traiter. Ceux-ci étant venus, voyent les marchandises, qui sont des miroirs, des coûteaux, des haches, des peignes, des éguilles, &c. Dés qu'ils ont tout vû & sont convenus de troc, chacun emporte chez soi ce qui lui convient, & se retire sans payer, de sorte que le Marchand a tout livré sans sçavoir à qui, ni voir aucun de ses Débiteurs. Enfin, quand le Marchand veut se retirer, le Chef par un autre son de trompe donne ordre de payer, & chacun revient apporter fidellement ce dont il est convenu.

Enfin, il y a chez les Sauvages certains droits à payer dans les lieux de passage quand

* *Relation du Voyage de la Mer du Sud*, p. 68.

ils font voyage pour aller en traite, & qu'ils passent sur les terres d'une Nation chez qui ils ne veulent point s'arrêter, & qu'ils ont intention de passer outre; car la moindre personne de cette Nation arrêtera vingt & trente canots, en disant qu'elle *barre la Rivière*, ou parce qu'on n'a pas couvert le corps d'un tel Capitaine, ou pour tel autre prétexte qu'il lui plaira d'alléguer. On ne sçait pas ce que c'est que de résister dans ces sortes de rencontres; mais avec un present on en est quitte.

Quelque désintéressé que paroisse le Sauvage, il ne l'est point, & est même assez entendu dans ses affaires; mais comme les Etrangers ne sont pas toûjours à couvert de ses mains qui sont fort légéres, il n'est pas aussi à couvert de ceux qui veulent le tromper ou qui se flâtent de l'avoir trompé, quand ils ont usé à son égard d'une violence, à laquelle il voit bien qu'il lui est inutile de s'opposer.

Je dirai ici en finissant cet Article, que jusqu'à présent les Européens qui ont commercé avec les Ilinois, & avec les autres Peuples de la Louisiane, se sont servis du Calumet de Paix à l'imitation de ces Peuples, & qu'ils ont participé à toutes les cérémonies qu'ils ont coûtume de pratiquer, pour recevoir les Etrangers, pour obtenir la liberté du passage, pour assurer la tranquilité du Commerce, pour pleurer les morts, & pour serrer les nœuds des alliances qu'ils contractent. Je ne sçais pas ce que les Missionnaires des differens Ordres pensent sur ce point, s'ils ont pénétré les motifs de Religion renfermés dans cet usage, & s'ils en font un sujet de scrupule à ceux qui l'observent, ou

biens s'ils croyent devoir le permettre, en supposant que les Sauvages n'ont point du tout de Religion, ou que ce qui auroit été anciennement pratique de Religion, ne fait plus d'impression sur eux, & ne doit plus être regardé que sur le pied d'une coûtume purement civile. Pour moi qui sçais que les Sauvages sont trés-superstitieux, qui crois appercevoir chez eux de grands restes du Paganisme, & qui vois dans celui ci une Idolâtrie trés-marquée, je crois aussi devoir faire connoître l'obligation où l'on est d'abolir entiérement cet usage, de l'interdire absolument aux Européens, & de le faire quitter aux Nations, qui ont embrassé, ou qu'on dispose à embrasser nôtre sainte Foi.

DE LA CHASSE ET DE LA PESCHE.

SI la Guerre est de tous les exercices le plus noble, & celui dont le Sauvage se fait le plus d'honneur, suivant en cela l'idée commune de toutes les Nations qui en font dépendre leur gloire ; ceux de la Chasse & de la Pêche sont pour lui les plus ordinaires, parce qu'ils lui sont les plus nécessaires à la vie, & qu'il en retire la plus grande partie des choses qu'il lui faut pour son entretien, les viandes dont il se nourrit, les habits dont il se couvre, les huiles dont il se graisse, & les pelleteries dont il fait commerce. Les

Peuples errans ne vivent presque que de chair & de poisson ; une partie de l'année ils sont Ichtyophages, rodant sans cesse sur les bords de la Mer, des Lacs & des Riviéres, & ils passent l'autre dans les bois à courir aprés les bêtes fauves.

Je n'entrerai point ici dans le détail de leurs différentes Chasses, & de leurs différentes Pêches : de leur maniére de boucanner les viandes, de les faire sécher au feu, ou au Soleil, & de les réduire en farine ; ce sont des choses trop connuës & trop usées, pour en grossir cet Ouvrage. Il suffira, selon mon dessein, de dire que la Chasse & la Pêche ayant été, pour ainsi parler, les premiéres occupations des premiers hommes, que la nécessité obligeoit de vivre dans les forêts, dont la terre étoit alors hérissée, ou sur le bord des Riviéres & de la Mer ; c'est ce qui a donné lieu aux Générations postérieures de les consacrer sous les noms de Faunes, de Tytires, de Sylvains, de Dryades & de Monticoles ; persuadées ensuite de cette extravagante imagination, elles allérent se faire un point de Religion de croire que chaque arbre avoit son génie qui y faisoit son séjour ; & que de la même maniére chaque Lac, chaque Riviére, chaque Fontaine, avoit ses Dieux, ses Déesses, ses Napées, ses Nayades, comme la Mer avoit outre ses grands Dieux, ses Néreïdes & ses Tritons. La superstition croissant ensuite avec le temps, on introduisit une multiplicité prodigieuse de petites Divinités d'un ordre inférieur, lesquelles ne devoient, comme nous l'avons dit dans l'Article de la Religion, leur existence qu'à l'ignorance des temps, à l'imagination égayée des Poëtes, à qui il ne coû-

toit rien de faire des Apothéoses, & de métamorphoser, aprés leur mort, les hommes en quelque chose de différent de ce qu'ils étoient de leur vivant.

DES JEUX.

OUTRE les occupations nécessaires, les Sauvages en ont encore d'autres, qui sont ou de pur divertissement, tels que les jeux d'hazard ou de divertissement, mêlé d'un exercice, qui est du ressort de la Gymnastique, lequel sert à dénoüer le corps, & à le former. Ces Jeux sont aussi de la première institution des hommes, & les premiers dont les anciens Auteurs nous ayent donné connoissance. Ils sont antérieurs à ceux que Palaméde inventa durant le siége de Troye, & peut-être le sont-ils à ceux qu'inventérent les Lydiens, qu'on fait les premiers Auteurs de toutes sortes de jeux, sur une histoire qu'en rapporte Hérodote *, ou bien sur la ressemblance des termes *Lydii* & *Ludi*; ce qui paroît une conjecture assez foible.

Jeu des Osselets.

Le Jeu d'hazard le plus célébre des Sauvages, est un jeu de noyaux ou d'osselets faits de la rotule des jambes de derriére de l'élan, & des autres os arrondis de quelque animal que ce soit. Ils sont à peu prés gros deux fois

* *Herodot. Lib. 1. n. 94.*

comme des noyaux de cérise, & faits presque de même en forme ovale ou elliptique. Quoiqu'on puisse y distinguer six faces, ils n'en ont proprement que deux plus larges que les autres, qui s'applatissent insensiblement, perdant un peu de leur rondeur, & sur lesquelles le noyau se repose plus facilement. L'une de ces faces est peinte de noir, & l'autre d'un blanc jaunâtre. Le nombre n'en est point déterminé ; on en peut mettre plus ou moins au gré des joüeurs. Cependant il ne passe pas le nombre de huit, & est plus communément de six. Ils jettent ces noyaux dans un plat de bois fort uni, évasé par ses bords, & fort arrondi sur ses deux faces, concave & convexe. Ce plat a presque la figure d'une gamelle dont on se sert dans les Vaisseaux. Ils agitent long-temps ces noyaux dans ce plat, & aprés les avoir ainsi agitez, ils posent le plat sur le tapis, en frappant contre terre avec le plat même, pour faire sauter les noyaux. Ils lui donnent aussi en même temps une impulsion, qui le fait tourner long-temps sur lui-même, & ils aident encore le mouvement que les noyaux reçoivent dans le plat ainsi agité, par un petit vent qu'ils font de la main, pour les faire tourner ou asseoir de la façon qu'ils souhaitent.

Quelquefois sans se servir de plat, ils ne font que jetter les noyaux en l'air, & les laissent retomber sur une peau bien étenduë à terre, ou bien sur une natte fine. Il n'y a guéres néanmoins que les femmes qui joüent ainsi, & les noyaux dont elles se servent, sont un peu plus gros que les autres. Ce jeu n'est guéres différent d'un autre qui est en usage chez les Négres d'Afrique, & dont le Pere

Labat parle ainsi* » Le jeu qu'ils joüent (les
» Négres,) & qu'ils ont aussi apporté aux
» Isles, est une espéce de jeu de dez. Il est
» composé de quatre bouges ou coquilles,
» qui leur servent de monnoye. Elles ont un
» trou fait exprés dans la partie convexe,
» assez grand pour qu'elles puissent tenir sur
» ce côté-là aussi aisément que sur l'autre. Ils
» les remuënt dans la main, comme on re-
» muë les dez, & les jettent sur une table. Si
» tous les côtez troüez se trouvent dessus,
„ ou les côtez opposez, ou deux d'une façon,
„ & deux d'une autre, le Joüeur gagne;
„ mais si le nombre des trous ou des dessous,
„ est impair, il a perdu.

Quoique sur les noyaux il n'y ait que deux côtez marquez, l'un de blanc, & l'autre de noir, il peut cependant y avoir une multitude de combinaisons, qui peuvent rendre la partie longue & agréable. Les Sauvages ont la même fureur pour ce jeu, que les Joüeurs les plus acharnez peuvent avoir. On les voit joüer une moitié de Village contre l'autre, & quelquefois les Villages voisins se rassemblent pour faire une partie. On étale auparavant les pelleteries, la porcelaine, & tout ce qui doit être le prix du Vainqueur. Il n'est pas rare d'en voir dans ces occasions pour la valeur de plus de deux mille écus. J'ai lû quelque part, qu'il y a des particuliers qui y perdent non-seulement tout ce qu'ils ont vaillant, & qui se retirent nuds dans les plus grandes rigueurs de l'hyver; mais qui engagent encore leur liberté pour quelque tems: aussi ne négligent-ils rien pour avoir des sorts qui les rendent heureux, & quelques-

† *Nouveaux Voyages aux Isles de l'Amérique*, tome 4. pag. 153.



35.

t (les

é aux

Il est

uns se préparent au jeu par des jeûnes austéres de plusieurs jours.

C'est un des plus grands plaisirs du monde de les voir joüer, tant ils paroissent ardens & animez: Bien qu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat pour les deux partis opposez, on peut dire néanmoins que tous joüent ensemble ; ceux là ne font que donner le bransle, & tous les autres suivent les mouvemens qu'ils déterminent, comme s'ils avoient tous la main à l'œuvre. Tandis que l'un des Joüeurs agite le plat, ceux qui parient avec lui, crient tous d'une voix, en répétant sans cesse le souhait qu'ils font pour la couleur & pour l'assiette des noyaux ; tous les autres de la partie adverse crient aussi de leur côté en demandant tout le contraire. Ils prononcent leurs mots avec une vivacité & une volubilité surprenante, & souvent ils ne font que les tronquer ; cependant les uns & les autres frappent sur eux-mêmes, se donnent des coups terribles, & entrent dans une action si véhémente, que quoiqu'ils soient à demi-nuds, ils sont d'abord tous en sueur, comme s'ils avoient joüé une forte partie de paulme, ou fait quelque autre exercice plus violent.

Les Dissertations qu'ont fait les Sçavans sur ces termes, *Tali*, *Tessera*, *Calculi*, qu'on a pris quelquefois indifféremment les uns pour les autres, nous ont fait connoître & discerner trois jeux distinguez ; de sorte que nous croyons sçavoir aujourd'hui, que le jeu appellé *Talorum*, étoit un jeu d'osselets, ou de noyaux, lequel ne paroît plus être en usage dans l'Europe depuis long-temps. Que celui qu'on nommoit *Tesserarum*, est le jeu des dez : & que les Sçavans paroissent persuadez

qu'on doit entendre le trictrac par celui qu'on appelloit *Calculorum*.

Le jeu des Sauvages que je viens de décrire, est manifestement ce jeu d'osselets des Anciens, appellé *Talorum*; ce que je crois pouvoir prouver suffisamment par les remarques qu'ont fait sur cette matiére les Sçavans qui en ont écrit, & en particulier Cœlio Calcagnini, Jules César Boulanger, & Adrien Junius, qui en ont le mieux traité. Ce qu'ils en ont dit, servira à fonder mes conjectures, & la description que j'en ai faite, contribuëra peut-être à éclaircir les leurs.

Ce jeu avoit pris son nom d'un petit os *, qui se trouve dans la courbure des pieds de derriére de presque tous les animaux qui ont le pied fourchu, & qui est nommé *Talus* par les Latins, & *ἀστάγαλος* par les Grecs. Cet os fut apparemment la premiére matiére dont on se servit pour faire ces osselets dont on joüoit, & le nom leur en resta, quoiqu'on y employât depuis non-seulement toutes sortes d'os arrondis; mais encore d'autres matiéres différentes †, comme les métaux, l'yvoire, & même les noyaux des fruits, tels que les Dactyles, des Palmes, &c.

* *Calcagnini de Talorum ludo*, *p.* 288. Est autem Talus propriè Bisulcorum in suffragine pedum posteriorum osficulum non rotundum planè, sed rotunditatis tamen parte magnâ particeps. &c

Talum eum esse apud Latinos quem Græci vocant Astragalum, ita certum est, ut vix probatione indigeat.... Plinius Lib. 34. ubi de Polycleto verba facit. Fecit, inquit: & distringentem se & nudum telo incessentem, duosque pueros item nudos talis ludentes, qui vocantur Astragalizontes.

† Tali aurei apud Apoll. Rhodium, Lib. 3. ex cornu vel osse, vel talo Hinnuli apud Callimachum. Ex dactylo palmæ, Athen. Lib. 5. Eburnei Propert. Lib. 2.

Le *Talus* ou l'*Astragale* étoit fort différend du dé ou du cube ; car celui-ci a six côtés quarrés parfaitement égaux ; de sorte qu'il peut être assis également sur chacune de ses faces. L'Astragale † au contraire étant ovale, avoit à la vérité six côtés distingués, mais inégaux, & plus ou moins arrondis, selon le sens des faces qui se répondent.

Les deux extrémités de l'Ellipse, qu'on appelloit les *Antennes*, & qui sont les deux faces extrêmes les plus éloignées & les plus arrondies, étoient si courbes, que l'Astragale ne pouvoit pas plus s'y tenir qu'un œuf sur sa pointe. Ainsi il étoit trés-rare qu'on vit les osselets dans cette assiette, à moins qu'il ne s'en trouvât quelqu'un gêné dans cette situation, qui n'est pas naturelle, par les autres osselets voisins.

Gellius & Calcagnini disent que les autres quatre faces servoient aux Joüeurs, & que l'Astragale pouvoit être assis sur ses deux faces latérales, qui étoient les plus étroites. Boulanger dit aussi qu'il pouvoit s'y arrêter ; mais qu'il y étoit beaucoup moins stable, que sur ses deux autres faces plus larges ; cependant il ajoûte ensuite, que l'Astragale ne pouvoit guéres tomber, & prendre une assiette fixe, que sur l'une de ces deux dernières.

Cet Auteur croit que de ces deux faces plus larges, l'une étoit cave, & l'autre convexe, ce qui faisoit la différence du *Suppus*

† Sex verò sunt tali latera, etsi quatuor in usu ludentium sint. Nam duo sunt ita incurva, ut illis Talus vix possit consistere, has κοραίας, id est, *Antennas*, videtur Aristoteles appellasse.

Gellius, *Lib.* 1. Talus quatuor tantum partes habet quibus insistat cum ab utroque longitudinis extremo rotundetur.

& du *Planus*, ¶ qui ſont deux termes, leſquels ſemblent dénoter l'aſſiette du noyau; mais peut-être Boulanger ſe trompe-t'il en ce point. Car les faces des noyaux ſe répondoient parfaitement, & étoient toutes convexes, avec quelque différence néanmoins les unes des autres, les deux plus larges étant beaucoup plus applaties que les autres quatre, & ſur tout que les deux extrêmes, qui étoient beaucoup plus éminentes. Calcagnini l'a fort bien remarqué quand il dit, qu'il a déja fait voir que l'Aſtragale n'étoit pas rond d'une rondeur parfaite & abſoluë; mais qu'il s'applatiſſoit inſenſiblement perdant un peu de ſa rotondité. Boulanger dévroit l'avoir compris lui-même de ce qu'il dit ailleurs, qu'il n'y avoit aucun côté qui fut abſolument plane & uni, d'où il lui eut été facile de conjecturer, que chaque côté ſe raportoit à celui qui lui étoit oppoſé, s'arrondiſſant en dehors; d'autant mieux que cette cavité paroît abſolument inutile, les couleurs dont ils ſont peints, ſuffiſant à les différencier. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que dans l'Architecture l'Aſtragale eſt une piéce arrondie: & que les Latins nommoient * *Ta-*

¶ *Bullingerus de ludis veterum.* In latera minus lata ſi cadat, ſtat; ſed minus ſtabilis eſt quam ſi in latiores duas ſuperficies caderet, ſuppuſque aut planus fieret. . . . . Talus igitur non ferè cadit niſi duobus modis, vel in eam faciem è duabus quas habet latiores, quæ cava eſt, vel in oppoſitam quæ eminet & protuberat.

Calcagnini, *p.* 293. Aſtragalos planè rotundos negavimus, perfectâ ſcilicet, & abſolutâ rotunditate, ſed parte ſui leviter preſſâ.

Bullinger loco citato. Ei (Talo) nulla facies plana perfectè.

* Cornel. *in Perſii Satyram.* 5. Talum, eminentem rotunditatem eſſe dicit eamque ob cauſam faſtigium Templi rotundi talum quoque dici affirmat.

lus, la partie convexe de leurs Temples faits en rotonde.

Voilà, ce me femble, les noyaux de nos Sauvages, bien conformes aux Aftragales des Anciens, quant à leur configuration.

Les Auteurs ont un peu plus de peine à démêler ce qui étoit marqué fur les faces de ces offelets, qu'ils n'en ont eu à attraper leur forme. Ils conviennent néanmoins de deux chofes. La premiére, c'eft que l'Aftragale n'avoit pas de points marqués : † La feconde, c'eft que l'affiéte feule, ou la pofition de l'Aftragale, tenoit lieu de points, & avoit le même effet.

Mais il fuppofent qu'avec cela ils avoient des figures différentes, & ils fe tourmentent beaucoup pour fçavoir ce que c'étoit que l'*Unio* & le *Senio*, le *Chius* & *Coüs*, *Canis* & *Venus*, & autres termes femblables. Cependant, à bien examiner ces prétenduës figures, cela devoit fe réduire à deux couleurs, ou à deux côtés marqués ; car, felon eux-mêmes, rien ne répondoit aux points, qui dans les dez, marquent le double deux, le ternes, le carmes, & le quines. Il n'y avoit que l'équivalent de l'as & du fix. Je crois qu'il faut en effet conclure, qu'il n'y avoit que deux couleurs comme fur les noyaux de nos Sauvages, fçavoir le blanc & le noir, ou bien deux autres couleurs différentes qui revinffent au même, & qui étoient abfolument néceffaires, pour qu'on y connut quelque variété.

Euftathius, fur le fixiéme Livre de l'Iliade,

† *Bullinger. loc. cit.* Talis, ipfe cafus fuit propunctis numerorum, quia ipfis fua figura fuit.

Adrian. Junius Anim. Lib. 2. In Talis, pofitus ipfe five ratio lapfus, vicem obtinebat numeri teftante Pollnce.

fait mention d'une espéce de Jeu, dans lequel on joüoit avec soixante calculs blancs & noirs. Ce jeu ne pouvoit être ni le trictrac, ni les dames, ni les échets. Ne seroit-ce point celui dont nous parlons, où le nombre des noyaux est plus arbitraire ? Quoiqu'on puisse aussi s'être fort bien trompé, en mettant dans le rang des nombres un dixain de plus, & comptant soixante calculs au lieu de six.

Boulanger suppose encore, que l'un des deux côtés marqués étoit l'heureux, & l'autre le malheureux. Cela peut être, & cela devoit être, quand on ne joüoit qu'à un seul dé ; & dans ce cas, c'étoit l'*unio* qui perdoit, & le *senio* qui gagnoit. Le même Auteur dit aussi, aprés Cicéron, * que le coup de Vénus étoit celui où les noyaux se trouvoient tous sous différentes faces, & celui de *can s*, quands ils se présentoient tous sous la même. La chance la meilleure étoit le coup Royal *Basiliscus* ou de Vénus. La plus mauvaise au contraire portoit le nom de *Damnosi Cane*. Le coup de Vénus chez les Sauvages, c'est tout blanc ou tout noir, selon la couleur dont on est convenu.

Ces diverses combinaisons étoient au nombre de trente-cinq chez les Anciens, disent les Auteurs ; cela est cependant difficile à concevoir, s'ils ne joüoient communément

* *Bullinger. ibid.* In Talis, Binio, Ternio seu trio, quaternio non fuere, soli senio, id est Venus, & unio, id est canis, fuêre. Venus si diverso omnes vultu, canis si uno omnes tali vultu caderent. Si unico Talo luderent, senio felix fuit, unio damnosus.

Cicéron dit bien, que le coup de Venus consistoit en ce que les Astragales se présentoient chacun sous différentes faces ; mais il ne dit pas que chacune de ces faces eut sa figure, & il faut l'accorder avec ce que dit Pollux.

qu'à quatre noyaux. Les noms qui les signifioient, étoient pris de ceux de leurs Dieux, * de leurs Heros, ou bien des événemens ou des monumens les plus célébres; tel étoit le coup, appellé *Stesichorius*, du Tombeau de cet homme, qui étoit un Tombeau de figure Octogone. L'*Euripidius* pris du nom de l'un des quarante Préfets, qui furent établis à Athénes après qu'on en eut chassé les trente Tyrans. Mais toutes les différentes combinaisons étant arbitraires, & ayant pû varier selon les temps, & selon les lieux, il faut précisément s'en tenir à ce que dit Pollux de la différente position des noyaux, dont la combinaison diverse, prise de leur situation & de leur couleur, aura fondé en différens endroits, différens noms, & des coups diversement heureux ou malheureux.

† Apollonius de Rhodes faisant joüer Cupidon avec Ganyméde, leur fait mettre sur le jeu, pour prix de leur victoire, les Astragales même avec quoi ils joüoient. Ils représente Ganyméde triste, n'en ayant plus que deux de reste, tandis que Cupidon vainqueur en avoit plein ses mains & les replis de sa robbe. Les enfans parient encore ainsi tous les jours pour les dez même avec quoi ils joüent.

¶ Pausanias, dans ses Achaïques, dit, que ceux qui venoient consulter les Dieux à un Temple d'Hercule, qui étoient dans le territoire des Buriens, tiroient leurs augures, en guise de réponse, du sort des Astragales. Ils en jettoient quatre sur une table, & l'explication de ce qu'ils cherchoient, se trou-

* *Calcagnini, de ludo Talor. p. 190.*
† *Apoll. Rhod. Lib. 3. v. 117.*
¶ *Pausanias in Achai. p. 233.*

voit écrite sur la table même sous les Astragales. C'étoit apparemment une rouë de fortune. Les sorts de Lycie si célébres dans l'Antiquité, * se tiroient peut être avec un jeu d'osselets tout semblables ; ce qui se trouve encore fondé sur l'usage des Sauvages, qui conjecturent sur leurs maladies, & sur-tout le reste, par un jeu de plat que leurs Jongleurs ordonnent trés-frequemment.

Le plat dans lequel on jette les noyaux, avoit été inventé par les Anciens pour empêcher les tromperies des Pipeurs, aussi bien que le cornet dont on se sert pour les dez. Les noms d'*Orca*, dont le Goulet étoit fort étroit, & de *Pyrgus* ou *Turricula*, dont la figure parle d'elle-même, ne pouvoient convenir qu'au cornet. Ceux d'*Alveolus* représentent assez bien le plat de l'Astragale. Le mot *Abacus* pouroit peut-être signifier la même chose, quoiqu'il signifie mieux le Damier où l'on joüe aux Echets, au Trictrac & aux Dames. Le terme *Fritillus* peut avoir été commun au plat & au cornet, à cause qu'on agitoit les noyaux ou les dez dans l'un & dans l'autre avec grand bruit.

Enfin pour finir cet Article, les Anciens en joüant leurs jeux de hazard, se donnoient autant de mouvement, que les Sauvages s'en donnent aujourd'hui, & faisoient paroître la même vivacité. A chaque coup qu'ils jettoient, ils invoquoient les noms de leurs Dieux, les Cliens, ceux de leurs Patrons, & les Amans, ceux de leurs maîtresses. Ils demandoient à haute voix le sort qu'ils sou-

* Stace Lib. 3. de la Thébaïde. Virgile au Liv. 4. de l'Eneide, parlent des sorts de Lycie ; mais ils ne disent point en quoi consistoient ces sorts.

haitoient ; ils croioient, & s'agitoient avec tant d'action, qu'ils en suoient à grosse gouttes ; ce qui fit dire à Auguste, écrivant à Tibére, ainsi qu'il est rapporté dans Suétone, *forum Aleatorium calefecimus*. C'est aussi ce qui a fondé la conjecture, que le mot latin *Alea*, vient du Grec Ἀλέα, qui signifie une chaleur moite, parce que le désir de gagner, animoit si fort les Joüeurs, qu'ils en suoient, & qu'ils échauffoient par la véhémence de leur action les Académies où l'on donnoit à joüer.

Jeu des Pailles.

Un autre jeu de hazard des Sauvages, & qui est en même temps un jeu d'adresse, c'est le Jeu des Pailles, ou, pour mieux dire, des Joncs. Car ce sont de petits joncs blancs de la grosseur des tiges de froment, & de la longueur de dix pouces. Je ne l'ai jamais vû joüer, & je n'en trouve aucun vestige dans l'Antiquité. M. Boucher, que j'ai vû mourir à l'âge de 95. ans, & qui ayant vécu comme les Patriarches, a laissé une postérité aussi nombreuse, laquelle fait aujourd'hui honneur à la Colonie, pour le service de laquelle il s'est consumé, parle de ce jeu en ces termes, dans son petit Ouvrage, intitulé *Histoire du Canada*.

» Ce Jeu de Pailles se fait en effet avec de » petites pailles qui sont faites exprès, & » qui se partagent en trois, comme au ha- » zard fort inégalement. Nos François ne l'ont » encore pû apprendre. Il est plein d'esprit, » & ces pailles sont parmi eux, ce que les » cartes sont parmi nous.

Le Baron de la Hontan en fait aussi un jeu purement d'esprit & de nombres, ou celui

qui sçait compter, diviser, soustraire, & multiplier le mieux par ces pailles, est assuré de gagner. Il faut qu'il y ait à cela de l'usage & de la pratique; car les Sauvages ne sont rien moins que bons Computistes. On peut du moins assurer que leur Arithmétique n'est pas fort chargée, & ne s'étend pas loin.

Le Sieur Perrot, qui étoit un Voyageur célébre, & l'un des Européens que les Sauvages de la Nouvelle France ayent le plus honoré, a laissé une description de ce jeu dans ses Mémoires manuscrits. Je l'aurois insérée ici volontiers; mais elle est si obscure, qu'elle est presque inintelligible. Personne des autres François Canadiens que j'ai vû, n'a sçû m'en rendre raison; tout ce que j'ai pû en apprendre, c'est qu'aprés avoir divisé ces pailles, ils les font passer dans leurs mains avec une dextérité inconcevable: que le nombre impair est toûjours heureux, & le nombre de de neuf supérieur à tous les autres: que la division des pailles fait hausser, ou baisser le jeu, & redoubler les paris, selon les différens nombres, jusqu'au gain de la partie, laquelle est quelquefois si animée, lorsque les Villages joüent les uns contre les autres, qu'elle dure des deux & trois jours. Quoique tout s'y passe tranquillement, & avec une bonne foi apparente, il y a cependant bien de la friponnerie & des tours d'adresse. Les Sauvages ont une légéreté surprenante dans la main; & bien qu'il soit trés-difficile de tromper dans leur jeu de noyaux, qui n'ont que deux couleurs trés-sensibles; & qui sont exposés à la vûë dans un plat fort évasé, ils sçavent y piper à merveille. Au reste, je ne sçache pas que ces deux jeux, dont je viens de parler, soient

en uſage autre part que dans l'Amérique Septentrionale.

De la Sphériſtique.

Le Jeu de Paulme, qui eſt du reſſort de la Gymnaſtique, n'eſt pas moins ancien que celui de l'Aſtragale. * Apollonius de Rhodes, aprés avoir fait joüer Cupidon avec Ganyméde à celui-ci, ainſi que nous venons de le rapporter, le lui fait quitter, bien qu'il eut eut tout l'avantage, ſur l'eſpérance que lui donne Venus ſa mere, de lui faire préſent d'une belle balle; la même que Jupiter avoit reçû de ſa nourrice Adraſtée, & dont ce Dieu avoit fait les plus doux amuſemens de ſon enfance dans l'Iſle de Créte; pourvû que de ſon côté il veüille bien lui accorder la grace qu'elle vient lui demander en faveur de Junon & de Minerve.

Homére, dans le ſixiéme & dans le huitiéme Livre de l'Odyſſée, y fait joüer les Phéaciens. Dans le premier endroit, c'eſt Nauſicaa fille du Roy, qui s'en donne le divertiſſement ſur le bord de la Mer avec ſes ſuivantes. Dans le ſecond, ce ſont deux jeunes hommes, leſquels excelloient dans cet art, & à qui perſonne n'oſoit ſe comparer. Par ordre d'Alcinoüs, ils danſent ſeuls en joüant, & ils le font avec tant de juſteſſe & d'agrément, qu'ils attirent les applaudiſſemens de tous ceux qui aſſiſtent à ce ſpectacle. Les Anciens s'étudioient à donner de la bonne grace à tous leurs mouvemens; ce qui a fait regarder la Sphériſtique comme une partie de l'Orcheſtique, dont on donnoit des leçons dans les Gymnaſes publics. Il eſt pourtant

* *Apoll. Rhod. Lib.* 3. *v.* 135.

difficile de comprendre qu'on puiſſe joüer à la paume, & danſer une danſe réglée.

Entre les eſpéces de Sphériſtique, outre le Coryque & le Ballon, les Grecs & les Latins avoient encore différens jeux de Balle qu'on peut démêler dans Boulanger, dans Mercurialis qui en a traité fort au long, & dans le diſcours de M. Burette, inſeré dans les recuëils des Memoires de Litterature de l'Académie Royale des inſcriptions. Je n'en dirai rien ici que ce qui a rapport au jeux de nos Sauvages, leſquels en ont auſſi de quatre ou cinq eſpéces.

La premiére ſe joüe de cette ſorte. Aprés avoir marqué deux termes aſſez éloignés, comme ſeroit de cinq cens pas, les Joüeurs ſe raſſemblent dans l'eſpace du milieu entre les termes. Celui qui doit commencer le jeu, tient en main une balle plus groſſe, mais moins ſerrée que celles de nos jeux de paulme. Il doit l'a jetter en l'air le plus perpendiculairement qu'il lui eſt poſſible, afin de la ratrapper lorſqu'elle retombera; tous les autres forment un cercle autour de lui, tenant leurs mains élevées au-deſſus de leurs têtes pour la recevoir auſſi dans ſa chûte. Celui, qui a pû s'en rendre le maître, tâche de gagner l'un des buts éloignés; l'attention des autres ſe porte au contraire à lui couper chemin, à le tenir écarté de ces buts en le repouſſant toûjours vers le milieu, enfin à le ſaiſir, & à lui arracher la balle. Mais celui ci obſervant toutes leurs démarches, eſquive tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, tenant toûjours la balle bien ſaiſie, cherchant toûjours à ſe dépétrer de ceux qui ſe pourſuivent, pouſſant & culbutant tous ceux qui ſe rencontrent en ſon chemin, juſqu'à ce qu'il ſe voye en danger

* Pollux, Lib. 9. cap. 7. Segm. 105.



36.

ger d'être pris ſans reſſource. Alors il doit la jetter à un des plus leſtes de la troupe, qui ſoit en état de la défendre. Mais pour allonger la patrie, ſon adreſſe conſiſte à la rejetter à ceux qui ſont derriére lui les plus éloignés du but vers lequel il couroit, de tromper ceux-là même, en faiſant ſemblant de viſer d'un côté, & la lançant de l'autre; aprés-quoi de pourſuivi, il devient pourſuivant à ſon tour, & ne prend point l'eſpérance de ratrapper ſa balle, laquelle paſſe ainſi de main en main, ce qui fait un divertiſſement fort vif, fort agréable, & qui ne manque point d'art, juſqu'à ce qu'enfin quelqu'un plus heureux puiſſe gagner l'un des buts. C'eſt en cela que conſiſte le gain de la partie, qu'on recommence toûjours de la même maniére.

Le commencement de ce jeu eſt ſemblable à celui que les Anciens nommoient Ο'υρανία*, lequel conſiſtoit ſelon la deſcription qu'en donne Pollux, en ce que l'un des Joüeurs jettoit en l'air la balle, que les autres tâchoient de ratrapper en ſautant avant qu'elle retombât à terre. Mais, ou cette deſcription eſt bien imparfaite, ou ce jeu étoit bien froid, s'il n'y avoit que cela. Cet Auteur croit que c'étoit celui auquel Homére fait joüer les Phéaciens; mais celui que je viens de décrire, ne peut être joüé à deux, ainſi que le faiſoient Halius & Laodamas chez Alcinoüs: c'eſt pourquoi je penſe que c'eſt plûtôt le jeu appellé *Phaininda*, *Phenin-da*, ou *Poennida*, que Pollux diſtingue de l'Epyſcire, dont je parlerai tout à l'heure. Selon le ſentiment du même Auteur, il fut appellé ainſi, ou de *Phenindus* ſon Inventeur, ou de mot grec φενακίζειν, parce que dans

* *Pollux, Lib. 9. cap. 7. Segm. 105.*

ce jeu on cherchoit à tromper en jettant la balle d'un côté, aprés avoir fait semblant de la jetter de l'autre.

Le Poëte Antiphane † semble aussi le désigner dans quelques vers citez par Athénée, & dont voici le sens. „ L'un prenant la bal-„ le, la jettoit gayement à un autre, esqui-„ voit en même temps le coup de celui-ci, „ poussoit celui-là hors de sa place, & crioit „ à cet autre de toute sa force de se relever.

On jouë encore aujourd'hui en Basse-Bretagne un jeu qui en approche fort, & qui est trés-connu dans le pays sous le nom de *la Soule*.

La seconde espéce de Sphéristique des Sauvages, est le jeu de Crosse. Lés régles en sont absolument les mêmes que celles de l'Episcyre, dont Pollux * fait cette description. „ Les Joüeurs se partagent selon leur nom-„ bre, & se distribuënt en deux bandes au-„ tant égales qu'il se peut. Ils tirent ensuite „ au milieu du terrain une ligne qu'on appel-„ le σκύρος, sur laquelle on met la balle. Ils „ tirent de la même maniére derriére chacu-„ ne des deux bandes, deux autres lignes é-„ loignées pour servir de terme. Ceux que le „ sort a choisis, poussent les premiers la balle „ vers le parti opposé, qui fait de son côté „ tous ses efforts pour la renvoyer d'où elle „ vient. La partie dure ainsi, jusqu'à ce que „ les uns ou les autres ayent conduit leurs „ adversaires au terme, ou à la ligne qu'ils „ devoient défendre.

La seule différence qu'il peut y avoir entre le jeu de Crosse & l'Episcyre, ou l'*Harpastum*, c'est qu'au premier pour pousser la bal-

† *Antiph. apud Athen. Lib. 1. p. 15.*
* *Pollux, Lib. IX. cap. 7. Seg. 104.*

le, on ſe ſert de bâtons recourbez, au bout deſquelles pluſieurs Sauvages ont des maniéres de raquettes, au lieu qu'il ne paroît pas qu'on ſe ſervît des uns ou des autres dans le ſecond ; car, à l'exception des braſſards dont on uſoit pour joüer au ballon, nous ne trouvons nulle trace d'aucun inſtrument, que les Anciens ayent employé dans leur Sphériſtique. Il ſemble néanmoins qu'on peut l'inférer, non-ſeulement de l'antiquité du jeu de Croſſe, qu'il n'eſt pas poſſible que les Anciens n'ayent connu, puiſqu'il eſt aujourd'hui auſſi répandu dans l'Europe juſqu'aux extrémitez de la Lapponie, qu'il l'eſt dans toute l'Amérique depuis le Nord juſqu'au Chili ; mais on peut encore le conclure de la deſcription qu'en fait Pollux, puiſqu'elle porte qu'on y mettoit la balle à terre ſur le Scyros, ou la ligne du milieu, & de l'épithéte de *Poudreux*, que Martial * donne à l'*Harpaſtum* toutes les fois qu'il en parle, auſſi-bien que de celle d'*Arenaria*, qui ſe trouve dans St Iſidore de Séville †, ce qui nous ſignifie que cette balle rouloit toûjours dans la pouſſiére. Les Mingreliens joüent ce jeu-là à cheval, & la deſcription qu'en fait l'Auteur Italien § de la Relation de la Colchide, eſt trés-jolie.

La troiſiéme eſpéce de Sphériſtique des

* Martialis Lib. 7. Epig. 31. Lib. 4. Epigr. 48.
Hæc rapit Antæi velox in pulvere draucus
Grandia qui vano colla labore facit.
Idem, Lib. 4. Epigr. 19.
Sive Harpaſta vagus pulverulenta rapis.

† *Iſidor.* Lib. 18. *cap.* 65. Pila propriè dicitur quod ſit pilis plena.
Nec tu parce pilos vivacis condere cervi
Unica donec erit geminam ſuperaddita libram.

§ *Hiſtoria della Colchide*, *cap.* 18, *p.* 107.

Sauvages, eſt un exercice de petite balle, qui n'eſt guéres joüé que par les filles. Les loix n'en ſont pas différentes, à ce que je crois, de la Trigonale des Romains. On peut la joüer à deux, à trois, ou à quatre. La balle y doit être toûjours en l'air, aller de main en main, & celle qui la laiſſe tomber, perd la partie.

Une quatriéme eſpéce ſe trouve chez les Abénaquis. Leur balle n'eſt qu'une veſcie enflée, qu'on doit auſſi toûjours ſoûtenir en l'air, & qui en effet eſt ſoûtenuë long-tems par la multitude des mains qui la renvoyent ſans ceſſe; ce qui forme un ſpectacle aſſez agréable.

Les Floridiens en ont une cinquiéme eſpéce. Ils dreſſent un mât haut de pluſieurs coudées, au-deſſus duquel ils mettent une cage d'oſier, laquelle tourne ſur ſon pivot. L'adreſſe conſiſte à toucher cette cage avec la balle, & à lui faire faire pluſieurs tours.

Leurs balles n'ont point de force Elaſtique, & ne peuvent être priſes au bond. Celle du jeu de Croſſe eſt faite de cuir, pleine de poil de Cerf ou d'Elan, ainſi que celle des Anciens, d'où eſt venu le mot *Pila* à *Pilis*, ſelon la remarque de St Iſidore.* Elle eſt un peu applatie, afin qu'elle roule moins bien. Les autres peuvent être auſſi de même matiére; mais communément ils les font avec la balle, ou les feüilles du bled d'Inde, ſans y employer autre choſe; de ſorte qu'elles ſont extrêmement légéres, avec cette ſeule différence que la Trigonale eſt beaucoup plus petite.

* *Iſidor. loco cit.* Arenaria quâ in grege dum ex circulô aſtantium ſpectantiumque emiſſa, ultra juſtum ſpatium pilam excipere, ludumque inire conſueverunt.

† *Id, Ibid.* Trigonaria eſt quâ inter tres luditur.

Des autres exercices de la Gymnastique, ils n'ont, outre cela, que celui de l'Arc, de course, & une espéce de combat de Gladiateurs, dont je parlerai dans la suite. Ils ne connoissent point, que je sçache, & ne paroissent pas même avoir connu celui du Disque, si ancien & si célébre par la mort d'Hyacinthe qu'Apollon tua par mégarde; ni le Ceste, ni le Pancrace, & quelques autres, qui ont fait si long-temps le divertissement des Grecs & des Romains.

MALADIES ET MEDECINE.

LEs exercices violens que font les Sauvages, leurs Voyages, & la simplicité des viandes dont ils se nourrissent, les exemptent de beaucoup de maladies, qui sont les suites nécessaires d'un vie molle, oisive, & peu agissante; de la délicatesse des tables; de l'excés, & de la variété des vins; de l'assaisonnement des sels & des épices; des ragoûts, & enfin de tous ces raffinemens de delicatesse que la gourmandise a fait inventer, & qui servent plûtôt à contenter le goût, à irriter l'appétit, qu'à entretenir la santé, & à former un bon tempéramment.

Mal nourris, & endurcis par les fatigues de leurs voyages, par le peu de précaution

qu'ils prennent contre les injures d'un air que l'excés du chaud & du froid rendent trés-rigoureux, ils sont presque tous d'une constitution forte & robuste, d'une bonne charnure & d'un sang plus doux, moins salin, & plus balsamique que le nôtre. On voit parmi eux peu de gens contrefaits de naissance; ils ne sont sujets ni aux gouttes, ni aux graveles, ni aux apoplexies, ni aux morts subites, & ils ne connoîtroient peut-être pas les petites veroles, le scorbut, le pourpre, la rougeole, & la plupart des autres maladies épidémiques, sans le commerce des Européens.

Maladies.

Hommes cependant comme les autres, & par consequent sujets aux infirmités, ils en ont quelques unes, qui leur sont plus particuliéres. Telles sont les maladies scrophuleuses causées par la crudité des eaux, par les eaux de neige, qu'ils sont obligés de faire fondre dans les païs de chasse, pour boire, & pour faire cuire leur sagamité. C'est peut-être du même principe, & de ce qu'ils ont toûjours l'estomach & la poïtrine découverte, qu'ils contractent une espéce de phtisie, qui les minant peu à peu, en conduit la plus grande partie au Tombeau, & à laquelle ils n'ont pû encore trouver de reméde.

S'ils peuvent éviter ces sortes d'infirmités, qui les prennent d'ordinaire à la fleur de l'âge, & les accidens qu'on ne peut pas toûjours parer, ils parviennent à une vieillesse extrême dans laquelle il faut les assommer, ou s'attendre à les voir mourir par une pure défaillance de la nature; semblables à une lumiére qui s'éteint, faute de matiére propre à l'entretenir,

J'ai vû, dans la Miſſion où j'étois, une Sauvageſſe, qui avoit devant ſes yeux les enfans de ſes enfans juſqu'à la cinquiéme génération. Celle-là n'étoit cependant qu'un enfant par comparaiſon à deux ou trois autres; mais ſur-tout à une en particulier, dont l'âge étoit ſi avancé, qu'on n'en avoit point d'Epoque, ſi ce n'eſt que les plus anciens ne ſe ſouvenoient pas de l'avoir vûë autrement que vieille. Elle avoit été d'une taille aſſez raiſonnable; mais quelques mois avant que de mourir, ſon corps ſembla rentrer en lui-même, il ſe rappetiſſa, & ſe recoquilla tellement, que je fus de la derniére ſurpriſe lorſque je fis ſes obſéques, en voyant ſon cercüeil, qui avoit à peine deux pieds & demi de long.

Deux ſortes de Médecine.

La Médecine, dans les premiers temps, étoit ſimple, unie, à la portée de tout le monde, & chacun pouvoit la profeſſer ſans avoir pris le Bonnet de Docteur, & ſans avoir acheté la réputation d'habile, & le droit d'agir ſur la vie des hommes, comme ſi l'on avoit de la capacité & de la ſcience. Les Rois & les Héros s'en mêloient comme le ſimple peuple. Quelques plantes dont on connoiſſoit la vertu, plûtôt par un long uſage, que par de ſubtils raiſonnemens, étoient des panacées naturelles dont les hommes ſe trouvoient bien. On s'en trouveroit bien encore, ſi on n'en avoit pas perdu le ſecret pour avoir voulu trop rafiner; & ſi on n'avoit pas embarraſſé la Médecine d'une infinité de termes barbares, qui l'obſcurciſſent, & font comme une énigme impénétrable d'une ſcience, laquelle dévroit

être à la portée de tout le monde, parce que tout le monde y est intéressé ; & qu'il importe extrêmement à chacun, que ce qui sert à entretenir l'harmonie de la vie & de la santé, ne fut pas en dépôt entre les mains du peu de personnes, que leur profession autorise à acquerir de la réputation par de funestes expériences, & par l'impunité des homicides. Ceci soit dit néanmoins sans prétendre faire injure aux Médecins de nos jours qui sont véritablement habiles, qui ont infiniment perfectionné leur art, & beaucoup renchéri sur leurs prédecesseurs.

Outre cette Médecine aisée & commune, il y en avoit une autre, qui étoit toute du ressort de la Religion. On en étoit redevable à Apollon, lequel pour cette raison étoit Dieu de la Médecine, comme il l'étoit de la Guerre, de la Danse & de la Musique. » C'étoit lui, selon le témoignage de Diodo- » re de Sicile, * qui étoit l'Inventeur de cette » Science médicale, laquelle s'exerçoit par » l'art de la Divination, & en vertu de la- » quelle les malades étoient autrefois guéris. On avoit sans doute perdu toute confiance dans cette Science fatidique du temps de cet Auteur, ainsi que le marque expressément le terme d'*autrefois*, &, où elle n'étoit plus en usage, où les malades n'en recevoient plus les mêmes secours. Elle n'est pourtant pas tellement abolie en ce sens, qu'il ne soit encore vrai de dire, que les Médecins connoissent moins qu'ils ne devinent dans la plûpart de nos maladies, sans parler de celles où ils ne connoissent, & ne devinent rien ; mais ce n'est pas leur faute, & cela ne peut pas être autrement.

* *Diod. Sicil. Lib. 5. p. 235.*

C'eſt par un reſte de connoiſſance confuſe de cette Science fatidique, qu'Hippocrate a cru pouvoir dire de la Médecine en général, » qu'elle étoit un don des Dieux, & qu'elle » approchoit de la Divination. * Hippocrate ſemble ainſi confondre cette Médecine, où il entroit un peu de diablerie ou de jonglerie, avec celle qui eſt naturelle & aiſée. Il ne faut pourtant pas les confondre, car elles ſont trés-diſtinctes; & nos Sauvages, curieux & fidéles obſervateurs des uſages des premiers temps, ſçavent les diſcerner parfaitement, & les pratiquent encore telles à peu prés, qu'ils les ont reçûës de la premiére inſtitution.

Dans toutes les maladies dont ils croyent connoître la cauſe naturelle, & où ils ne ſoupçonnent point de myſtére, ils n'en font pas non plus leur guériſon, & à la reſerve de quelques ſuperſtitions vulgaires qu'ils obſervent en cuëillant les plantes, & en les préparant, ils ſe ſervent ſans façon de celles dont ils connoiſſent la vertu, & employent certains remédes naturels qui ſont chez eux en uſage. Ils ne ſortent point de leurs Cabanes pour trouver des Médecins; hommes & femmes tous le ſont, ce qui n'empêche pas qu'on ne s'adreſſe à ceux qui ont le plus de réputation, ſur-tout s'ils ont réüſſi dans la cure d'une maladie ſemblable à celle qu'on veut guérir.

Mais dès qu'il y a quelque ſoupçon que la maladie eſt cauſée par les inquiétudes de l'ame, qui ſoûpire aprés quelque choſe qu'elle ſouhaite, & qu'elle ne peut obtenir, ſoit qu'elle ſe ſoit manifeſtée par les ſonges ou

* *Hyppocrate in Epiſtolis, Epiſt. ad Philopæm, quæ habetur in 4. Claſſe, p. 67. apud Mercurial.*

non : si le malade, ou ses parens se sont mis dans la tête, que la maladie est l'effet d'un sortilége, ou de quelque autre malefice, c'est alors qu'ils ont recours à leur médecine surnaturelle, & qu'on met en œuvre les Devins, lesquels ne manquent pas à se faire valoir dans ces occasions, & employent toutes les forfanteries de leur art pour découvrir, ou pour lever le charme, qui donne la mort à celui sur qui il a été jetté.

Médecine naturelle.

Ce seroit une matiére assez curieuse & assez belle à traiter que celle de la Médecine naturelle des Sauvages. L'une & l'autre Amérique dans leur vaste étenduë, sont remplies de plantes admirables, dont il y en a plusieurs de spécifiques pour certaines maladies, & avec quoi ils font des cures surprenantes. Mais outre qu'un Missionnaire n'a guéres le temps de s'appliquer à cette recherche, & qu'il craint même de le faire, de peur de paroître approuver les superstitions, & les sottes imaginations des Sauvages sur leurs remédes les plus simples, ils en sont eux-mêmes assez jaloux, & chacun fait mystére de ceux qu'il a découverts, ou dont la connoissance est héréditaire dans sa famille. Cependant si j'avois resté dans ma Mission, je n'aurois pas désespéré d'y faire quelques découvertes utiles, ausquelles les occupations que j'ai euës pendant le séjour que j'y ai fait, ne m'ont pas permis de vacquer.

La guérison des blessures est le Chef-d'œuvre de leurs opérations, & ils font sur ce point des choses si extraordinaires, qu'elles pourroient paroître presque incroyables. Je

pourrois en citer plusieurs exemples ; mais je me contenterai d'en rapporter deux qui ont eu bien des témoins. Le premier est d'un Sauvage Abénaqui, qui ayant été blessé dans l'yvrognerie, & ayant eu les boyaux entamés & percés, fut guéri par ceux de sa Nation, qui le traitérent à Montréal, & le sauvérent contre l'opinion des Médecins & des Chirurgiens. Le second est d'un de nos Guerriers, qui étoit allé en guerre contre la Nation des Outagamis ou Renards. Il fut blessé d'un coup de feu à l'attaque d'un Village de Kikapous, & eut l'épaule fracassée. Celui qui le pançoit ayant été tué peu de temps aprés, pour s'être écarté trop imprudemment en allant chercher des plantes, il fut ensuite mal soigné, & eut beaucoup à souffrir de la faim & des autres incommodités d'un voyage de plus de sept cens lieuës, aprés lequel il se rendit avec une playe, qui depuis plus de six mois qu'il l'avoit reçûë, pouvoit passer pour invétérée. On l'entreprit néanmoins ; & quoiqu'il fût si mal, que je fus obligé de lui administrer les derniers Sacremens, & qu'il n'y eut rien, ce semble, à espérer d'un playe si vieille, il ne laissa pas de se tirer d'affaire, & de recouvrer la santé, où un Européen auroit peut-être perdu mille vies.

Ils composent une eau thériacale pour les plaïes, qui produit ces effets merveilleux. Cette composition est de différentes sortes. L'une est de quelques plantes vulnéraires, parmi lesquelles ils établissent aussi différentes classes selon les divers degrés de leurs vertus. L'autre est des arbres vulnéraires, du tronc ou de la racine desquels ils enlevent quelques éclats dont ils composent leur reméde. La troisiéme

enfin eſt tirée du corps de divers animaux, & ſur tout du cœur qu'ils font ſécher, & dont ils font une poudre, ou une eſpéce de maſtic.

Cette eau thériacale de l'une de ces compoſitions, eſt peu chargée, parce qu'ils y mettent peu de matiére. Elle ne paroît guéres différente de l'eau commune, ſi ce n'eſt qu'elle eſt un peu plus jaunâtre. Son effet eſt de pouſſer au-dehors non-ſeulement les humeurs vicieuſes qui ont coûtume de ſe former dans la playe, mais encore les eſquilles des os briſés, & les fers des fléches qu'on voit tomber par la vertu de ce dictame.

Le malade commence par boire de cette eau, qui lui tient lieu de toute nourriture pendant qu'il eſt en danger. Le Médecin aprés avoir viſité la playe, en boit auſſi lui-même, afin que ſa ſalive en ſoit empreignée, avant que de la ſuçer, ou de la ſéringuer avec la bouche.

La playe ayant été bien ſeringuée, le Médecin la couvre de telle maniére, que rien ne touche aux chairs entamées; tout au plus il met autour un cercle d'herbes médicinales, dont il aura fait une décoction. Ils ſont perſuadés que tout corps étranger qui toucheroit la playe, ne feroit que l'irriter, & changer les humeurs en pus, lequel ſe conſervant autour de l'appareil, corroderoit les chairs, les carieroit, les envenimeroit, & ne pourroit que retarder la guériſon, au lieu de l'avancer.

On léve l'appareil de temps en temps réguliérement, & on recommence la même opération, laquelle eſt ſi efficace, qu'on ne voit point à la playe de chairs baveuſes & fongueuſes qu'il faille conſumer par des cauſti-

ques; les lévres en sont toûjours vermeilles, les chairs toûjours fraîches; & pourvû que le malade observe un bon régime, qu'il ne fasse pas d'indiscrétion, il est bien-tôt guéri.

Quelques-uns se persuadent que les Sauvages n'usant point de sel, ont une charnure plus douce & meilleure que la nôtre. Cela peut contribuër à leur guérison, je l'avouë; mais je suis persuadé qu'elle vient principalement de l'efficace de leurs vulnéraires, & peut-être encore plus de la maniére de les appliquer, & du soin qu'ils prennent pour que la playe ne prenne point d'air.

Ils ne réüssissent pas moins bien dans les ruptures & les descentes, les dislocations, luxations & fractures. L'on a vû des os rompus, repris & consolidés, de maniére qu'en huit jours de temps on en avoit entiérement l'usage.

En général, leurs remédes topiques sont trés-bons. Il n'en est pas de même de leurs vomitifs & de leurs purgatifs. Ils sont obligés de les doser fortement pour qu'ils puissent produire quelque effet. Ce sont comme des décoctions de lavemens trés-dégoûtantes, & qui noyent un estomach. D'ailleurs ils ne se croyent pas purgés suffiamment, s'ils ne prennent des médecines trés-fortes, qui les vuident avec excés, & qui pourroient tuër un cheval.

Ils ont des secrets sans fin pour des maladies, où autrefois nous ne voyions presque pas de reméde. Un Sauvage à Missilimakinak, guérit en huit jours de temps un de nos Missionnaires d'une paralysie universelle, qui le rendoit perclus de tous ses membres, & l'obligeoit de se faire porter à Québec

pour s'y faire traiter ; on a sçû son secret, mais on l'a perdu. Tout ce que j'ai pû en apprendre, est qu'il alloit au fonds des marais chercher une racine qu'il mêloit ensuite avec de la ciguë. J'ai vû une Sauvagesse dans ma Mission, qu'on m'assuroit s'être guérie d'une hydropisie formée ; j'ai négligé d'aprendre d'elle, comment & par quel reméde. Ils se préservent & se guérisent des maladies vénériennes que les Européens ont porté d'Amérique en Europe, par les rapures du bois de gayac & de sassafras. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils ont coûtume de faire une Cabane dans les bois à ceux qui sont attaqués de ce mal infâme, & de les séparer du milieu du peuple, comme les Juifs en usoient à l'égard de ceux qui étoient tachés de la lépre. Dans les pleurésies, & dans toutes les maladies où il y a quelque pointe de douleur, ils tâchent de rompre la pointe par la répercussion, & ils médicamentent le côté opposé. Dans les fiévres ils tempérent l'ardeur, & préviennent les transports par des lotions froides d'herbes médicinales, qui font un contraste avec le chaud.

La Diette est chez eux un grand reméde comme par-tout ailleurs ; mais elle n'est pas toûjours outrée, universelle, & ne consiste souvent que dans l'abstinence de certaines viandes, qu'ils croient contraires à la maladie dont on est attaqué.

Ils ne connoissoient point la saignée avant l'arrivée des Européens, & ils ne sçavoient pas même encore s'en servir entr'eux ; mais ils y supléent par des scarifications qu'ils font avec des pierres tranchantes, indifféremment dans toutes les parties du corps où ils ont du mal. Ils y appliquent ensuite des

courgées vuidées, qu'on peut apeller *Cucurbites*, plus proprement que celles de verre, & ils les remplissent de matiéres combustibles où ils mettent le feu. C'étoit autrefois, & c'est encore un reméde fort universel dans l'Egypte & chez les Orientaux.

Ils employent assez volontiers les caustiques, les ustulations & boutons de feu, qui sont si fort en usage dans toutes les Indes Orientales ; mais au lieu de pierre infernale, ils se servent de bois pourri, dont l'ardeur est beaucoup moins vive que celle du bois verd.

Ils ignorent l'usage des lavemens, & je n'en sçache qu'un seul exemple que le Pere Garnier m'a dit avoir appris d'un Sauvage, des païs d'enhaut vers les Outaouacs, qui faisoit de ces sortes de compositions. Il les mettoit dans une vessie à laquelle il attachoit une canule, & il faisoit entrer le reméde, en comprimant la vessie fortement avec les mains.

La Süerie.

La Süerie est leur reméde le plus universel, & dont ils font un plus grand usage. Elle est également pour les malades & pour les sains, qui se purgent par-là des humeurs abondantes, lesquelles peuvent avoir altéré leur santé, ou qui pourroient dans la suite leur causer des infirmités.

La Süerie est une petite Cabane en rotonde de six ou sept pieds de haut, où ils peuvent ranger au nombre de sept ou huit personnes. Cette Cabane est couverte de nattes & de fourrures pour la défendre de l'air extérieur. On y met à terre dans le milieu un

certain nombre de cailloux, qu'on a laissez long-tems dans le feu jusqu'à ce qu'ils en ayent été pénétrés, & on suspend au-dessus une chaudiére pleine d'eau fraîche. Ceux qui doivent se faire süer, entrent dans cette Cabane nuds, autant que la bienséance peut le permettre, & ayant pris leur place, supposé qu'ils ne doivent pas y traiter d'affaires secrétes, selon l'usage dont nous parlerons bien-tôt, ils commencent à s'agiter extraordinairement, & à chanter chacun sa chanson. Et comme souvent elles sont toutes différentes pour l'air & pour les paroles, cela fait la musique la plus desagréable & la plus discordante qu'on puisse entendre.

De tems en tems, lorsque les cailloux commencent à perdre de leur activité, ils la réveillent en les arrosant avec un peu de cette eau froide, qui est dans la chaudiére. Cette eau n'a pas plûtôt touché à ces pierres, qu'elle s'éleve en une vapeur qui remplit la Cabane, & en augmente beaucoup la chaleur. Ils se jettent aussi mutuellement de cette eau fraîche au visage les uns des autres, pour s'empêcher de se trouver mal. En un instant leur corps ruisselle de toutes parts; & quand leurs pores sont bien ouverts, & que la sueur est la plus abondante, ils sortent tous en chantant, & courent se plonger dans la Riviére, où ils nagent & se débattent avec beaucoup de véhémence. Quelques-uns, les malades en particulier, se contentent de se faire arroser d'eau fraîche. Il semble que le contraste d'un chaud extrême avec le froid de l'eau, devroit les saisir, & les faire mourir; peut-être même qu'un honnête homme en mourroit; mais ils ont pour eux l'expérience que cela leur fait du bien, ce qui vaut mieux

que tous les raiſonnemens qu'on pourroit faire.

Il eſt aiſé de conjecturer de ce que * Hérodote raconte des Purifications des Scythes, qu'ils ſe faiſoient ſuer de la même maniére. Voici ce qu'il en dit. » Quand les Scythes » ont enterré les morts, ils ſe purifient, com- » me nous dirons. Premiérement ils ſe pur- » gent la tête, & enſuite voici ce qu'ils font » au corps. Ils dreſſent trois morceaux de » bois, qui panchent les uns ſur les autres ; » ils arrangent à l'entour des couvertures de » feutre, & jettent des pierres ardentes dans » une cuvette, laquelle eſt au milieu de ces » morceaux de bois, & de ces couvertures de » feutre. Or il croît parmi eux une eſpéce de » chanvre, lequel eſt fort ſemblable au lin..... » Ils prennent la ſemence de ce chanvre, & » le mettent ſous cette machine & ſous ces » couvertures ; & en même-tems il en ſort » une odeur ſi excellente, qu'il ne ſe trouve » point chez les Grecs de ſi agréables caſſo- » lettes. Les Schytes ravis de cette odeur, » s'écrient auſſi-tôt comme ſaiſis d'étonne- » ment, & cela leur ſert de bain ; car ils ne » ſe lavent jamais le corps, il n'y a que leurs » femmes qui ſe baignent.

On ne peut méconnoître dans cette deſcription la Cabane préparée pour la Süerie, & la maniére de ſüer avec les cailloux ; mais Hérodote a décrit cela à ſa façon ; & il ne paroît guéres vrai-ſemblable que chez les Scythes, les hommes ne ſe baignaſſent jamais.

Les Lacédémoniens & les Luſitaniens ſe faiſoient ſüer de la même maniére, ainſi que

* *Herodot, Lib. 4. n. 73. & ſeq.*

* Strabon nous l'apprend. » Les Peuples de
» Lusitanie, dit-il, qui habitent sur les bords
» du Duéro, ont, à ce qu'on assûre, abso-
» lument les mêmes coûtumes, & les mê-
» mes usages qu'on observe à Lacédémone.
» Ils se frottent d'huile deux fois le jour; ils
» se font süer avec des pierres ardentes; ils
» se baignent dans l'eau froide, & n'ont
» qu'une sorte de nourriture, vivant avec
» beaucoup de frugalité.

L'usage des bains chauds étoit trés fréquent anciennement; les Grecs & les Romains avoient beaucoup perfectionné la maniére de se faire süer, & d'aider la transpiration.

La Süerie est non-seulement un reméde chez les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, mais elle est encore en usage de civilité, & peut-être de Religion pour recevoir les Etrangers. Car, dés que l'Etranger est arrivé, & qu'il a un peu mangé de ce qu'on trouve d'abord à la main, tandis qu'on prépare une nouvelle chaudiére pour le régaler, & que d'autre part on dresse la Süerie, & qu'on fait rougir les pierres, on le fait asseoir sur une natte propre; on lui déchausse ses souliers & ses bas, & on graisse ses pieds & ses jambes; on le fait ensuite entrer dans la Süerie, & le Maître de la Cabane qui l'a reçû, y entre avec lui. Là, comme dans un sanctuaire de vérité, ils traitent des affaires les plus secrétes, il expose tous les motifs de son voyage, & il répond ordinairement avec assez de sincérité à toutes les questions qu'on lui fait. Si l'on s'aperçoit qu'il mente & qu'il déguise ses sentimens, ou à la verité des faits

* *Strabo, Lib. 3. p. 106.*

sur quoi on l'interroge, on ne fait point semblant de s'en appercevoir ; la coûtume porte, qu'il n'en soit pas moins bien traité, moins caressé, & cela n'empêche point qu'à son départ on ne le charge de présens & de biens, comme si l'on avoit lieu d'être content de lui.

C'étoit aussi un usage de la premiére Antiquité d'introduire d'abord les Etrangers dans le Bain. Homére en fournit plusieurs exemples. Athénée au Livre X. raporte que les filles de Cocalus y conduisirent Dédale à son arivée en Sicile. Minos étant allé répéter Dédale à qui Cocalus donnoit un Azile, ces mêmes filles l'aïant prié d'entrer dans le Bain selon l'usage, la chaleur l'y étouffa, soit que cet accident arrivât naturellement, soit qu'il y eût de la perfidie & de la trahison de la part des filles de Cocalus, à qui Dédale étoit trop cher pour souffrir qu'on le remit entre les mains de son Ennemi. C'étoit aussi la pratique de ne point laisser partir les Hôtes sans leur avoir fait des presens, qu'on apelloit ξένια, ce qui fit donner le nom de ξένιος à Jupiter Hospitalier. On donnoit le même nom à Apollon, aux Lares & aux autres Dieux, protecteurs de l'Hospitalité.

Les Sauvages font aussi süer leurs malades avec le bois d'épinette, & d'autres branches de sapinage qu'ils font boüillir dans une grande chaudiére, dont ils reçoivent la vapeur de dessus une estrade, sur laquelle il s'étendent.

En Amérique, tout comme ici, on fait plus de cas des remédes venus de loin, que de ceux qu'on a à la main, & qui paroissent trop vils, parce qu'ils sont trop communs. C'est la même chose du Médecin, que du reméde, l'Etranger a toûjours la préférence,

on le croit plus habile ſans ſçavoir pourquoi la prévention eſt pour lui, & cela ſuffit : c'eſt ſur ce principe que les Sauvages préférent un reméde qui ait la grace de la nouveauté, à un reméde uſité ; & qu'ils employent préferablement les Médecins d'une autre Nation, que ceux de la leur. Ils ſe mettent volontiers entre les mains des Européens : ils ſe font ſaigner même ſans beſoin, & par compagnie : ils prennent par eſtime nos vomitifs & nos purgatifs ; mais ils évanoüiſſent preſque, en voyant ce terrible appareil de ferremens dont on ſe ſert en Europe pour nous déchiqueter, & ils ne ſçauroient ſoûtenir l'idée de ces grandes inciſions que fait le biſtouri, dont ils n'aiment du tout point les opérations.

Médecine par la Divination.

Les Jongleurs & les Devins n'étant appellez que pour connoître les deſirs innez de l'Ame, pour juger des ſorts & pour les ôter, doivent auſſi être regardez comme des Médecins d'un ordre ſupérieur aux Loix communes de la nature ; auſſi n'eſt ce point par elle qu'ils ſe gouvernent dans le genre des remédes qu'ils preſcrivent pour la guériſon de ces maladies extraordinaires. C'eſt l'eſprit avec qui ils prétendent avoir des communications, c'eſt leur caprice, leur imagination échauffée par l'enthouſiaſme, qui les ſaiſit, ou qu'ils affectent, qu'ils conſultent plûtôt, que la proportion d'aucun reméde convenable à l'état préſent du malade.

J'ai déja parlé fort au long, dans l'Article de la Religion, de ces Devins ou de ces Charlatans, leſquels, héritiers de ces

malheureux restes d'un art infâme, qui a soûtenu long-temps le Paganisme, & qui a séduit pendant tant de siécles la multitude des Nations, continuënt encore à tromper les hommes, en abusant ou de leur confiance impie dans les opérations réelles des esprits des ténébres, ou de leur sotte crédulité dans leurs Ministres, qui les joüent par des prestiges, & des tours de passe-passe. Laissant donc à chacun la liberté de porter sur nos Jongleurs tel jugement qu'il lui plaira, je ne ferai que décrire la maniére dont ils s'y prennent pour guérir les malades, lesquels sont assez malheureux pour passer par leurs mains.

Le Jongleur, avant que de commencer ses opérations, se prépare une Süerie, telle que je l'ai décrite, ou une Cabane semblable de six ou sept pieds de haut, laquelle répond à ce qu'on appelloit dans le Paganisme *Adyta*, ou *Penetralia*, qui étoient des lieux obscurs & ténébreux, où l'on rendoit les Oracles. Il y a cette différence néanmoins entre la Süerie & cette Cabane, que celle-ci reçoit du jour par en haut, comme pour donner lieu à l'esprit d'y entrer, au lieu que la premiére est entiérement fermée. Le Jongleur se cache dans ce sanctuaire avec son sac, dans lequel, outre son tabac & sa pipe, il porte toûjours ce que j'ai appellé son *Oïaron* & son *Manitou*, qu'on peut regarder comme ses Talismans, où réside toute sa vertu. Avec cela il compose souvent une espéce de breuvage préparatoire pour se disposer à recevoir l'impression de l'esprit, de la même maniére que la Pythie mâchoit le laurier avant que de consulter Apollon, & de monter sur le Trépied*

* Athénée, Liv. 2. dit, qu'on distinguoit deux sortes de

Trépieds ; l'un étoit une coupe, & l'autre un chaudron, ou pour mieux dire, une espéce de marmitte, dont la partie inférieure portoit sur trois pieds. Ils servoient à mettre du vin. Ils étoient le prix des Vainqueurs dans les jeux dédiés à Bacchus, & ils convenoient à Apollon & à Bacchus : à Apollon, à cause de la certitude de certains de ses Oracles : à Bacchus, parce que le vin fait dire la vérité, & qu'on dit communément de ceux qui disent vrai, qu'ils parlent *è Tripode*. Mais ce n'étoit pas le Trépied Pythique ; c'est ce que dit expressément Semus de Délos, qu'Athénée cite en cet endroit.

Le même Auteur, Liv. 14. p. 957. parle d'une autre sorte de Trépied, qui étoit un instrument de Musique, ainsi nommé, parce qu'il étoit fait sur le modéle du Trépied Delphique ; il étoit de l'invention de Pythagore de Zacynthe. Mais, outre qu'il cite un Auteur, lequel dit, que cet instrument étoit un de ceux qu'on ne sçavoit s'ils avoient jamais existé, ou qu'il avoit été si peu en vogue, qu'il étoit presque entiérement inconnu ; la description qu'en donne ensuite Athénée, est telle, qu'on n'en peut guéres tirer aucune connoissance de la forme du Trépied Pythien.

On voit des Trépieds dans les Médailles & dans les Monumens antiques. Ces Trépieds soûtiennent d'ordinaire une espéce de labrum ou de cuvette, destinée aux Eaux Lustrales, ou bien à recevoir les Libations ; car on voit souvent un Sacrificateur, ou un Empereur tenant la Pathére inclinée sur le Labrum. Ce n'étoit pas non plus le Trépied Pythique, & quoiqu'il pût servir à la Divination & aux Augures, il est évident que ce n'étoit pas celui qui servoit à la Pythie.

Le Trépied de la Pythie étoit un petit siége à trois pieds, ou même à quatre, selon Jamblique. Quelques-uns croyent que c'étoit une table à trois pieds, sur laquelle elle montoit. Quelques-autres distinguent deux choses dans le Trépied. La premiére, c'est le Trépied même, c'est-à-dire, ce qui soûtenoit quelque autre chose, destinée à la couvrir. La seconde, c'est ce qu'on appelloit *Cortina*. Or ils disent que *Cortina* étoit une table, sur laquelle la Pythie montoit ou s'asseyoit ; ce qui ne convient guéres à l'état d'une personne qui entroit dans l'enthousiasme. Cette table, ajoûtent-ils, étoit ronde. Pour prouver cette forme circulaire, ils citent Ennius, qui appelle la voûte du Ciel, *Cortinam Cœli*, & Sévére qui appelle *Cortinam Theatri*, le sommet du Theâtre fait en rotonde, convexe en dehors, & concave en dedans. Or si cela est, on doit conclure de cela même, que ce qu'on appelloit *Cortina*, n'étoit point une table sur laquelle on pût s'asseoir ; mais un couvercle, & quelque chose fait en forme de voûte. Or tout cela revient à ce que

ſacré, ou plûtôt d'y entrer, & de s'y cacher. Car, quoique communément on regarde le Trépied Delphique comme une table ou un ſiége à trois ou même quatre pieds, ainſi que le dit Jamblique, je crois, ſelon les conjectures que j'en puis faire, que le Trépied ſacré étoit un Tabernacle, tel à peu prés qu'Hérodote a décrit la Süerie des Scythes, composé de trois piéces qui ſe réüniſſoient par le haut, & s'écartoient par en bas, qu'on couvroit enſuite de peaux, de voiles, ou de tapiſſeries; ce qui lui fit donner par les Latins le nom de *Cortina*, une Courtine.

Le Jongleur ainſi préparé, commence à agiter la Tortuë qu'il tient à la main, & à chanter pour invoquer l'eſprit, qui lui fait ſentir ſa préſence, comme il le faiſoit autrefois par un vent impétueux, un mugiſſement de la terre, & une agitation violente du Tabernacle où il eſt enfermé. Le Pere le Jeune * ayant ſuivi les Sauvages Micmas à la chaſſe, fut préſent à une de ces actions. Il dit, qu'il ſe perſuada d'abord que c'étoit le Jongleur qui ébranloit cette Cabane; que néanmoins cela ne laiſſoit pas de lui cauſer une extrême ſurpriſe, ayant vû de jeunes gens ſüer en la dreſſant, de la fatigue & de la peine qu'ils prenoient pour l'affermir; & que d'ailleurs il ne pouvoit pas comprendre

j'ai dit de la Cabane de nos Jongleurs; ainſi le Trépied ne ſera autre choſe que les bois que l'on dreſſe, qui ſont le corps de l'édifice, & qui ne ſont deſtinez qu'à ſoûtenir les peaux dont on doit les couvrir, *ipſum ſuſtentaculum cui imponebatur Cortina*, comme le dit Fabri: & on expliquera ce terme *Cortina*, par le terme *Operculum*, dont Pline s'eſt ſervi pour l'expliquer; & par celui d'*Aulæa*, des Tapiſſeries, mais des Tapiſſeries faites de cuir, ſelon l'explication qu'en donne St Iſidore. *Cortinæ ſunt Aulæa, id eſt vela de pellibus, dictæ à coriis.*

* *Relation de la Nouvelle France, pour l'an 1634.*

comment un homme seul pouvoit l'agiter si violemment & si long-temps, & qu'il pût avoir assez de force pour résister à ce travail. Mais il ajoûte, que des Sauvages lui parlant à cœur ouvert, l'avoient assuré que le Jongleur n'y avoit aucune part : que l'édifice étoit quelquefois si solide, qu'à peine un homme pouvoit-il l'ébranler, & que lorsqu'il paroissoit le plus puissamment secoüé, que le sommet du Tabernacle plioit jusqu'à terre, on en voyoit sortir par en-bas les bras & les jambes du Jongleur; de sorte qu'il étoit évident qu'il n'y touchoit pas.

Quoiqu'il en soit, c'est alors que le Jongleur entre dans cet enthousiasme, & dans ces symptômes de fureur divine, que les Payens voyoient dans leurs Pythies, dans leurs Sybilles & dans leurs Devins ; c'est alors qu'il fait tous les prodiges, ou tous les prestiges, dont il éblouït les yeux des spectateurs, qui les attribuënt à la puissance de l'esprit étranger, lequel anime tous ses ressorts, & qui agit par son organe. C'est aussi au plus fort de ces agitations qu'il prononce sur l'état du malade, & sur les remédes qui lui conviennent.

Ces remédes souverains pour rendre la santé, sont des festins à chanter & à manger, des danses de plusieurs sortes; une sur-tout où ils s'entrejettent des sorts comme pour se faire mourir, & où l'on en voit plusieurs, qu'on croiroit verser quantité de sang par le nez & par la bouche : ce sont des jeux de plat, de crosse, & des pailles : la fête de l'Onnonhouaròri, ou de la folie, & d'autres choses semblables, qui, tout extravagantes qu'elles sont, dés que le Jongleur a prononcé, sont sur le champ executées avec tant d'exacti-

d'exactitude & de ponctualité, que quelque extraordinaire que soit la chose qu'il demande, tout est en mouvement pour la trouver, & que la seule Décision du Jongleur fait agir quelquefois plusieurs Villages ensemble.

Le malade, qui ordinairement a plus besoin de repos que de tout le reste, est exposé pendant cette cruelle cérémonie, quelque longue qu'elle puisse être, à tout le bruit de ces Bacchanales, dont le seul ètourdissement qu'elles lui causent, seroit capable de le faire mourir. C'est peu de chose encore que le bruit, ces pauvres malheureux sont à la discrétion de ces Empyriques, qui les soufflent, qui les succent, qui les pressent avec une violence frénétique dans les parties du corps où ils souffrent le plus de mal; de sorte qu'ils ont plus l'air & l'action de Bourreaux, que de Médecins. Quelquefois ils les font entrer dans la Suërie avec eux: d'autrefois ils les font danser & jouër: souvent ils les proménent à pas lents au milieu des brasiers des Cabanes, sans que le feu les endommage en aucune maniére: enfin ils les fatiguent de telle sorte, qu'ils sont plus malades d'avoir été jonglés, que de leur maladie même.

On attend du Jongleur, qu'il déclare celui qui a donné le maléfice, qu'il découvre en quoi il consiste: qu'il pronostique sur l'état de la maladie, & s'il se peut qu'il la guérisse.

Il est assez facile à ceux de la Nation de prononcer sur l'Auteur du mal. Ils n'ont qu'à nommer quelque personne de celles qui ont mauvaise réputation, & qui sont odieuses ou suspectes. Qui que ce soit qu'ils dési-

gnent, parmi ceux ou celles de ce caractére, ils sont assurés d'être crûs, & de faire plaisir au public. Un Jongleur étranger dévroit être un peu plus embarrassé ; mais il a soin de s'informer auparavant en secret. Sans prendre même tant de précautions, il est toûjours bien instruit par un assez bon nombre de gens, qui lui communiquent leurs soupçons, & qui sont ensuite assez sots pour croire qu'il a deviné, ou assez habiles pour en faire semblant.

Il est encore plus aisé au Jongleur de découvrir le sort, & de le montrer. Il n'a qu'à le préparer d'avance lui-même, & à le cacher où bon lui semble. Le plus souvent néanmoins il le tire du corps du malade. Ce seront tels signes qu'il lui plaira, de petits ossemens, des cheveux, des morceaux de fer ou de cuivre qu'il insére dans sa bouche, & qu'il en retire habilement, aprés avoir mordu le malade jusqu'à lui faire perdre connoissance ; ensuite dequoi il feint de l'avoir fait sortir de la playe, & est assez heureux pour persuader à ce misérable qu'il lui a fait un grand bien. S'il lui a donné quelque vomitif propre à lui faire rendre jusqu'aux entrailles ; qu'il en sorte quelques grumaux de sang, quelques matiéres noires ou purulantes : c'est-là qu'est l'Otkon, l'esprit ou le sort qui le tuoit. Il le montre avec joye, & s'applaudit d'avoir vaincu un si cruel ennemi.

Le Pronostic est plûtôt heureux que malheureux, & laisse toûjours entrevoir de grandes espérances. Le malade, aprés cela, n'a qu'à crever, c'est pour son compte. Le Jongleur a mille raisons pour sortir d'intrigue. Il n'en perd point son crédit, & il

n'en eſt pas moins bien payé. C'eſt, ou le charme, qui étoit au-deſſus des remédes, ou quelque choſe d'eſſentiel que le Jongleur avoit preſcrit à quoi l'on a manqué. Enfin c'eſt toûjours le mort qui a tort, & la malheureuſe deſtinée de ces pauvres infortunés, qui expirent quelquefois dans le temps même qu'on pronoſtique leur guériſon, ne peut point détromper ces Peuples aveuglés, que le Démon tient dans ſon eſclavage. Ils ont toûjours leur confiance dans leurs faux Prophétes, quoique mille expériences dûſſent leur avoir appris qu'on ne guérit point entre leurs mains; qu'il n'y a rien de moins ſolide pour l'ordinaire que leurs prédictions; & que ſouvent même elles ſe combattent & ſe contrediſent, lorſqu'il y a pluſieurs Jongleurs enſemble, ou du moins qu'elles ſont auſſi enveloppées, que l'étoient les Oracles que les faux Dieux rendoient par la bouche de leurs Devins & de leurs Pythoniſſes.

Lorſque les Caraïbes ont recours à leurs Devins, ils accompagnent toûjours cette cérémonie du ſacrifice fait au Démon, dont j'ai déja parlé dans l'Article de la Religion. » Il faut, avant toutes choſes, dit le Miniſtre Rochefort, * que la Caſe, en laquelle le Boyé doit entrer, ſoit bien, nettement préparée: que la petite table, qu'ils nomment *Matoutou*, ſoit chargée de l'*Anakri* pour *Maboya*, c'eſt de à-dire, d'une offrande de Caſſave & d'Ouicou pour l'Eſprit malin, & même des prémices de leurs jardins, ſi c'eſt la ſaiſon des fruits. Il faut auſſi qu'il y ait à l'un des bouts de la Caſe, autant de petits ſiéges, qu'il doit ſe trouver

* *Rochefort, Hiſt. Morale des Antilles, Liv. 2. c. 24.*

» de perſonnes à cette déteſtable action.

» Aprés ces préparatifs, le Boyé, qui ne » fait jamais cette œuvre de ténébres que » pendant la nuit, ayant ſoigneuſement fait » éteindre tout le feu de la Caſe & des » environs, entre dans cette obſcurité, & » ayant trouvé ſa place à l'aide de la foible » lueur d'un bout de tabac allumé qu'il tient » en ſa main, il prononce d'abord quelques » paroles barbares : il frappe enſuite de ſon » pied gauche la terre à pluſieurs repriſes, » & ayant mis en ſa bouche le bout de » tabac qu'il porte en ſa main, il ſouffle » cinq ou ſix fois la fumée qui en ſort, » puis fraiſſant entre ſes mains le bout de » tabac, il l'éparpille en l'air. Et alors le » Diable évoqué par ces ſingeries, ébran- » lant d'une furieuſe ſecouſſe le faiſte de la » Caſe, où excitant quelque autre bruit » épouventable, comparoît auſſi-tôt, & ré- » pond diſtinctement à toutes les demandes » qui lui ſont faites par le Boyé.

» Si le Diable aſſure, que la maladie de » celui pour lequel il eſt conſulté, n'eſt pas » mortelle, pour lors le Boyé, & le fan- » tôme qui l'accompagne, s'approchent du » malade pour l'aſſurer qu'il ſera bien tôt » guéri : & pour l'entretenir dans cette eſ- » pérance, ils touchent doucement les par- » ties les plus douloureuſes de ſon corps, & » les ayant un peu preſſées, ils feignent » d'en faire ſortir des épines, des os briſés » des éclats de bois & de pierre, qui étoient » à ce que diſent ces malheureux Médecins, » la cauſe de ſon mal. Ils humectent auſſi » quelquefois de leur haleine la partie dé- » bile, & l'ayant ſuçée à pluſieurs repriſes, » ils perſuadent au patient, qu'ils ont par ce

„ moyen attiré tout le venin qui étoit en
„ ſon corps, & qui le tenoit en langueur.
„ Enfin pour la clôture de tout cet abomina-
„ ble myſtére, ils frottent tout le corps du
„ malade avec le ſuc du fruit de *Junipa*, qui
„ le teint d'un brun fort obſcur, & qui eſt
„ comme la marque, & le ſceau de ſa gué-
„ riſon.

„ Celui qui croit avoir été guéri par un ſi
„ damnable moyen, a coûtume de faire en re-
„ noiſſance un grand feſtin, auquel le Boyé
„ tient le premier rang entre les Conviés.
„ Il ne doit pas oublier l'*Anakri* pour le Dia-
„ ble, qui ne manque pas de s'y trouver;
„ mais ſi le Boyé a recuëilli de la communi-
„ cation qu'il a euë avec ſon Démon, que
„ la maladie eſt à la mort, il ſe contente
„ de conſoler le malade, en lui diſant, que
„ ſon Dieu, ou pour mieux dire, ſon Dia-
„ ble familier, ayant pitié de lui le veut
„ emmener en ſa compagnie, pour être dé-
„ livré de toutes ſes infirmités.

La maniére de guérir par la Divination, eſt abſolument répanduë chez toutes les Nations de l'Amérique, qui, comme nous l'avons dit, ont toutes leurs Devins ou leurs Charlatans. La méthode peut être différente chez les divers Peuples quant aux circonſtances; mais elle eſt la même quant à la ſubſtance, & quant au fonds.

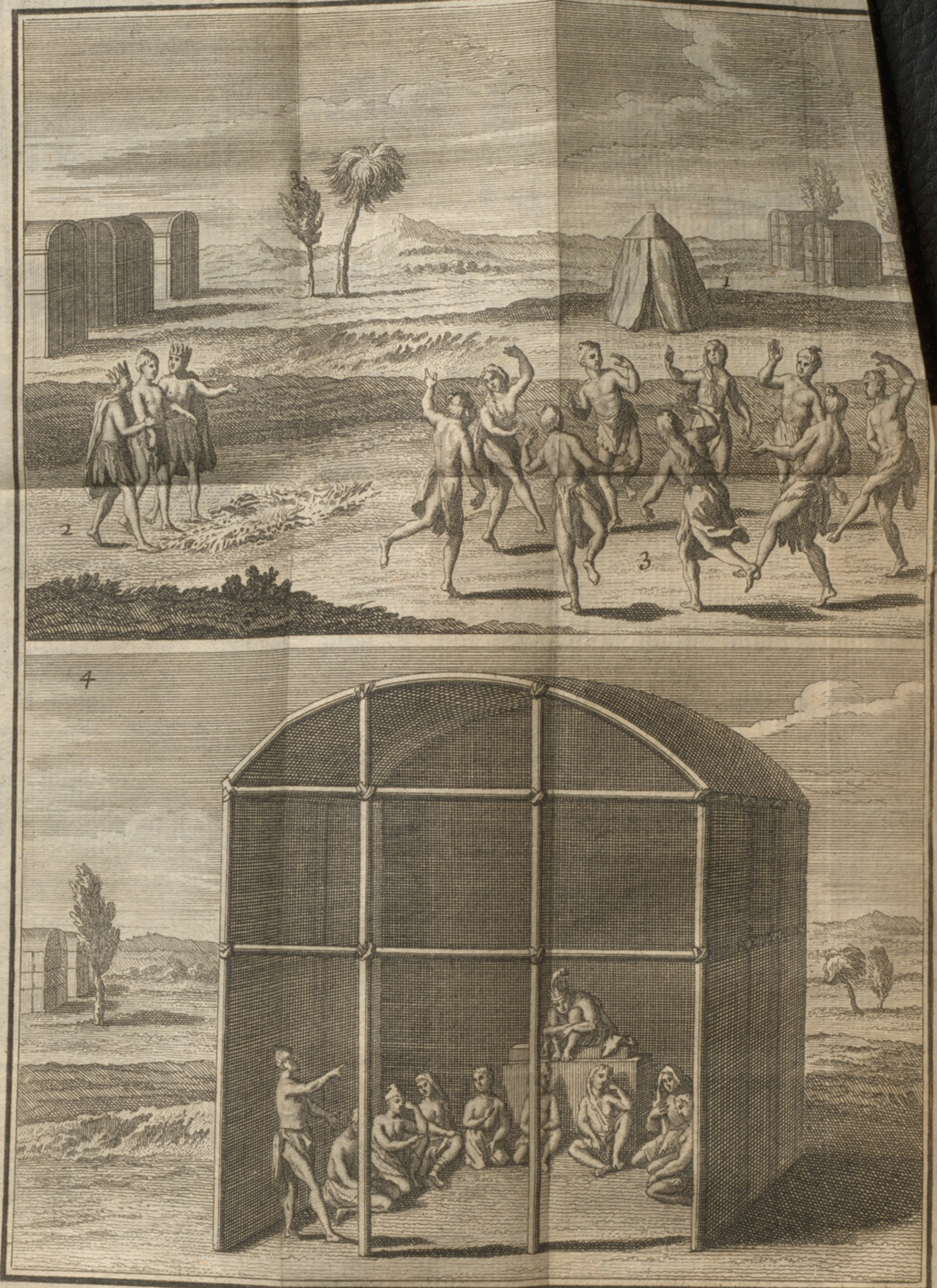
Les malades ſont aſſez ſoignés pendant qu'on eſpére, & qu'on a interêt de les guérir; mais ils ſont abandonnés avec trop de facilité dés qu'on commence à perdre eſpérance. J'en ai ſauvé un deux fois dans le danger où il étoit de mourrir, la premiére fois de froid, & la ſeconde de faim, ſi par bonheur pour lui je n'euſſe été apellé, & ſi

je n'eusse pourvû à ces deux besoins, de la maniére que je jugeai lui être plus convenable.

MORT,
SEPULTURE ET DEUIL.

A L'approche de ces derniers momens consacrés par la piété de tous les siécles, & par les vœux que chacun formoit de mourir entre les mains des personnes qui leur étoient les plus chéres; qui recuëillissent leurs derniers soûpirs, & qui leur fermassent les yeux, la piété des Sauvages se signale aussi; mais la sotte crainte qu'ils ont de ne pouvoir pas bien fermer les yeux & la bouche à leurs malades, & qu'ils n'en restent défigurés aprés leur mort, rend leur piété cruelle pendant qu'ils sont à l'agonie. L'attention qu'ils ont à leur rendre ces devoirs, hâte la mort à plusieurs, sans que leur tendresse en soit allarmée, parce qu'ils n'en espérent plus rien, ou même parce qu'ils croyent abréger leurs douleurs. J'ai eu quelquefois de la peine à arrêter des méres, qui se rendoient ainsi les homicides de leurs enfans, que je ne pouvois pas croire qu'elles n'aimassent entrêmement.

A tout ce que j'ai déja dit du sentiment des Amériquains sur l'immortalité de l'Ame, je crois devoir ajoûter comme une nouvelle preuve tout ce qu'ils ont coûtume de prati-



37. Tom. IV. Pag. 103.

quer envers leurs morts. Le détail que j'en vais faire, sera une espéce de démonstration plus que suffisante d'une opinion, qui ayant été reçuë de tous les Peuples les plus barbares, ne devroit point trouver de contradicteurs. Mais la coruption du cœur est venuë à un tel excés, qu'elle fait regarder aux hommes vicieux comme vrai, ce que leur dépravation leur fait souhaiter pour joüir plus en paix de leurs vices : rien n'autorisant plus la licence, que la persuasion où ils veulent être que tout périt avec le corps ; car alors ils croyent pouvoir satisfaire leurs passions sans remords, & ils se flâtent qu'ils n'ont point à craindre d'être punis dans l'Eternité, selon la juste mesure de leurs crimes.

Non-seulement les Amériquains conviennent avec tous les autres Peuples plus connus dans les honneurs qu'ils rendent aux morts, & dans les motifs qui les leur font rendre ; mais ils sont encore si conformes en ce point aux usages des Anciens, que je me trouve ici trés-embarrassé de l'ordre que je dois donner à ma Relation par la multitude des autorités qui font sentir cette convenance, & qui doivent naturellement produire de la confusion.

C'est pour tâcher d'éviter cette confusion, que je vais raconter simplement ce qu'ils ont coûtume de pratiquer en ces occasions, me contentant de m'étendre un peu plus sur quelques points principaux qui méritent le plus d'attention.

Premiers soins rendus au cadavre.

Aprés que le malade a rendu le dernier soûpir, on donne les premiers soins au cada-

vre pour le préparer à la sépulture. Chaque Cabane en a un autre, où sont ses Libitinaires & ses Polinćteurs, * c'est-à-dire, ceux qui prennent soin de leurs morts; & ce sont d'ordinaire, à ce que je crois, les Cabanes qui ont des alliances avec celles du défunt. Ceux donc qui doivent être employez à un si triste ministére, étant avertis au moment de la mort, ou étant même déja rendus & disposés avant qu'il ait expiré, lavent le corps, le graissent de leurs huiles, lui peignent le visage & la tête; ce qui leur fit autrefois donner le nom de pollinćteurs à *poliendo*, ou bien à *polline* d'une sorte de pâte ou de fard qu'on employoit, pour empêcher qu'on ne vît sur leur visage les horreurs de la mort. Ce fard n'étoit autre chose que les couleurs dont les Sauvages se peignent encore, ainsi que je l'ai vû moi-même sur les Urnes cinéraires, que Monseigneur le Cardinal Gualtério conserve dans son riche Cabinet. Ils habillent ensuite le Cadavre de pied en cap, l'ornent de ses colliers & de ses différens atours; & aprés l'avoir mis dans la situation où il doit être dans le Tombeau, & l'avoir enveloppé d'une belle robe de fourrure toute neuve, on l'éleve sur une Estrade, où il est exposé jusqu'au jour destiné à la sépulture.

Maniére singuliére d'embaumer les corps.

Quelques Peuples de l'Amérique Septentrionale ont trouvé le moyen de préserver de la corruption les corps de leurs Chefs, &

* Servius 9. Æneid. Pollinćtores dićtos scribit, quod mortuis os Polline oblinirent, ne livor appareret extinćti.

des personnes les plus considérables de leur Nation, sans y employer les baumes & les aromates qui étoient en usage chez les Orientaux, & qui ont rendu les Mumies d'Egypte si célébres. Ils écorchent habilement le Cadavre, aprés en avoir fendu la peau tout le long du dos; ils décharnent les os proprement sans toucher aux jointures qui en font les liaisons, pour laisser le squélette dans son entier. Ces os ayant été séchés pendant quelque tems, on les renferme de nouveau dans leur propre peau qu'on a eu soin d'adoucir & de préparer, & on la recoût en y insérant du sable fin, qui en remplit tous les vuides, de maniére qu'il ne paroît pas qu'on y ait touché. On porte ensuite ces corps sur une Estrade, élevée au fonds de la Cabane, qui leur sert de Temple. On met aux pieds du corps, dans des corbeilles bien fermées, les chairs qu'on a fait sécher & boucanner à la fumée ou à l'air: & la Garde qui veille à la conservation du feu sacré, veille aussi à la conservation de ces corps.

* Dans les Indes Espagnoles les Sauvages faisoient boucanner les corps de leurs Caciques. † Ils les étendoient sur des treillis de bois, & les faisoient sécher à un feu lent. ¶ Les chairs & les graisses s'évaporoient à ce feu par la transpiration; & quand il ne restoit plus que la peau sur les os, ils les portoient dans leurs Temples, où ils les conservoient avec beaucoup de soin & de respect.

* *Gomara, Lib. 3 cap. 18.*

† *Pietr. Martyr, Sommario dell. India F. 12. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.*

¶ *Gonzales d'Oviedo, Sommario del Hist. del India, cap. 2. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.*

C'eſt ſans doute, de cette maniére qu'on conſervoit auſſi les corps des Incas du Pérou, & des perſonnes dévoüées, qui ſe faiſoient mourir avec lui.

Pluſieurs Peuples de l'Antiquité, outre les Egyptiens & les Ethiopiens, avoient leur maniére de deſſécher les corps & de les embaumer, que les Auteurs ne nous détaillent pas aſſez. Celle que je viens de décrire, ſe pratiquoit dans la Virginie, dans la Floride, chez les Natchez, chez les Oumas, chez quelques autres Peuples de la Louiſiane & des Indes Eſpagnoles, qui ont un Etat Monarchique, & des Chefs abſolus. Pour ce qui eſt des Hurons & des Iroquois, qui ſont plus Républiquains, je n'ai pas lû, ni oüidire, qu'ils ayent jamais mis cette diſtinction entre leurs Chefs & le commun Peuple.

Nénies & maniére de pleurer les morts.

Le corps étant habillé & placé, les larmes & les plaintes qu'on avoit été obligé de contraindre juſqu'à ce moment, commencent alors avec ordre & en cadence. Une Matrone qui tient lieu en cette occaſion, de ce que les Romains appelloient *Præfica*, ou la Pleureuſe,* entonne la prémiére le branſle, que toutes les autres femmes ſuivent en gardant la même meſure, mais y appliquant différentes paroles qui conviennent à chaque perſonne, ſelon les différens rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette muſique dure ainſi pendant quelque temps :

* *Calepinus. Præfica.* Præfica mulier in funere conducta ad lamentabilem cantum, quæ cæteris modum plangendi oſtendit, & fortia defuncti facta laudat. Ita dicta, quaſi in hoc ipſum præfecta,

aprés-quoi l'un des anciens impose silence, & tout cesse dans l'instant, en sorte qu'on n'entend plus aucune plainte.

Cette maniére de pleurer avec art & avec méthode, mérite une considération particuliére, parce qu'elle peut servir à nous faire entendre ce que c'étoit que les Nénies des Anciens, & ce que les Auteurs ont voulu nous signifier par ces mots, *facere lessum.*

† Gruther dit, que les plus sçavans hommes de l'Antiquité ayant douté de la signification de ces termes, ce ne doit point être un sujet de honte pour lui de l'ignorer. Il cite en effet un passage de ¶ Cicéron, lequel à l'occasion de ces paroles des Loix de Solon, qui avoient été transportées dans les douze Tables, *mulieres genas ne radunto, neve lessum funeris ergo habento*, dit, » que les anciens » Interprétes Sextus Ælius & L. Acilius » avoient avoüé qu'ils ne les entendoient » pas; mais qu'ils imaginoient que ce pouvoit être une maniére d'habit de deüil. Lé» lius, continuë ce grand Orateur, a crû » que le Lessus étoit une sorte de lamenta» tion, ainsi que le mot le porte, ce que » je crois, ajoûte-t'il, d'autant plus vrai» semblable, que c'est cela même que Solon » défend.

* Gruther embrassant ensuite le sentiment de Ciceron, le confirme par un passage de § Plaute, où il est dit, que Thétis fit le Lessus à son fils Achille par ses lamentations: *Thetis quoque etiam lamentando Lessum fecit filio.* Enfin il ajoûte, & finit, en disant, que de son tems, encore en vieux langage Champe-

† *Gruther, de funerib. Lib.* 1. *cap.* 14.
¶ *Cicero* 2. *de Legib.* * *Gruther, ibid.*
§ *Plautus in Trucul.*

nois, on apelloit *une Lesse* du mot *Lessus*, le triste son des cloches qui annoncent le trépas, & semblent pleurer les morts. On appelle aussi *un Lay* dans nôtre vieux Gaulois, le ton plaintif, & les chants funéraires.

* L'Escarbot nous fournit des exemples modernes de ces lamentations musicales usitées en quelques Provinces de France. Car aprés avoir rapporté ce que l'Histoire nous apprend de l'usage des Egyptiens & des Pleureuses Romaines, il continuë ainsi : „ Chacun sçait que les femmes de Picardie „ lamentent leurs morts avec de grandes „ clameurs. . . . . . Les femmes de Bearn sont „ encore plus plaisantes ; car elles racontent „ par un jour tout entier toute la vie de leurs „ maris. La mi amou la mi amou, cara ri- „ dent œil de splendou, cama leugé, bet „ dansadou, lome balem balem, lome four- „ bat, mati de pes fort tard cougat, & cho- „ ses semblables : C'est-à-dire, mon amour, „ mon amour, visage riant, œil de splen- „ deur, jambe légére & beau danseur, le „ mien vaillant, le mien éveillé, matin de- „ bout, fort tard au lit, &c. « Il † cite encore Jean de Léry, qui raconte la même chose des femmes de Gascogne, & qui en rapporte ces paroles. » Yere yere, ô le bet » Renegadou, ô le bet Jougadou quére ! » C'est-à-dire, helas ! helas ! ô le beau Re- » nieur, ô le beau Joüeur qu'il étoit. « Les femmes de Bearn & de Gascogne doivent avoir retenu cet usage des anciens Celtes Ibériens, dont il est probable que les Peuples de ce païs-là tirent leur origine.

Ces lamentations cadenceés étoient quel-

* *Hist. de la Nouv. France*, 3. *part. chap.* 26.

† *Hist. de l'Amerique. chap.* 19.

quefois apellées ſimplement Chanſons, de l'eſpéce de celles qu'on nommoit *Threni*, parce qu'elles étoient telles que ſont les lamentations de Jérémie. Quelquefois elles étoient nommées Ejulations ou Hurlemens, parce que le ton en étoit ſi douloureux, qu'il approchoit fort des hurlemens des Loups. C'eſt ainſi qu'Homére dans ſon Odyſſée, a expliqué les regrets de Pénélope ſur l'abſence de ſon fils Télémaque, par le terme Ὀλόλυξε, *ejulavit.* ¶ Le Poëte dit, que Pénélope ayant fait un ſacrifice, & s'étant retirée dans ſon appartement, ſe prit à hurler en pleurant ſon fils. C'eſt auſſi à quoi les Prophétes font alluſion, quand, prévoyant les malheurs à venir, ils exhortent les Filles de Sion à hurler. Le terme *ululare* vient trés-frequemment dans les ſaintes Ecritures. Enfin on les apelloit ſimplement des Pleurs, à cauſe de leur uſage & de leur fin. Ezéchiel * parlant de ces femmes qu'il avoit vû idolâtrer dans la Temple, & chanter des airs lugubres à l'honneur d'Adonis, dit qu'elles pleuroient Adonis, *plangentes Adonidem.* On doit expliquer ainſi les pleurs des femmes Egyptiennes ſur leur Dieu Apis, auſſi-bien que ceux des femmes de Lybie, à qui Hérodote † dit, qu'on attribuoit l'origine de ces ſortes de Nénies dans les Temples, parce qu'elles s'en acquitoient excellemment bien.

Il eſt à remarquer, qu'il n'y a que les femmes à qui ces Nénies ſoient attribuées. Les hommes les regardent comme indignes d'eux, & contraignent leur douleur au-

¶ *Homer. Odyſſ. Lib. 4. ver. 767.*
* *Ezech. cap. 8. ver. 14.*
† *Herodot. Lib. 4. n. 189.*

dedans de leur cœur, tenant leur tête baiſſée, & enveloppée de leur robe, ſans dire mot, & ſans faire le moindre éclat. Il ſemble que cela a été ainſi dans tous les temps. La Loy de Solon, qui interdit les Ejulations, ne regarde que les femmes. Jaſon, pour exprimer la douleur qu'on doit avoir de l'abſence des Argonautes dans leurs familles, ne parle que de leurs Méres & de leurs Epouſes. „ Nos Méres, ¶ dit-il, & „ nos Epouſes ſont à préſent aſſiſes ſur le „ rivage, & font pour nous le Leſſus, comme „ ſi nous étions morts. „ C'eſt Thétis, c'eſt Pénélope, qui pleurent ainſi leurs enfans. On ne lit pas la même choſe des hommes.

Les hommes pleurent cependant leurs morts, mais d'une maniére noble, & qui n'a rien de foible, comme ils ont coûtume de faire dans leurs feſtins, lorſqu'ils chantent leur chanſon de mort, & qu'ils danſent l'*Athonront*, ce qu'ils apellent auſſi pleurer. Il eſt vrai que, quand ils chantent dans les feſtins pour pleurer leurs morts, leurs chants & leur cadence ont quelque choſe de plus lugubre, que leurs feſtins à chanter ordinaires.

Macrobe * rend raiſon de l'Inſtitution de ces chants funéraires ; & il dit, que le motif qu'ont eu les Nations de les mettre en uſage, a été la perſuaſion intime où elles étoient, que les ames en ſe ſéparant de leurs

¶ *Apoll. Rhod. Lib 5. ver. 993.*

* *Macrob in ſomnium Scip Lib. 2. cap. 3.* Mortuos quoque ad ſepulturam proſequi oportere cum cantu plurimarum gentium vel Religionum inſtituta ſanxerunt, perſuaſione hâc, quia poſt corpus, animæ ad originem dulcedinis muſicæ (id eſt ad Cœlum) redire credantur.

corps, remontoient au Ciel, où eſt l'origine de la muſique, & de cette harmonie charmante qui fait leur félicité, & dans laquelle conſiſte la beauté de cet Univers, ainſi que nous avons déja remarqué, que c'étoit l'idée commune des Payens.

Comme la danſe fait partie de cette harmonie, & qu'ils ſuppoſoient que les Corps céleſtes, que les eſprits qui les font mouvoir, & que les ames des hommes qui remontent à leurs Sphéres, ſont toûjours dans le mouvement d'un bal perpétuel, il ne faut pas être ſurpris que les Anciens, ainſi que les Sauvages de nos jours, ayent eu auſſi des danſes thréniques, & qu'ils ayent honoré leurs morts en danſant, comme ils le faiſoient en chantant. Je me contenterai de citer, pour prouver cet uſage des Anciens, & ſur-tout des Orientaux, ce qu'Ammian Marcellin † raporte des devoirs funébres qu'on rendit à Grumbates Roy des Chioniens, & Prince Royal de Perſe, fils de Sapores. „ Pendant l'eſpace de ſept jours, dit-il, „ tous les hommes, ſans exception, diſtri„ bués par diverſes troupes, paſſérent le „ temps à des feſtins funéraires, faiſant des „ lamentations ſur ce jeune Prince, en dan„ ſant & en chantant une ſorte de Nénies, „ dont le ton étoit fort lugubre. Les fem„ mes de leur côté, pénétrées de douleur

† *Ammianus Marcellin. Lib. 19. cap.* 1. Per dierum ſpatium ſeptem, viri quidem omnes per contubernia & manipulos Epulis indulgebant ſaltando, & cantando triſtia quædam genera Næniarum, regium juvenem lamentantes. Feminæ verò miſerabili planctù, in primævo flore ſucciſam ſpem gentis ſolitis fletibus conclamabant; ut lachrymare cultrices Veneris ſæpè ſpectantur in ſolemnibus Adonidis ſacris, quód ſimulachrum aliquod eſſe frugum adultarum Religiones myſticæ docent.

„ devoir leur eſpérance tomber comme une
„ fleur coupée lorſqu'elle commence à s'é-
„ panoüir, faiſoient retentir l'air de pitoya-
„ bles cris, ſemblables à ces femmes dédiées
„ aux myſtéres de Vénus, lorſqu'elles pleu-
„ rent la mort d'Adonis, &c.

Les premiéres lamentations n'ont pas plûtôt ceſſé, qu'un de ceux de la Cabane ſe détache pour donner avis au Chef de la Tribu, de la perte qu'ils viennent de faire. Celui ci prend ſoin de faire publier la mort dans tout le Village. Il députe en même temps dans les Villages voiſins où le défunt avoit des alliances; & ſi c'eſt un Chef, on fait, autant qu'on peut, avertir tous ceux de la Nation, afin qu'on vienne de toutes parts lui rendre les derniers devoirs.

Cependant on frappe ſur les écorces, & l'on fait beaucoup de bruit, afin d'obliger l'ame du défunt de s'éloigner de ſon corps, & de ſe rejoindre à ſes Ancêtres. J'ai déja remarqué dans l'Article de la Religion, que c'étoit un uſage de l'Antiquité, en particulier à Lacédémone, à la mort des Rois, de faire retentir de toutes parts leurs Cymbales d'airain, auſquelles ils attribuoient la vertu d'éloigner les Spectres, les Manes, & les mauvais génies.

Les parens & les amis du défunt étant avertis de ſon decés, ſe rendent à ſa Cabane, où chacun ſe place ſans rien dire. L'Aſſemblée étant formée, cette Matrone, que j'ai appellée du nom de *præfica*, ou la Pleureuſe, entame alors un diſcours pour raconter, dans le dernier détail, tout ce qui s'eſt paſſé à l'égard du mort, depuis les premiers ſymptômes de ſa maladie juſqu'au moment de ſon trépas. Ce diſcours fini, les pleurs recom-

mencent, & toutes les femmes, tant celles de la Cabane, que celles qui se trouvent présentes, accompagnent leur musique de véritables larmes que les femmes ont toûjours de commande. Ces pleurs sont interrompus par quelqu'un des Chefs, ou des Considérables, lequel impose silence pour faire un autre discours, qui sert d'Oraison funébre, & qui roule sur les fables de leur Religion, sur les faits héroïques de leurs Ancêtres, sur les éloges du mort, & sur les motifs que doivent avoir les parens pour se consoler de sa perte. Ces discours, quoique sans art, ne manquent point d'une certaine éloquence naturelle & pathétique, qui met dans tout son jour les belles qualités du défunt, & où l'on n'obmet aucune des considérations propres à tempérer la douleur des assistans, & principalement de ceux qui y prennent le plus grand interêt.

Cette assemblée, laquelle est comme générale, étant congédiée, on invite ensuite successivement les familles particulieres pour venir pleurer à leur tour, & on assigne à chacune son jour & son temps pour la cérémonie. La Pleureuse recommence son discours en faveur des nouveaux venus : le Lessus se fait sur nouveaux frais, & il se trouve toûjours un Panégyriste; de sorte que pendant que le mort est exposé, il est toûjours gardé, & presque continuellement loüé & pleuré.

Festin pour les Morts.

Les regrets que cause la présence du mort dans sa Cabane, y font oublier le soin d'y préparer à manger. Il n'y a guéres que les enfans qui font rôtir quelques grains de bled d'inde,

pour appaiser la grosse faim qu'ils ne sont pas en état de soûtenir comme les personnes formées, & à qui il coûte peu de passer plusieurs jours de suite sans manger. Mais le jour de l'Enterrement, le Chef fait le cri dans le Village dés le matin, afin que dans chaque Cabane on fasse chaudiére pour le défunt. C'est un vrai festin funéraire, pratiqué par les Anciens, & connu sous le nom de *Silicerniam*; * parce que ceux qui le préparoient, y gardoient le silence, & n'y touchoient pas. Les Sauvages ne prennent, & ne réservent, rien de la chaudiére qu'ils ont dressée. Ils la distibuënt toute entiére en divers plats qu'ils envoyent dans des Cabanes différentes, d'où on a le soin de leur répondre par le même devoir de civilité. C'est ainsi qu'ils se consolent mutuellement dans le deüil commun. On peut appeller cela une Fête; car pour une chaudiére qu'ils ont préparée, il leur vient de divers endroits une abondance de mets dont ils peuvent se régaler. Cette mode est encore en vigueur en plusieurs païs, où l'Enterrement est suivi d'un repas magnifique pour les Conviés, dans lequel on achéve de pleurer les morts, en mangeant bien, & en bûvant de même.

Le premier ou le troisiéme jour aprés le trépas, sont destinés pour la sépulture, à moins que des considérations particuliéres

* Silicernium variè exponi solet. Scribit Nonius esse funebre convivium quod senibus exhibetur. *Varro.* Funus executi, lautè ad sepulchrum antiquo more Silicernium confecimus. Festus docet esse farciminis genus quo familia in luctu purgatur, quia cujus nomine instituebatur ea res, is jam silentium cerneret. Donatus ait esse cœnam quæ infertur Diis Manibus, vel quod eam silentes cernant umbræ, id est umbræ possideant, vel quod qui hæc inferunt cernant neque degustent.

n'obligent à différer plus long-temps, comme il arrive, quand le mort est d'un rang, à exiger que les Chefs des Villages éloignez se rendent à ses obséques; ce qui ne se peut faire dans un espace aussi court que celui de trois jours. Alors on différe la cérémonie au septiéme, ou même au neuviéme jour. Ces jours étoient consacrés dans le Paganisme pour ce triste devoir, & l'Eglise même a encore retenu quelque chose de cet usage.

Tout étant prêt pour les obséques, on fait le cri dans le Village, & de toutes parts on se rend à la Cabane du mort, où les Nénies recommencent encore comme ci-devant; aprés-quoi les Pollinćteurs placent le cadavre sur une espéce de brancard, semblable à nos biéres ouvertes, le portent à quatre sur leurs épaules jusqu'au lieu de la sépulture, où tout le monde l'accompagne dans un profond silence.

Quelques-uns se sont persuadés, que les Anciens ne faisoient point sortir leurs morts par la porte du logis, parce que la porte avoit quelque chose de sacré, & qu'elle eût été prophanée par son passage, de la même maniére que ceux qui touchoient un cadavre, devenoient immondes, & avoient besoin d'être purifiés. Cela n'est pas cependant exactement vrai dans tous les cas. Les Anciens exposoient leurs morts à la porte de leurs maisons, comme on fait encore aujourd'hui à Paris, & en quelques autres endroits. Ils ne les mettoient ainsi à la porte, que parce que, selon toutes les apparences, on devoit les faire sortir par-là. Perse nous fournit une preuve de ceci dans l'exemple d'un libertin, qui se tuë par ses débauches, & qu'il nous répresente les pieds étendus dans sa biére vers la porte de sa maison.

In portam rigidos calces extendit. *

Il y avoit néanmoins des occasions que la superstition avoit marquées, où cette coûtume s'observoit.

† Le Pere le Comte nous rapporte un usage semblable des Chinois; & il dit, que la Reine mere de l'Empereur, à présent regnant, étant morte, les Bonzes réprésentérent à ce Prince, que selon l'ancienne coûtume, il falloit abattre une partie des murailles de son Palais pour y faire passer le corps, parce que la famille Royale seroit exposée à beaucoup de malheurs s'il passoit par les portes ordinaires. Ce Prince, qui ne donne point dans ces sortes de superstitions, s'y opposa, & se moqua de la folie de leurs vaines observations.

¶ Le Pere le Jeune en fait une loi générale pour les Sauvages. Voici comme il parle: » Mon hôte, & le vieillard dont j'ai souvent » fait mention, m'ont confirmé ce que j'ai dé» ja écrit une autrefois, que le corps mort du » défunt ne sort point par la porte ordinaire » de la Cabane; ains on léve l'écorce de l'en» droit où l'homme est mort, pour faire pas» ser son cadavre. Le Pere le Jeune doit avoir mal compris, en nous donnant pour une régle générale, ce qui ne peut être entendu que de quelques cas particuliers.

Différens usages de la déposition des Corps.

L'Inhumation par laquelle on rend à la terre

* *Persius, Satyr.* 3.
† *Nouv. Mémoires de la Chine, Tom.* 2. *pag.* 187.
¶ *Relat. de la Nouv. France pour l'an* 1634. *ch.* 4 *p.* 85.

un corps formé de terre, a été la maniére de la déposition des corps aprés leur mort, que les Anciens ayent mis la prémiére en usage. C'est celle qu'avoient les Patriaches du Vieux Testament, les Egyptiens & les Perses même, ainsi que le témoigne § Cicéron en parlant du Tombeau de Cyrus : *Mihi quidem antiquissimum sepulturæ genus fuisse videtur, quo apud Xenophontem Cyrus utitur.*

La superstition, le caprice, la crainte de la prophanation, & d'autres passions, introduisirent ensuite diverses autres pratiques, sur lesquelles l'on a vû de la variation, non-seulement chez les Nations différentes, mais encore chez les mêmes. Les Grecs, les Indiens & divers autres Peuples, faisoient consumer les leurs par le feu, & recuëilloient leurs cendres dans des Urnes. Les Romains adoptérent cette maniére aprés l'exemple que leur en donna Sylla, lequel craignit pour son Tombeau les mêmes outrages qu'il avoit fait à celui de Marius. * Les Romains l'avoient eüe aussi dés les commencemens, & Numa défendit qu'on fit brûler le sien. † Les Perses au contraire, regardant le feu comme un symbole de la Divinité, auroient cru commettre une impiété, s'ils lui avoient fait consumer une chose aussi impure, que l'étoit un cadavre dans l'idée des Anciens. ¶ Cependant quelques Auteurs assurent, qu'ils avoient changé sur cela d'idée, & qu'ils les faisoient brûler dans les derniers tems ** Agathias & divers autres racontent d'eux, qu'il

§ *Cicero, Lib. de Legib.*
* *Valer. Max. Lib. 1. c. 1. Plinius, Lib. 13. cap. 13.*
† *Nicol. Damasc. apud Stobæum, Serm. 120. Strab. lib. 15.*
¶ *Amm. Marcell. Lib. 10. Procop. de Bello Persico, Lib. 1.*
** *Agathias, Lib. 2.*

ne leur étoit pas permis d'enſévelir leurs morts avant que de les avoir exposés aux chiens & aux vautours : & que de la maniére dont ces animaux s'y prenoient pour les dévorer, ils tiroient des conſéquences de l'état heureux ou malheureux de leur Eternité. Cela ſe pratique encore par les Gaures, qu'on croit en être deſcendus, auſſi-bien que dans l'Hyrcanie, où l'on nourrit des chiens exprés, que les Anciens nommoient *les Chiens ſépulchraux*.

Pour ce qui eſt des autres Nations plus barbares, elles avoient différens uſages de ſépulture encore plus extraordinaires. Nous liſons dans les Auteurs, * que pluſieurs Peuples de Scythie & de l'Inde † engraiſſoient leurs parens lorſqu'ils étoient parvenus à un certain âge, ¶ aprés quoi ils les égorgeoient pour en faire un feſtin à leurs amis ; d'autres expoſoient leurs malades dans les forêts, les laiſſant à la merci des bêtes, qui ne manquoient pas de les dévorer, & de prévenir la faim & les autres diſgraces d'un ſi cruel abandon. Les Troglodytes inſultoient aux cadavres des leurs ; ils les expoſoient ſur le haut d'une montagne, ils leur attachoient une pierre aux pieds, & leur mettoient une corne de chévre ſur la tête ; en cet état ils déchargeoient ſur eux une grêle de cailloux, juſqu'à ce qu'ils les euſſent fait tomber dans le précipice ; aprés-quoi ils ſe retiroient, riant & ſe divertiſſant du plaiſir qu'ils s'étoient donné à cette cérémonie. § Les Ichtyophages jettoient dans la Mer tous leurs corps morts, **

* *Herodot. Lib.* 1. 3. & 4. † *Strab. Lib.* 14.
¶ *Diod. Sic. Lib.* 4.
§ *Diod. Sic. Lib.* 3.
** *Nic. Damaſ.* χολχόι.

comme pour payer une eſpéce de tribut à la Mer & aux poiſſons qui leur ſervoient de nourriture. Les Peuples de la Colchide enſéveliſſoient les femmes, & ſuſpendoient à des arbres les corps des hommes, enfermés & couſus dans des peaux de bœufs; ceux de Thrace, qui pleuroient à la naiſſance de leurs enfans, leur rendoient les derniers devoirs par toutes ſortes de marques de réjoüiſſance.

Quoique les Auteurs, qui ont parlé de ces coûtumes, ayent peut-être dit vrai quant au fonds & à la ſubſtance des choſes, je ſuis perſuadé néanmoins que la plûpart ſont fauſſes, eu égard à certaines circonſtances, qui nous répréſentent ces Nations comme beaucoup plus barbares, qu'elles ne l'étoient en effet. En Amérique où nous voyons encore la plûpart de ces uſages, ou bien des uſages preſque ſemblables, nous découvrons des motifs qui adouciſſent en quelque ſorte, & qui corrigent ce que ces uſages, regardés en eux-même, préſentent d'abord de trop barbare. Il eſt vrai qu'il ſe trouve quelques Nations qui font mourir leurs vieillards, ainſi que je l'ai déja dit; mais elles croyent leur rendre ſervice, & les délivrer des incommodités d'une vieilleſſe que les circonſtances rendent plus deſagréables que la mort : Il eſt vrai qu'il y en a qui font feſtin des cadavres de leurs parens; mais il eſt faux qu'elles les mettent à mort dans leur vieilleſſe, pour avoir le plaiſir de ſe nourrir de leur chair, & d'en faire un bon repas. Quelques Nations de l'Amérique Méridionale, qui ont encore cette coûtume de manger les corps morts de leurs parens, n'en uſent ainſi que par piété; piété mal entenduë à la

vérité, mais piété colorée néanmoins par quelque ombre de raiſon ; car ils croyent leur donner une ſépulture bien plus honorable, que s'ils les abandonnoient en proye aux vers & à la pourriture. Il ſe peut faire auſſi que les anciens Auteurs ayent été trompés, en ce qu'ils raportent des Peuples de Thrace, qu'ils pleuroient à la naiſſance des hommes, & qu'ils ſe réjoüiſſoient à leur mort: ils auront été trompés, dis-je, en ce qu'ils n'auront pas compris, que ces pleurs des parens, à la naiſſance des enfans, étoient une pénitence & un exercice de Religion, inſtitué originairement pour le péché, ſemblable à ce que pratiquoient les Tibaréniens, & que pratiquent encore aujourd'hui les Amériquains Méridionaux aux couches de leurs femmes. Ils auront été pareillement induits en erreur par rapport aux devoirs funéraires, voyant les Peuples de Thrace faire feſtin, danſer & chanter ; ne ſçachant pas que danſer & chanter, c'eſt & dans leur idée & dans leur langue, la même choſe que pleurer. On peut dire auſſi en général, qu'il eſt faux vraiſemblablement qu'il y ait eu aucune Nation, qui ſe ſoit fait un ſujet de plaiſir de la mort des ſiens ; nous n'en connoiſſons aujourd'hui aucune, qui ne ſoit trés-ſenſible à la perte de leurs parens, de leurs amis, de leurs Concitoyens, & de toutes les perſonnes qui doivent leur être chéres, ſur-tout lorſqu'elles meurent d'une mort prématurée.

Dans l'Amérique Méridionale quelques Peuples décharnent les corps de leurs Guerriers, & les parens mangent leurs chairs, ainſi que je viens de le dire ; & aprés les avoir conſumées, ils conſervent pendant quelque temps leurs cadavres avec reſpect dans

dans leurs Cabanes, & ils portent ces squelétes dans les combats en guise d'Etendard, pour ranimer leur courage par cette vûë, & inspirer de la terreur à leurs ennemis; d'autres les laissent pourrir en terre jusqu'à l'Anniversaire, auquel ils leur rendent de nouveaux devoirs, comme je le dirai ci-aprés.

Dans l'Amérique Septentrionale les Ilinois gardent encore l'ancien usage des Peuples de la Colchide, ensévelissant les femmes, & suspendant à des arbres les corps des hommes, cousus dans des peaux cruës de Bœufs sauvages, ou des autres animaux qu'ils ont pris à la chasse. Les Hurons & quelques autres Peuples de ce voisinage, élévent leurs corps morts dans des châsses, qui sont exhaussées sur quatre poteaux de dix ou de quinze pieds d'élevation; de la même maniére que Nicolas de Damas dit*, que les Phrygiens en usoient pour les cadavres de leurs Prêtres ou de leurs Corybantes. Les Iroquois, les Caraïbes, les Brésiliens, & le plus grand nombre des autres, suivent la méthode de mettre les corps dans la terre, & ils la pratiquent au moins pour les Guerriers, de la même façon que le dit cet Auteur, dont les derniéres paroles du passage que j'ai cité sont trés-remarquables; car non-seulement ils rendent le corps à la terre, la mere commune des hommes; mais ils l'y placent dans le même situation où est un embrion dans le sein maternel: † *Redditur enim terræ corpus, & ita locatum ac situm quasi operimento matris obducitur.* Ils observent même quelquefois, ce qu'Hérodote ¶ raconte des Nasamons qui

* *Nicol. Dam. apud Stobæum, Serm, 118.*
† *Cicer. loc. citato.*
¶ *Herodot. Lib. 4. n, 190.*

aïant la même coûtume d'ensévelir les corps, les mettoient dans cette posture, avant qu'ils eussent rendu les derniers soûpirs.

Comme ils envisagent la mort d'un air plus traquille que nous, ils n'ont pas aussi ces ménagemens d'une fausse compassion, & cette délicatesse honteuse à des Chrétiens, qui fait qu'on n'ose annoncer à un mourant le danger où il est, quoiqu'il s'agisse de son Eternité, qu'on aime mieux risquer que de l'effrayer. Il arrive assez fréquemment parmi ces Barbares, qu'on dise à un malade que c'en est fait, qu'il ne peut plus vivre. On croit même le consoler, en lui montrant, comme un témoignage de l'affection qu'on a pour lui, les robes précieuses, & les ornemens qu'il doit emporter dans le Tombeau; robes & ornemens préparez souvent depuis long-temps avec le même zéle & le même principe de tendresse, qui faisoit travailler Pénélope avec tant de soin à la robe sépulchrale de son beau-pere Laërte. Le malade est souvent aussi le premier à se condamner. Il annonce le premier sa mort prochaine à ses parens; il fait assembler ses amis, & leur fait festin pour leur dire adieu: il leur fournit lui-même des motifs de consolation dans la perte qu'ils vont faire, & avec le même sang froid, qu'auroit un homme qui se dispose à un petit voyage, il se fait laver, graisser, peindre, & empaqueter tout vivant dans la même situation qu'il doit avoir dans le sépulchre. Combien d'Européens à cet instant fatal mourroient d'horreur d'un semblable appareil!

Un moment avant que de mettre le cadavre dans la fosse, le Maître des Cérémonies lui coupe au sommet de la tête, un toupet de

cheveux qu'il donne à ſon plus proche parent, ainſi que l'écrit le Pere le Jeune *. Cette action n'eſt pas ſans myſtére ; elle étoit ſacrée chez les Payens, qui regardoient les cheveux comme dévoüez aux Dieux Infernaux, & qui croyoient que les mourans ou les morts ne pouvoient deſcendre aux Enfers, s'ils n'y avoient été initiez par l'offrande de ces prémices. C'eſt ce qui a donné lieu à Euripide d'introduire Orcus ou Charon †, qui dit, en parlant d'Alceſte. » Cette femme » deſcend dans la maiſon de Pluton. Je vas » vers elle pour l'initier avec ce glaive. Car » tout homme, quel qu'il puiſſe être, dont » le glaive a coupé les cheveux, eſt une victime deſtinée aux Dieux Infernaux. Virgile ¶ aprés Euripide, a feint auſſi que Junon envoya Iſis à Didon mourante, pour lui couper le cheveu fatal conſacré à Proſerpine, ſans quoi ſon ame ne pouvoit ſe détacher de ſon corps, & ſe preſenter ſur les bords du Stix. Il n'y avoit pas juſqu'aux animaux deſtinez aux ſacrifices, ſur le front, ou entre les cornes deſquels on n'enlevât quelques poils, qu'on offroit aux Divinitez Infernales avant que de les immoler. Il ſemble que l'Egliſe a voulu ſanctifier dans ſes enfans cet uſage qu'avoient les Payens, ayant établi que ceux qui ſe deſtinent au ſervice des Autels, commencent à s'y faire initier par la Tonſure, qu'elle eſt pour eux le ſymbole d'une mort myſtique, & d'un renoncement entier & abſolu au monde prophane, & à toutes les pompes du ſiécle.

* *Relation de la Nouvelle France, pour l'an 1634. ch. 4. pag. 86.*

† *Euripid. in Alceſt.*

¶ *Virgil. Lib. 4. Æneid.*

Cela a été une folie de presque toutes les Nations d'ensévelir avec les morts dans leurs tombeaux, sur tout si c'étoit des Princes, ou d'autres personnes de marque, ou bien de consumer avec eux sur leurs buchers, des meubles précieux, de grandes richesses, des offrandes, des mets en abondance ; en un mot tout ce qu'ils avoient de plus cher jusqu'aux esclaves, & à leurs épouses mêmes, ainsi que cela se pratique encore dans les grandes Indes ; comme si toutes ces choses devoient leur servir aprés leur mort, & accompagner leurs ames jusqu'au lieu de leur repos. Les Juifs, & les Chrétiens eux-mêmes, ont rendu les honneurs civils aux leurs, qui à la barbarie près, approchoient fort de ces coûtumes payennes.

César * fait mention dans ses Commentaires, de certains braves Gaulois qui se dévoüoient à la personne d'un Grand, & couroient avec lui les risques de sa bonne ou de sa mauvaise fortune ; de sorte que s'il arrivoit qu'il pérît, ils se faisoient tous mourir avec lui, ou se tuoient aprés sa défaite, sans que de mémoire d'homme il s'en fût trouvé un seul qui eût manqué à ce point d'honneur. Chez les Natchez, à la Louisiane, le Chef, & la Femme Chef, (c'est-à-dire, la mere du Chef, ou bien celle de ses tantes, ou de ses sœurs du côté maternel, laquelle, selon les régles de la Gynécocratie, est à la tête de la Nation, & à qui on rend les mêmes honneurs qu'au Chef même) ont aussi l'un & l'autre un certain nombre de personnes qui leur sont attachées avec un pareil dévoüement, & à qui ils donnent dans leur langue un nom qui répond à celui de *Dé-*

* *César, de bello Gallico, Lib. 3.*



38. *Tom IV. Pag. 124.*

Cesar, de bello Gallico, Lib. 3.

voüez. Ces personnes accompagnent toûjours le Chef, ou la Femme-Chef, elles sont entretenuës à leurs frais, veillent sans cesse à leur conservation, & prennent part à tous leurs avantages, & à toutes leurs disgraces. La plus grande de toutes ces disgraces, c'est la mort de celui ou de celle à qui leur vie est entiérement engagée. Car, dés que ceux-ci ont payé le tribut à la nature, elles sont aussi dans l'obligation de mourir. Le choix de la mort ne leur est pas libre; il faut suivre l'usage établi, & mourir en cérémonie. Tandis que le corps du défunt ou de la défunte est encore exposé sur la pierre qui est à l'entrée du Temple, & qu'on est sur le point de mettre fin aux obséques, on passe au col de ces malheureuses victimes une longue corde qui les tient toutes, & qui est fortement arrêtée aux deux extrémitez par ceux qui doivent les étrangler. En cet état elles commencent une espéce de chant & de danse qui dure quelque temps; aprés-quoi on serre par les deux bouts, & l'on voit ces misérables mourir, en tâchant de garder encore la cadence & la mesure des pas jusqu'au dernier soûpir. C'étoit-là, (du moins à ce qu'on m'a assuré, car je ne parle ici que sur la foi d'un voyageur) la Loy qui étoit établie parmi eux. Depuis que les François sont établis en ces pays-là, on les empêche d'en venir à l'exécution d'un sacrifice si inhumain. On peut bien se persuader que cela ne fait pas de peine à ceux qui sont engagez à une si rude solde.

Il y avoit un usage semblable dans l'Isle Espagnole. Oviédo dit *, qu'à la mort des Chefs, qu'il nomme *Caciques*, on enterroit

* *Gonzales Oviedo, Hist. de las Indias, Lib. 5. cap. 3.*

avec eux plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, & en particulier plusieurs de leurs femmes vivantes, lesquelles se faisoient honneur de cette mort, & se persuadoient qu'elles l'accompagnoient dans le Ciel ou dans le Soleil. Lopez de Gomara * assûre la même chose, qui est encore confirmée par Pierre Martyr †, lequel dit, que le Cacique Béhucio, ayant payé le tribut à la nature, sa sœur Anacaona voulut faire enterrer avec lui plusieurs de ses femmes toutes vives; mais que quelques Religieux de Saint François s'étant trouvez-là, firent tant par leurs priéres, qu'elle se contenta d'en faire ensévelir une seule, laquelle voulut avoir la préférence sur les autres; celle-là étoit trés-belle; elle se para de tous ses ornemens les plus beaux, & ne fit mettre dans le sépulchre, avant que d'y être enfermée, qu'un vase d'eau, un pain de Maïs, & un autre de cassave.

Pour ce qui est des autres Sauvages, quoiqu'ils soient dans les mêmes principes, qu'ont eus les anciens Payens sur ce point, je n'ai point oüi-dire, qu'ils ayent poussé les choses jusqu'à cet excés de cruauté, que d'immoler des personnes, pour qui toute la Nation dévroit s'intéresser, plûtôt que d'augmenter le deüil par la multitude des victimes. Il est vrai qu'ils font festin des chiens du défunt, & que lorsqu'ils brûlent, ou qu'ils tuënt un esclave qui a été donné pour un de leurs morts, ils croyent appaiser ses Manes en le faisant mourir, comme nous l'avons dit; mais au jour de leur sépulture on ne voit rien de sanguinaire & de révoltant;

* *Gomara, Hist. gener. des Indes, Liv. 1. ch. 28.*
† *Pet. Martyr, Decad. 3. Lib. 9.*

ils mettent même aſſez peu de choſe dans la tombe ou dans la biére. Les habits dont il eſt rèvétu, quelques petits pains, un peu de ſagamité, ſa chaudiére, ſon ſac à petun, ſon calumet, une courge pleine d'huile, quelque peu de porcelaine, un peigne, des armes, des couleurs pour ſe peindre, & quelques bagatelles ſemblables, ſont toutes les proviſions qu'il emporte dans l'autre monde.

Ils croyent peut-être faire quelque choſe de plus agréable pour le mort, en diſtribuant à ſes amis vivans, & à toutes les perſonnes pour qui il a eu quelque conſidération, tout ce qui lui appartenoit, & toutes les choſes dont ils l'euſſent voulu voir joüir lui-même.

On diroit que tous ſes travaux, toutes les ſüeurs, tout le commerce des Sauvages, ſe rapportent preſque uniquement à faire honneur aux morts. Ils n'ont rien d'aſſez précieux pour cet effet. Ils proſtituënt alors les robes de caſtor, leur bled, leurs haches, leur porcelaine, en telle quantité qu'on croiroit qu'ils n'en font aucun cas, quoique ce ſoit toutes les richeſſes du païs. On les voit ſouvent preſque nuds pendant les rigueurs de l'hiver, tandis qu'ils ont dans leurs caiſſes de bonnes robes de fourrure ou d'étoffe qu'ils deſtinent aux devoirs funéraires, chacun ſe faiſant un point d'honneur ou de religion, de paroître dans ces occaſions libéral juſqu'à la magnificence & à la prodigalité; de maniére qu'on peut dire, que rien n'eſt mieux marqué chez tous les Sauvages en général, eu égard à leurs anciennes coûtumes, que le reſpect pour les morts, & le ſouvenir de leurs Ancêtres.

Pour fournir à cette dépense, les parens, & les amis viennent couvrir le mort pendant que son cadavre est encore exposé dans la Cabane ; c'est-à-dire, qu'ils viennent apporter des présens pour honorer ses obséques. Ces présens sont comme partie du testament du défunt, dont ceux de sa Cabane fournissent le plus gros lot, ne se réservant rien, non-seulement des choses qui lui appartenoient, & dont la vûë pourroit aigrir leur affliction : mais y ajoûtant encore du leur avec une profusion qui les épuise presque entiérement.

De ces présens, les uns sont étalés sur des perches, & les autres exposés à terre sur des estrades, prémiérement dans la Cabane, & ensuite dans le Cimétiére. Tandis qu'on accommode le cadavre dans son sépulchre, un des Considérables, élevé de deux ou trois pieds au-dessus de l'Assemblée, fait à haute voix la distribution de ces legs pies dont la valeur monte fort haut, selon la distinction & le rang de considération où étoit le défunt.

Ces distributions étoient communes chez les Romains, & consistoient en argent, ou en d'autres choses d'usage, comme le bled, le vin, l'huile, les viandes, le sel, ainsi que cela se voit encore dans les Médailles, les Inscriptions, les Epitaphes, & les autres monumens qui nous restent des débris de l'Antiquité.

Outre cette profusion de présens, qui devient utile à ceux à qui on les donne, il s'en fait encore une autre chez les Iroquois & chez les Hurons, laquelle ne paroît avoir d'autre fin que l'ostentation. Elle consiste dans une grande quantité de bled qu'on jette devant la porte de la Cabane, & qu'on a



39. Tom IV. Pag. 129.

ſoin de fouler aux pieds, afin qu'il ne prenne envie à perſonne de le ramaſſer. Le moins qu'il y en ait pour un particulier, c'eſt ſa proviſion, & ce qu'il en pourroit conſumer pendant une année. J'ai crû devoir ne pas omettre cette circonſtance, parce qu'elle peut nous donner lieu de conjecturer qu'on a eu autrefois cette même coûtume en quelques-unes de nos Provinces de France, où l'on jette encore devant la porte des perſonnes qui viennent de mourir, lorſqu'elles ont été mariées & établies en famille, quantité, non pas de bled, à la vérité, mais de paille & de bâle de bled, comme un ſignal de la mort. Cela peut être en effet un reſte de pratique ancienne, dont la Religion & le tems auront réformé l'abus, en ſubſtituant à une choſe utile qu'on ſacrifioit par ſuperſtition & par vanité, le ſuperflu de cette même choſe; d'autant mieux, qu'on en peut tirer une moralité, toute chair étant comme la paille & le foin, ainſi que parle l'Ecriture: † *Omnis caro fœnum.*

¶ Leurs foſſes ſont de petites loges creuſées en rond comme des puits; ce qui leur fit donner autrefois chez les Anciens le nom de *Puticuli.* On les natte en dedans de tous côtez avec des écorces; & aprés y avoir logé le cadavre, on y fait une voûte preſque au niveau du ſol avec des écorces ſemblables, & des pieux qu'on charge de terre & de pierres à une certaine hauteur, qui fit auſſi donner à ces Tombeaux les noms d'*Agger* & de *Tumulus.* On enferme aprés cela tout cet eſpace, en bâtiſſant au-deſſus une loge avec des écor-

† *Iſaï cap. 40. v. 5.*
¶ *Rhodigin. Lib. 10. cap. 17.*

ces ou des planches, ou bien on l'entoure avec des perches qu'on assujettit par le haut, où elles se réünissent en forme conique ou pyramidale ; modéle fort simple de ce qu'étoient ces monumens dans leur premiére origine ; mais que la vanité des Nations changea depuis en Mausolées superbes, que le tems qui dévore tout, consume aussi-bien que les corps qu'ils renferment.

On joint au Tombeau le *Cippus*. C'est un poteau comme une espéce de trophée, auquel, si c'est un Guerrier, on voit son portrait & ses belles actions peintes, de la maniére dont j'ai expliqué ailleurs que se font ces sortes de monumens ; on y ajoûte aussi quelques-unes de ses armes ou un aviron : & si c'est une femme, on y attache des colliers à porter le bagage, ou bien d'autres choses qui soient de leur compétence.

Enfin, pour finir la cérémonie de l'Enterrement par une ressemblance plus entiére avec les coûtumes des Anciens, de la même maniére qu'on donnoit autrefois auprés du Tombeau le spectacle d'un combat de Gladiateurs, lesquels devoient leur Institution à cette cérémonie lugubre, & qu'on nommoit *Bustuarii*, * du nom du Tombeau même ; les Sauvages mettent fin aussi à cette lugubre fête par un jeu, qui n'a rien de barbare & de sanguinaire, comme les combats des Gladiateurs Romains. Un des Chefs qui preside à la cérémonie, jette de dessus la Tombe au milieu de la troupe des jeunes gens, ou met lui-même entre les mains d'un des plus

* *Calepin. Bustuarii.* Gladiatores dicti sunt, qui ante sepulchra in honorem defuncti digladiabantur. *Cicer. in Pison.* Si mihi cum illo Bustuario Gladiatore & secum & cum Collega tuo decertandum fuisset.

vigoureux, un bâton de la longueut d'un pied, que tous les autres s'éforcent de lui arracher, & que celui, qui en eſt le maître, tâche de défendre le mieux qu'il peut. Il en jette un ſemblable parmi la troupe des jeunes femmes & des jeunes filles, leſquelles ne font pas de moindres efforts pour le ravir, ou pour le conſerver. Aprés ce combat qui dure aſſez long-temps, & qui fait un ſpectacle agréable, mais ſérieux, on donne le prix qu'on a deſtiné pour ce ſujet à celui & à celle qui ont remporté la victoire; enſuite de quoi chacun ſe retire chez ſoi. On doit avoir fait attention dans ce que j'ai déja dit, que les jeux entroient dans les exercices de Religion; j'ai remarqué déja, comment les Devins en ordonnent quelques-uns pour la guériſon des malades: en voici de funéraires, & à l'honneur des Morts. C'eſt ainſi que les jeux ſolemnels de la Gréce étoient inſtitués à l'honneur de leurs demi-Dieux, & ſe célébroient au Tombeau de leurs Héros: cela pourroit être une preuve, que c'eſt à la Religion que les jeux doivent leur prémiére origine.

Quoi-que ceux qui ont traité de la Gymnaſtique ancienne, n'ayent point parlé, & n'ayent peut-être pas connu cet exercice du Levier, il étoit pourtant familier aux Romains. * Saluſte nous le fait connoître, en diſant du grand Pompée, qu'il ſe forma à devenir un auſſi grand homme qu'il le fut depuis, en s'exerçant à ſaulter avec les plus agiles, à courir avec les plus leſtes, & à arracher le Levier avec les plus vigoureux: *Cum alacribus ſaltu, cum velocibus curſu, cum validis vecte certabat.*

* *Saluſt. apud Vegetium, de re militari, Lib. 1. cap. 9. p.*

¶ L'Inhumation est commune à presque tous les Peuples de l'Amérique Méridionale, ainsi que je viens de le dire. Leurs fosses sont aussi creusées en rond ; & aprés avoir bien graissé le corps du défunt, on le met dans cette fosse enveloppé de son hamach. Il est dans la posture d'un homme assis, ayant les jambes pliées contre les cuisses, les coudes entre les jambes, & le visage courbé sur ses mains. † Avant que de couvrir le corps, les femmes environnent immédiatement la fosse assises sur leurs talons, les hommes se placent derriére elles situés dans la même posture. Alors les femmes commencent leurs Nénies, versent des larmes en abondance, & poussent des cris lamentables, capables de toucher les cœurs les plus insensibles. Leurs maris fondent en larmes à leur imitation, mais sans éclat ; ils les embrassent d'une main, & passent l'autre souvent sur leurs bras, comme pour les consoler, ou les exhorter de continuer à pleurer. Les Nénies ayant cessé, un homme met sur la fosse une planche, & les femmes la couvrent de terre. Elles brûlent ensuite sur la Tombe des offrandes, & tous les meubles du défunt. Si c'est un Pere de famille, la fosse est faite dans sa propre Cabane ; les autres sont ensévelis ou à côté de leurs Cabanes, ou bien dans leurs jardins, & ils ont coûtume de dresser une petite Case sur le Tombeau.

Chez tous les Peuples, les devoirs funébres n'étoient pas les mêmes pour tout le monde. On en faisoit plus ou moins selon le différent degré de considération des personnes. La Religion & la Police avoient aussi leurs Loix affectées. La Justice humaine

¶ Rochefort, *Hist. Morale des Antilles*, Liv. 2. c. 24.
† Du Tertre, *Hist. nat. des Antilles*, Traité 7. c. 1. §. 12.

ou de jeunes gens destinés à



40. Tom. IV. Pag. 133.

privoit des droits de la ſépulture les criminels, & elle étoit obligée de ſévir contre eux au-de-là du terme de la vie, pour inſpirer de l'horreur du crime. Par une Loi de Numa, il étoit défendu de rendre les honneurs funébres à ceux qui avoient été frappez du foudre. On ſéviſſoit pareillement contre ceux qui s'étoient défaits eux-mêmes. On ſe comportoit auſſi différemment à l'égard de ceux qui étoient morts en Guerre, ſur Mer, & dans des païs éloignez.

La privation de la ſépulture eſt chez les Amériquains, & une tache infamante, & une cruelle punition. Il y avoit des Loix, diſent nos Relations, pour les enfans décédés peu aprés leur naiſſance ; & il paroît certain qu'ils en avoient auſſi d'autres pour les cas différens, dont voici un exemple, par rapport à ceux qui étoient morts de froid dans les neiges, & par rapport à ceux qui avoient eu le malheur de ſe noyer.

Ils croyoient alors que tout le païs étoit ménacé de quelque déſolation, & que le Ciel étoit en colére. C'eſt pourquoi ils n'oublioient rien pour l'appaiſer. Ils cherchoient le corps avec grand ſoin, & s'ils étoient aſſez heureux pour le trouver, il ſe faiſoit un concours nombreux de tous les Villages, comme pour une choſe qui intéreſſoit toute la Nation. On augmentoit le nombre des préſens, & on doubloit celui des feſtins. Le corps étoit enſuite porté dans le Cimetiére, & étoit expoſé ſur une natte élevée, à l'un des côtés de laquelle on faiſoit une foſſe, & de l'autre un grand feu, comme pour une ſorte de ſacrifice, dont les chairs du mort devoient être la victime. Cependant les Pollincteurs, ou de jeunes gens deſtinés à cet office, en-

vironnoient le cadavre, & avec des coûteaux ils en découpoient toutes les parties les plus charnuës, lesquelles avoient été crayonnées auparavant par un Maître des Cérémonies, ou peut-être par un Devin. On jettoit ces morceaux de chair dans le feu, à mesure qu'on les enlevoit. Ils ouvroient ensuite le cadavre, & en retiroient tous les viscéres, qui étoient aussi la proye des flâmes, aprés-quoi ils mettoient le cadavre ainsi décharné, dans la fosse qui lui avoit été préparée.

Pendant ce temps-là les jeunes femmes, parmi lesquelles se mêloient les parentes du défunt, faisoient comme une procession, & tournoient autour de ces jeunes gens, qu'elles exhortoient à bien s'acquitter de ce triste ministére, & elles leur mettoient dans la bouche des grains de porcelaine, comme pour leur servir de récompense de leur pieuse cruauté. Si l'on manquoit à cette cérémonie, ils regardoient comme une punition du Ciel, tous les sinistres accidens qui pouvoient leur arriver dans la suite.

Thomas Fuller * prétend ainsi accorder deux passages de l'Ecriture Sainte au sujet des corps de Saül & de ses enfans. L'un est au Chapitre 31. du premier Livre des Rois, auquel il est dit, que les braves de Jabés-Galaad les enlevérent du mur de Bethsan, où ils avoient été suspendus, & les portérent à Jabés où ils les brûlérent, & ensévelirent leurs os dans le bois. L'autre est au Chapitre dixiéme du premier des Paralipoménes, qui porte seulement qu'ils ensévelirent leurs ossemens sous un chêne, qui étoit à Jabés-Ga-

* *Thom. Fuller in Pisgah-Sigt. of. Palestin. Lib. 2. cap. 3. Pag. 32. Edit. Lond.*

laad. » Les Guerriers de Jabés-Galaad, dit
» cet Auteur, sortirent la nuit, & passérent
» le Jourdain, enlevérent le corps de Saül &
» de ses enfans, les emportérent chez eux,
» brûlérent leurs chairs, & ensévelirent leurs
» ossemens au pied d'un chêne, qui étoit au-
» prés de la Ville. Je ne sçai sur quelle auto-
rité il s'appuye pour donner une telle inter-
prétation. Peut-être pourroit-on dire qu'ils
avoient l'usage de dessécher les corps en les
faisant boucanner, ainsi que nous avons dit
qu'on en usoit pour les Caciques dans l'Isle
Espagnole.

Les Iroquois, les Hurons, & la plûpart des Nations sédentaires, ont des Cimetiéres communs auprés de leurs Villages. Parmi les Nations qui sont à la hauteur des Terres dans la Nouvelle France, il se trouve des personnes, qui ayant fait sécher les corps de leurs parens, & des personnes qui leur sont chéres, les retirent ensuite, & les conservent précieusement dans leurs Cabanes, imitant encore ce qui est dit des Egyptiens *, qui les mettoient en dépôt entre les mains de leurs créanciers, lesquels étoient plus assurez avec ces gages, qu'ils ne l'eussent été avec les meilleurs contrats. Les Algonquins & les nations errantes ensévelissent les leurs dans les bois au pied de quelque gros arbre.

Thomas Fuller † conjecture que c'étoit un point de la Religion des Hébreux de choisir leur sépulture au pied des chênes, parce que ces arbres paroissant morts pendant l'hyver, semblent ressusciter au printemps; ce qu'il prétend être un Symbole de la Résurrection future des corps au jour du Jugement. Nous

* *Diodor. Sic. Lib. 1. pag. 52.*
† *Thom. Fuller, loco cit.*

avons assez d'exemples que les Payens en faisoient autant dans les premiers temps. Je me contenterai de citer ici celui que rapporte Virgile du Tombeau de Dercenne Roi des Laurentins †.

Fuit ingens, monte sub alto,
Regis Dercenni terreno ex aggere bustum
Antiqui Laurentis, opacâque ilice tectum.

Il est peut-être plus probable que c'étoient de ces chênes toûjours verds, qui pouvoient être plus naturellement un symbole de l'Immortalité.

Les honneurs funéraires qu'on a rendus aux morts dans tous les temps, & les précautions qu'on prenoit pour ne manquer en rien aux usages établis, n'ont eu pour fondement que l'opinion commune de toutes les Nations, que les Ames en souffroient, si l'on manquoit à la moindre chose de celles qu'on croyoit être dûës à leurs obséques.

Sentiment des Payens au sujet des Manes.

Il est assez difficile de démêler au juste ce que les Anciens pensoient au sujet des Ames, aprés leur séparation d'avec le corps. Ils semblent en avoir distingué deux dans la même personne, l'une qui erroit sur les brods du Stix, jusqu'à ce que l'on eut rendu les derniers devoirs au cadavre, aprés qui elle passoit ce fleuve; elle étoit jugée par les trois Juges redoutables Minos, Eaque, & Rhadamante; elle souffroit le châtiment dû à ses crimes dans les differens étages du Tartare, ou re-

† *Virgil. Æneid. Lib. XI. sub. fin.*

tevoit la récompense proportionnée à ses mérites dans les champs Elysiens, ou bien même dans les Cieux, lorsque ses actions héroïques l'avoient élevée au rang des Héros & des demi-Dieux. L'autre Ame étoit moins réelle; elle n'étoit que comme l'ombre, l'image, & le simulachre de la premiére; elle restoit dans son Tombeau, ou rodoit souvent autour; on pouvoit facilement l'évoquer par la voye des enchantemens; elle se montroit d'elle-même à différentes personnes, surtout aux parens & aux amis; elle épouvantoit ses ennemis en faisant l'office des furies, & elle s'évanoüissoit comme une vapeur, lorsqu'on croyoit la tenir.

D'autres au contraire ne placent dans les Enfers que l'ombre & le simulachre. C'est ainsi qu'Homere fait dire à Ulysse, * qu'il a vû l'ombre d'Hercule dans les champs Elysiens; mais que pour lui il étoit dans le Ciel, où il assistoit au festin des Dieux. † Lucréce s'explique sur cela trés-clairement, quand il dit, qu'Ennius a imaginé dans les Palus Achérusiennes des Temples, où nos corps & nos ames ne parviennent jamais, mais seulement certains simulachres, qui sont d'une extrême pâleur.

Esse Acherusia Templa.
Ennius æternis exponit versibus Edens,
Quò neque perveniunt animæ, neque corpora nostra
Sed quædam simulachra modis pallentia miris.

Ovide, dans quelques vers qu'on lui attri-

* Homer. Odyss. Lib. XI. v. 601.
† Lucret. Lib. I. p. 4.

buë, diſtingue quatre choſes dans l'homme; leſquelles, aprés la mort, ſe ſéparent. Les Manes, la Chair, l'Ombre, & l'Eſprit. La Tombe renferme la chair ou le corps; l'Ombre vole autour du ſepulchre; les Manes deſcendent aux Enfers, & paſſent le Stix; l'Eſprit monte juſqu'aux aſtres.

Bis duo ſunt homini. Manes, caro ſpiritus, umbra.
Quatuor iſta, loci bis duo ſuſcipiunt.
Terra tegit carnem, Tumulum circumvolat umbra,
Orcus habet Manes, ſpiritus aſtra petit.

Cependant les Poëtes, ſelon leur uſage, employent indifféremment les termes de Manes, d'Ombres, d'Images, de Simulachres, comme s'ils étoient ſynonimes, & ne ſignifioient qu'une même choſe.

Quoiqu'il en ſoit de leurs opinions, qui n'étoient peut-être pas trop claires, il eſt conſtant qu'ils imaginoient encore quelque choſe dans le Tombeau, même aprés y avoir enfermé le corps avec toutes les cérémonies uſitées pour mettre l'ame dans ſon repos; ſoit que ce fuſſent les Génies qui avoient préſidé à la vie, & qui ſe tenoient encore auprés du cadavre, tel qu'étoit le ſerpent que * Virgile fait ſortir du ſepluchre d'Anchiſe, & qu'il y fait rentrer aprés avoir goûté à toutes les offrandes qu'y fit Enée au jour de l'Anniverſaire de la mort de ſon pere; ſoit enfin que ce fuſſent des eſpéces de Divinités, connuës ſous le nom de *Dieux Manes*, ainſi qu'on le voit encore par les Inſcriptions, *Dîs Manibus*, qu'on mettoit ſur toutes les Urnes cinéraires.

* *Virg. Æneid. Lib. 5. v. 84.*

En conſéquence de cette opinion, la piété induſtrieuſe des hommes leur avoit fait inventer beaucoup de maniéres différentes de procurer aux Manes un parfait repos, & de les mettre à couvert de l'inſulte des vivans. Non-ſeulement ils n'omettoient rien de ce qui étoit preſcrit pour les funérailles, & pour enfermer les ames dans le Tombeau, comme ils s'expliquoient; mais ils continuoient encore pendant long-temps à y rendre certains honneurs funéraires.

Il en y avoit de deux ſortes. Les uns étoient rendus par le public, ou par toute la parenté en commun, & on les nommoit *Parentalia.* * Les autres étoient rendus par les particuliers, & on les appelloit *Inferiæ.* Dans les unes & dans les autres de ces cérémonies, on purgeoit le Tombeau, dont on arrachoit les épines & les ronces, on y mettoit des couronnes de fleurs; & aprés avoir invoqué les Manes, on répandoit dans des foſſes faites exprés, des coupes de vin, de lait, & du ſang des victimes; on y jettoit des féves & des légumes dont on s'imaginoit que les ames venoient prendre leur part. Il y avoit auſſi des jours deſtinés à ces devoirs de piété, ſçavoir le trentiéme & l'Anniverſaire, ſans préjudice de ceux, qui étoient du choix de l'affection, & de la tendreſſe.

Le lieu de la ſépulture étoit pour cette raiſon un lieu ſacré qu'on ne pouvoit violer ſans crime, & que les ennemis même reſpectoient; † à moins que ce ne fuſſent des Barbares,

* *Ciceron 2. de Legibus.* Inferiæ, privatæ ſunt feriæ: parentalia, publicæ, atque omnis parentatio à civibus aut incolis feſto colebatur.

† *Cicero 3. de Legibus.* Pœna fuit Solonis lege conſtituta; ſi quis buſtum aut violaſſet aut dejeciſſet.

tels qu'étoient les Grecs eux-mêmes dans le premiers temps. Homére, Dyctis de Créte, & Darés Phyrgien, nous fournissent plusieurs exemples de la brutale férocité d leurs Héros, qui portant leur haine au-del des termes de la vie, s'acharnoient sur le corps de leurs ennemis morts, & leur faisoient toutes sortes d'insultes. ¶ C'est ain qu'Achille traîne indignement le corps d'Hector autour des murailles de Troye, & qu' se fait un combat des plus furieux entre le Troyens & les Lyciens d'une part, & le Grecs de l'autre, dont les uns vouloient avoi le corps de Sarpédon pour l'outrager, & les autres faisoient des prodiges de valeu pour le mettre à couvert de ces outrages.

Les motifs de la Religion ne suffisant pa toûjours pour arrêter ceux qui n'en ont guéres, ou pour rassurer ceux qui avoient lie d'appréhender la prophanation des sépultures, les Anciens pour y obvier, avoient ét obligés de mettre des Gardes qui les défendissent, beaucoup moins contre les hostilité des ennemis de guerre, que contre les créanciers, les sorciers, & les voleurs. * Apulée sur cela un fort bel endroit au second Livre de ses Métamorphoses qu'on peut consulter.

Telles est encore aujourd'hui l'opinio des Peuples de l'Amérique, ils pensent qu les ames des morts se hâtent de se rendre a païs de leurs Ancêtres, d'où elles ne se hazardent point de revenir, parce qu'il y trop à souffrir sur le chemin qu'il faut teni pour aller & pour venir. Cependant ils imaginent encore quelque chose qui les rempla

¶ *Iliad.* 22. v. 390.
* *Apuleï, Metamorph.* 2.

ce dans leurs Tombeaux, ils croyent les voir dans les feux follets de leurs Cimetiéres & des marécages, & ils en rencontent autant d'apparitions, que les bonnes vieilles femmes ont coûtume d'en débiter au coin de leur feu.

Dés que l'ame est séparée du corps, ils cessent de lui donner les noms qu'il lui donnoient pendant le temps de son union. Les Hurons & les Iroquois l'apellent *Eskenne*; nom, qui a toutes les significations de Manes, Ombre, Simulachre, Image, que les Anciens lui avoient affecté.

* Le Pére de Brébeuf rapporte, qu'ayant consulté un ancien Huron, & lui ayant demandé pourquoi ils donnoient à des cadavres secs & arides depuis long-temps, les noms d'*Esken* ou *Hatiskenn*, qui ne peuvent signifier que les Ames, il conclud ensuite de sa réponse, qu'ils imaginoient que nous avions deux ames, toutes deux divisibles & matérielles; & cependant toutes deux raisonnables: que l'une se sépare du corps à la mort, & demeure néanmoins dans le Cimetiére jusqu'à la fête des Morts, aprés laquelle elle se change en Tourterelle, ou, selon la plus commune opinion, elle va droit au païs des Ames: l'autre est comme attachée au corps, & informe, pour ainsi parler, le cadavre, demeure dans la fosse des Morts aprés la fête, & n'en sort jamais, si ce n'est que quelqu'un l'enfante derechef, & que la preuve de cette Métempsycose étoit la parfaite ressemblance qu'ont quelques personnes vivantes avec d'autres qui sont mortes avant elles.

* *Relat. de la Nouv. France pour l'an 1636. 2. part. ch. 11 pag. 146.*

Les idées de la Théologie ancienne se sont si fort broüillées, avant que d'arriver jusqu'aux Sauvages de nos jours, qu'il est presque impossible de rien conclure de certain de ce qu'ils disent. Chacun débite sur cela ses propres imaginations, & raconte les choses d'une maniére différente des autres. Dans ce changement de l'Ame en Tourterelle ou Pigeon ramier (car ils ne connoissent point d'autres Tourtelles) je découvre encore un reste de la Théologie hiéroglyphique, dans laquelle la Colombe étoit le symbole de l'ame ou de l'esprit chez les Orientaux, & désignoit tellement l'Ame qu'ils avoient coûtume d'en mettre une figure au Cippus de tous les Tombeaux; ou bien un papillon, qui étoit aussi le symbole de Psiché, c'est-à-dire, de l'Ame. Quelquefois on mettoit les deux ensemble, tels qu'on les voit encore sur quelques Urnes cinéraires. Pour ce qui est de cette espéce de palingénésie ou de renaissance, dont parle le Pére de Brébeuf, ils ne l'admettent guéres que pour les enfans, à qui la mort n'a presque laissé aucun usage de la vie. C'est pour cette raison qu'ils ont coûtume de les ensévelir sur le bord des chemins, dans la persuasion que leur ame errante pourroit rentrer dans le sein de quelque femme à son passage.

En conséquence de l'opinion générale qu'il reste quelque chose dans les Tombeaux, le corps de la Nation fait souvent festin pour pleurer les Morts. Ceux d'un Village se transportent dans un autre pour y rendre ces honneurs funébres. Les Voisins & les Alliés ne manquent pas aussi de garder ces devoirs de civilité & de bienséance, Les par-

ticuliers vont pareillement trés-souvent au Tombeau pour y renouveller leurs pleurs, que les Romains prenoient soin autrefois de faire couler jusques sur les cendres par des ouvertures pratiquées à leurs Urnes. Ils arrachent les herbes qui y naissent. Ils y portent souvent du bled & de la sagamité, qu'ils y jettent par une petite fenêtre qu'on fait exprés à la Cabane de planches ou d'écorces qui y sert de Mausolée. Aprés quelques mois ils ouvrent de nouveau le sepulchre pour voir si le corps est en bon état, & pour substituer de nouvelles robes à celles que la pourriture auroit déja consumées; enfin, comme l'Ame n'est pas tellement attachée à son Tombeau, qu'elle n'en sorte aussi quelquefois pour errer aux environs, & revenir aux endroits qu'elle a fréquentés, ils jettent souvent des offrandes dans le feu de leurs foyers. Les méres sur-tout à qui la mort a enlevé leurs enfans dés l'âge le plus tendre, ne manquent point de temps en temps à tirer du lait de leur sein, † & à le jetter dans le feu, ou sur la tombe, pour leurs enfans morts à la mammelle.

¶ Les Peuples de la Floride faisoient garder leurs Cimitiéres; & lorsque Fernand de Soto y arriva, il trouva un Espagnol qui avoit été fait esclave par les Sauvages, & qui ravi de voir des gens de sa Nation, leur racontoit parmi ses avantures, qu'une de ses plus grandes peines étoit d'avoir été destiné à la garde des corps morts dans le Cimetiére contre les bêtes féroces, qui venoient les déterrer pendant la nuit, & dont il avoit pensé être dévoré lui-même. Cette précau-

† *Relat. de la Nouv. France pour l'an* 1634. *ch.* 2.
¶ *Garcilasso, Hist. de la Florid. Lib.* 2, *cap.* 2.

tion peut être bonne contre les bêtes, & contre ceux ou celles, qui pourroient y venir, comme Canidie, pour leurs maléfices; mais elle n'est pas suffisante contre les ennemis de guerre, qui sévissent quelquefois dans ces païs-là contre les cadavres de leurs ennemis, ce qui est regardé comme l'hostilité la plus brutale, & comme la plus cruelle marque de l'inimitié. Il n'y a que peu d'années, que des Nations ennemis des Tionnontatés, qui sont les Hurons établis au détroit, prophanérent leurs Cimetiéres, en dispersérent les ossemens, & les pendirent à des arbres.

Je ne sçache pas que les Iroquois ayent jamais eu le soin de commettre la garde de leurs Tombeaux à leurs Esclaves. Mais ils ont toûjours été fort religieux à l'égard de leurs morts & de leurs sépultures. Néanmoins depuis l'arrivée des Européens, & le grand commerce qu'ils font par le mélange des Nations, outre qu'ils se sont beaucoup retranchés sur la procelaine qu'ils enfermoient dans les sepulchres; la disette qu'ils en ont eu dans la suite, a obligé quelques particuliers peu scrupuleux à foüiller dans les cendres de leurs Ancêtres, pour en retirer cette porcelaine ternie & à demi-rongée, qu'on reconnoît, & qu'on distingue encore; de sorte que la même avarice, qui a fait prophaner en Europe & en Asie les Mausolées des Rois, où l'on espéroit trouver de grands trésors, a fait violer à ces Peuples misérables les asyles de leurs morts pour en retirer ces bagatelles méprisables à nos yeux; mais qui ne l'étant pas aux leurs, excitent leur cupidité, comme l'or enflâme la nôtre.

L'avidité insatiable des Conquérans du Pérou & du Méxique, leur fit ainsi prophaner

ner toutes les anciennes ſépultures des Indiens, dans l'eſpérance d'y trouver les richeſſes immenſes qu'on avoit coûtume d'y enſévelir avec les corps. Dés qu'ils les avoient ouvertes, ils fouloient aux pieds les cadavres avec ignominie, & ils les jettoient à la voyrie, comme ceux des bêtes. Les Indiens en étoient au deſeſpoir; & malgré la douleur extrême dont ils étoient accablés en voyant ces prophanations, ils ne pouvoient s'empêcher, diſent les Auteurs de ces temslà, de prier humblement ces impies prophanateurs de diſcerner les richeſſes dont ils étoient ſi avides, d'avec les cendres de leurs Ancêtres, qui ne pouvoient leur être utiles à rien: qu'à la bonne heure ils emportaſſent l'or & les bijoux dont leurs ſépulchres étoient pleins, mais qu'ils laiſſaſſent les corps morts dans le lieu de leur repos, afin de ne pas rendre leur réünion avec leur ame au tems de la Réſurrection future, ¶ trop difficile & trop pénible, en diſperſant çà & là leurs oſſemens ſans aucun reſpect pour leurs Manes.

Soit Religion, ſoit reſpect pour les défunts, ſoit conſidération pour leurs parens, il n'eſt plus permis de nommer une perſonne morte par aucun des noms qu'elle portoit durant ſa vie; & tous ceux ou celles qui avoient des noms ſemblables, ſont obligés de les quitter & d'en prendre d'autres, ce qui ſe fait au premier feſtin. Ces noms reſtent comme enſévelis avec le cadavre, juſqu'à ce que les regrets étant diſſipés & amortis, il plaiſe aux parens de relever l'arbre, & de reſſuſciter le défunt.

A mon arrivée au ſault S. Loüis, les Miſſionnaires jugérent, que pour me donner du

¶ *Gomara, Hiſt. Gener. de las Indias, Lib. 5. cap. 17.*

crédit, je devois relever le nom Sauvage du feu Pere Brüyas Missionnaire célébre, & extrêmement considéré des Iroquois, parmi lesquels il avoit passé un grand nombre d'années. Il n'étoit mort que quatre mois auparavant, & c'étoit relever l'arbre trop tôt, selon leurs usages; aussi, quand ils n'étoient pas contens, plusieurs me reprochoient que je leur avois fait injure en prenant le nom de leur Pere; cependant ils ne laissoient pas de me regarder comme un autre lui-même, parce que j'étois entré dans tous ses droits.

C'est un des affronts des plus sensibles qu'on puisse faire à un Sauvage que de lui parler de ses parens morts; on ne leur en rappelle l'idée que dans les cas de nécessité, & dans ces cas-là même, il faut user de précaution. Car, outre qu'on n'ose prononcer le nom du défunt, ainsi que je l'ai déja remarqué, on n'ose pas même dire cruëment qu'il est mort; & de la même façon que chez les Romains, au lieu de dire *mortuus est*, il falloit dire, *vixit*, *abiit*, *fuit*; ainsi qu'on l'écrivoit sur les Urnes sépulchrales, il faut pareillement se servir de circonlocution parmi eux, & dire, par exemple: Le grand Capitaine qui nous a quittés, que nous pleurons, &c. L'idée du mort ne s'évanoüit pourtant pas avec lui, & comme pendant longtems on rend certains honneurs à son Tombeau, le deüil & les regrets durent aussi pendant un tems assez long.

Du Deüil.

Le deüil étant une marque de la tendresse réciproque, qui se trouve entre les personnes unies par le sang, par l'amitié, ou par d'au-

tres liens, doit être regardé comme un devoir fondé sur la nature. Toutes les Nations l'ont trouvé si raisonnable, qu'elles ont été contraintes de l'établir dans leurs Loix. Mais comme en cela, ainsi que dans tout le reste, il y avoit souvent de l'excés ou de l'ostentation, il a fallu que les mêmes Loix en marquassent les régles, & y prescrivissent des bornes.

La Loi la plus essentielle, & le témoignage le plus éclatant du Deüil, étoit de faire couper ses cheveux; car comme on initioit à la sepulture les morts, ou les mourans, en leur coupant les cheveux consacrés aux Divinités Infernales; c'étoit aussi une espéce d'initiation & de mort mystique pour les personnes qui appartenoient de plus prés au défunt, & qui ayant de justes motifs de le regretter, témoignoient qu'il ne tenoit pas à elles qu'elles ne le suivissent, & qu'elles mouroient autant qu'il étoit en leur pouvoir.

Les Juifs n'avoient point quitté cet usage de la Gentilité, malgré les défenses de la Loi, expliquées au Chapitre 14. du * Deutéronome. C'est pourquoi, lorsque Dieu les fait menacer par ses Prophétes d'une entiére désolation, la marque la plus effrayante qu'il puisse leur donner de leur opprobre, c'est ¶ de dire qu'il étendra le cilice sur leur dos, & qu'il répandra la calvitie sur leur tête: comme aussi, qu'il les fera périr, & qu'il ménagera tellement ses coups, qu'ils ne seront point ensévelis, qu'on ne les pleurera point, & qu'il n'y aura personne qui se coupe les cheveux en signe du deüil que devroit naturellement causer leur perte.

* *Deut. cap.* 14. *v.* 1. ¶ *Ezech. cap.* 7. *v.* 18.

§ L'Ecriture Sainte marque que les Gentils se coupoient les cheveux, en signe de deüil pour les morts, entre les yeux, c'est-à-dire, au sommet du front; peut être y en avoit-il qui se rasoient entiérement; mais il paroît plus probable qu'on n'en coupoit que peu, & qu'on laissoit pendre le reste négligemment, sans les tresser & sans les noüer, ainsi que le dit † Virgile des femmes Troyennes.

Et circum Iliades crinem de more solutæ.

Il y en avoit qui dévoüoient leurs chévelures à leurs amis, & qui la leur mettoient entre les mains lorsqu'on les enséveliſſoit, ou qu'on les élevoit sur les buchers où on devoit les consumer. C'est ainsi qu'Achille met entre les mains de Patrocle sa chévelure, que son pere Pélée avoit voüée au fleuve * Sperchius, supposant qu'il retourneroit dans sa patrie.

On couvroit aussi sa tête de cendres, & sa chair du sac & du cilice: c'est-à-dire, d'un vétement usé, déchiré, & d'une couleur lugubre, pour exprimer par ce desordre de toute sa personne, une douleur extrêmement vive, laquelle ne s'entretient que d'elle-même. Dans cet état on se tenoit assis à terre sur des peaux de bêtes, on mêloit la cendre avec ce que l'on mangeoit; & dans les accés de la douleur, on se répandoit le visage contre terre, on se faisoit des incisions sur le corps, on se meurtrissoit la poîtrine à force de coups. Les femmes sur-tout se distinguoient par ces sortes d'éclats, elles se déchiroient le visage, elles étourdissoient

§ *Deut. cap.* 14. *v.* 1. † *Virgil. Æneid.* 3. *v.* 65.
* *Homer. Iliad.* 23. *v.* 152.

tout le monde par leurs hurlemens, & faisoient cent autres extravagances, que l'on fut obligé de modérer pour la consolation de celles qui ne pleuroient que par grimace & par bienséance, plûtôt que par un vrai regret pour des personnes, qui ne leur étant pas aussi chéres qu'elles devroient l'être, meurent pour l'ordinaire beaucoup trop long-tems aprés les premiers souhaits qu'elles ont formés pour les voir mourir. Toutes ces marques de deüil sont marquées si souvent, & dans l'Ecriture Sainte, & dans les Auteurs Prophanes, qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur chaque chose en particulier, pour l'appuyer par des autorités.

Le Deüil chez les Sauvages, a aussi ses Loix consacrées par un usage de tems immémorial, qui porte le caractére de la plus vénérable Antiquité. Aprés les premiers jours où le cadavre a été exposé dans la Cabane, & qui sont un tems de pleurs continuels, il y a dix jours encore de grand Deüil, & une année ensuite ou deux, où le Deüil est plus modéré.

Les Loix du grand Deüil sont trés-austéres; car pendant ces dix jours, aprés s'être fait couper les cheveux, s'être barboüillé le visage de terre ou de charbon, & s'être mis dans le plus affreux négligé, ils se tiennent au fonds de leur natte la face contre terre, ou tournée vers le fond de l'Estrade, ayant la tête enveloppée dans leur couverture, qui est le haillon le plus sale & le plus mal propre qu'ils ayent. Ils ne regardent ni parlent à personne, si ce n'est par nécessité & à voix basse; ils se croyent dispensez de tout devoir de civilité & de bienséance à l'égard de ceux qui viennent visiter chez

eux ; ils ne mangent rien que de froid ; ils n'approchent point du feu, même en hyver pour se chauffer, & ne sortent que la nuit pour leurs besoins.

Dans le petit Deüil, ils se contentent de sortir rarement : de ne point assister aux festins & aux Assemblées publiques : de se dispenser de quelques devoirs de la civilité ordinaire : de ne point s'orner, & de ne pas même graisser leurs cheveux.

Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes sortes de personnes, les Loix du Deüil ne sont pas égales aussi pour tout le monde. Ceux qui y sont plus étroitement obligez, ce sont l'Epoux & l'Epouse. Dés que l'un des deux a payé le tribut à la nature, la Cabane du défunt acquiert un droit sur celui qui reste, qu'elle n'avoit pas du vivant de tous les deux. Car le mariage n'obligeant pas les contractans à passer dans la Cabane l'un de l'autre, & chacun restant chez soi, dés que la mort a rompu leurs liens, celui qui survit, soit l'époux, soit l'épouse, est obligé de quitter sa Cabane, & de se transporter pour quelque temps dans la Cabane du défunt pour le représenter, & pour le pleurer en compagnie de ses parens ; & ceux-ci sont tellement les maîtres de son Deüil, qu'ils peuvent l'obliger à l'observer rigoureusement selon les usages, ou bien le dispenser du tout, ou en diverses choses, comme il leur plaît.

Lorsque les Epoux se sont tendrement aimez, & qu'ils ont bien vécu ensemble, ils cherchent dans leur veuvage à faire leur Deüil dans la rigueur, & les parens qui ont lieu d'être contens, en ont du plaisir. Alors le Deüil allant son train, se modére peu à peu

en vertu de certaines diſpenſes que les parens accordent, & qui ſont déclarées en public dans les feſtins par des préſens, qui témoignent leur volonté, juſqu'à ce que le temps du Deüil étant expiré, on les déclare par une derniére parole, c'eſt-à-dire par un dernier préſent, entiérement libres de ſe pourvoir ailleurs. Cela ſe fait en cérémonie en plein Conſeil, où l'on habille la veuve, & l'on treſſe ſes cheveux, que le Deüil l'obligeoit de porter épars. Mais ſi les parens ont eu lieu de ſe plaindre du peu de complaiſance d'un Epoux ou d'une Epouſe, dont les mauvaiſes maniéres étoient un indice qu'ils eſtimoient peu leur alliance, ils ne leur permettent pas de remplir le temps de leur Deüil, & ils ne tardent pas à leur faire ſignifier par un préſent, qui eſt le ſeul qu'ils doivent attendre, qu'ils les tiennent dégagez de tout ce qu'ils peuvent leur devoir en ce point, & qu'ils les laiſſent dans leur pleine liberté. Avec cela néanmoins il ſeroit honteux à un homme veuf, encore plus à une femme veuve, de ſe remarier avant le temps preſcrit au Deüil ordinaire, & ſi ils le faiſoient l'un ou l'autre avant que les parens du mort leur en euſſent donné la liberté par leur derniére parole, ils s'expoſeroient eux & les Epoux ou Epouſes qu'ils prendroient, à toutes ſortes d'outrages qu'on ſeroit en droit, & qu'on ne manqueroit pas de leur faire.

Les femmes Iroquoiſes qui ſe font couper leurs cheveux, ne ſe font point raſer entiérement. Elles ne dévroient proprement que retrancher cette treſſe qui leur pend derriére le dos, en la coupant à la naiſſance des épaules ; mais les parens de l'Epoux conſidérant que c'eſt leur plus bel ornement, qu'il

faudroit trop de tempspour que les cheveux revinssent à leur premier état, & que ces femmes ne pourroient sortir de leur Cabane pendant ce tems-là, les font prier de la conserver. Alors elles croyent faire assez d'en faire couper une petite partie, & elles laissent pendre le reste négligemment, sans en prendre aucun soin. Les hommes font aussi couper quelque peu de leurs cheveux, & pendant cette opération, laquelle ne doit pas être douloureuse, le cérémonial veut que les uns & les autres témoignent par leurs paroles, qu'ils en ressentent une douleur aussi vive, que si on coupoit le fil de leur vie. Les femmes de la Virginie sement leurs cheveux dans le Cimetiére, ou les jetttent sur la Tombe, aprés les avoir fait couper. Les femmes Brésiliennes & les Caraïbes font couper les leurs prés de la tête, & ne finissent leur Deüil que quand ils sont revenus. C'est, dit Homére,* presque l'unique present que puissent faire les amis à leurs amis morts que de couper leurs cheveux, de les semer autour de leur sépulchre, & de leur donner des larmes.

† Les Auteurs écrivent des Lyciens §, que pendant leur Deüil ils s'habilloient en femmes, pour marquer que les pleurs & les larmes n'étant convenables qu'à ce sexe foible, ils devoient bien-tôt le finir, & prendre les sentimens d'un courage mâle, tel qu'il convient à des hommes, qui ne se laissent point abattre à la douleur. Je ne trouve pas que les Iroquois & les autres Sauvages leur ressemblent en ce point, si ce n'est peut-être que comme il n'y a pas grande différence dans

* *Homer. Odyss.* 4.
† *Valer. Maxim. Lib.* 2. *de Instit. Antiq.*
§ *Plutarch. Oratione Consol. ad Apollon.*

la maniére de s'habiller de l'un & de l'autre sexe, ils s'enveloppent pendant ce temps-là la tête comme les femmes pour cacher leur afliction; coûtume qui étoit aussi gardée anciennement chez les Perses *.

Le Lessus & les éjulations musicales se font assez réguliérement par les femmes pendant tout le tems du Deüil trois fois le jour, au lever du Soleil, au midi, & à son coucher. On les continuë quelquefois plusieurs années, mais non pas avec cette régularité. Chez quelqu'unes des Nations Iroquoises & au Brésil, c'est une occupation ordinaire des femmes toutes les fois qu'elles vont au bois & aux champs, ou qu'elles en reviennent, chemin faisant, chacune fait sa partie : mais cela ne préjudicie en rien à leur bonne humeur; car aprés avoir fini, elles sont aussi prêtes à rire, que si elles n'avoient pas pensé à pleurer.

La coûtume de pleurer les morts, a passé chez quelques Nations de l'Amérique, en devoir de civilité ou de bienséance à la réception des Etrangers. On ne croit pas pouvoir les honorer davantage, qu'en entrant dans les sentimens de Deüil & de tristesse qu'ils peuvent avoir de la perte qu'ils ont faite des personnes de leur Nation, qui devoient leur être chéres. Ils nomment alors ceux qu'ils ont connus des gens de la Nation qui les visitent, & font des lamentations d'autant plus vives, qu'ils les regardent comme le lien de leur union & du droit d'hospitalité qu'ils ont les uns chez les autres. Au Brésil ce sont les femmes qui viennent pleurer de la sorte; elles s'accroupissent sur leurs talons, en mettant les deux mains

* *Quint. Curt. Lib. 10.*

ſur leur viſage ; elles ſe tiennent pendant quelque tems en cette poſture, pleurant en cadence,& verſant des larmes. Chez les Sioux & chez quelques Peuples de leur voiſinage, ce ſont les hommes qui pleurent ainſi, en mettant la main ſur la tête des étrangers, qui les viſitent pour honorer les morts de leur Nation.

L'Ecriture Sainte nous marque que c'étoit un ancien uſage chez les Orientaux. Il eſt raporté dans la Geneſe *, que Jacob voyant Rachel pour la premiére fois, & ayant appris qu'elle étoit ſa couſine & fille de Laban, il lui donna un baiſer, & ſe mit à pleurer en élevant ſa voix. Il lui dit enſuite qu'il étoit le frere de ſon pere, & le fils de Rebecca. On ne voit aucun motif dans Jacob, qui puiſſe l'engager à pleurer. La rencontre de Rachel devoit lui inſpirer plûtôt des ſentimens de joye, que l'envie de faire des lamentations. Il eſt donc à croire que Jacob s'acquite en cette occaſion d'un devoir ordinaire des Orientaux de pleurer ſur les perſonnes avec qui ils avoient quelque alliance, encore plus ſur celles de qui ils tiroient leur origine, les uns & les autres. Et cette maniére d'élever ſa voix en verſant des larmes, laquelle eſt ici remarquée par la Sainte Ecriture, ſe rapporte aſſez bien à celle qu'ont les Américains de pleurer en chantant.

Fête générale des Morts.

Parmi la plûpart des Nations Sauvages, les corps morts ne ſont que comme en dépôt dans la ſépulture où on les a mis en premier lieu. Aprés un certain temps on leur fait de nouvelles obſéques, & on acheve de s'ac-

* *Gen. cap.* 29.

quiter envers eux de ce qui leur eſt dû par de nouveaux devoirs funéraires. Les Caraïbes & une grande partie des Sauvages Méridionaux, laiſſent couler une année entiére pour donner le temps aux chairs de ſe conſumer ; alors ils célébrent l'Anniverſaire, & invitent les Villages de la Nation à cette Fête *. On s'aſſemble de tous les Carbets, & aprés avoir paſſé pluſieurs jours à chanter & à danſer à l'honneur des défunts, on fait calciner leurs os ; ils réduiſent ces oſſemens calcinés en poudre ; ils mêlent cette poudre ou ces cendres dans leur boiſſon, & boivent juſqu'à ce qu'il ne reſte plus rien dans les vaiſſeaux : donnant ainſi un exemple fréquent & héréditaire dans toute une Nation, d'un amour auſſi ardent pour leurs parens & pour leurs concitoyens, que l'étoit celui qui a immortaliſé la célebre Artemiſe Reine de Carie, laquelle ne voulant point donner d'autre ſépulture au corps de Mauſole ſon Epoux, que le ſien propre, conſacra encore mieux ſa mémoire à la poſtérité par cette action éclatante, que par le monument qu'elle lui éleva, quoiqu'il fût ſi ſuperbe, qu'on en a parlé comme d'une des ſept merveilles du monde.

Le Sieur Biet † particulariſe davantage cette action des Caraïbes. Il prétend que quelques-uns font brûler les corps immédiatement aprés leur mort ; mais que d'autres les mettent dans la foſſe, ornés de leurs armes & de leurs caracolis. Ils leur apportent enſuite à manger avec grande cérémonie, diſant qu'il faut leur donner à manger juſqu'à ce qu'ils n'ayent plus de chair ſur les

* *Lettre du P. de la Neuville dans les Mémoires de Trévoux, Mars* 1723.

† *Biet, Voyage de la Terre Equinoxiale, Liv.* 3. *c.* 14. *p.* 392.

os, parce qu'ils sont persuadés qu'ils ne vont point au pays des Ames qu'ils ne soient sans chair. Quand donc ils croyent que les chairs sont entierément consumées, ils font *un vin* ou une assemblée pour les brûler, ce qu'ils pratiquent en cette sorte : Ils les mettent dans un lit de coton bien blanc ; quatre jeunes filles tiennent chacune un coin de ce lit, elles font danser ces os au son de quelque instrument, & toute l'assemblée danse aussi, beuvant toûjours à leur ordinaire. Lorsqu'elles les ont bien fait danser, on dresse un bucher, où on les fait brûler avec tout ce qui leur a servi pendant leur vie. Tout étant réduit en cendres, s'il se trouve quelques os qui n'ayent pas été consumés, ils les pulvérisent, les passent par une sorte de tamis, & mettent ces cendres dans de l'eau, dont ils se frottent les jambes. Ils continuënt ensuite à boire, aprés-quoi chacun se retire. Le Sieur Biet ne dit pas qu'ils boivent ces cendres, mais peut-être étoit-il moins bien instruit que le Pére de la Neuville, qui a écrit aprés lui, & qui parle des mêmes Sauvages. Lopés † de Gomara dit des habitants du fleuve de Palmas, qu'ils enterrent tous ceux qui meurent, excepté les Devins qu'ils brûlent par honneur, & que pendant que le corps brûle, ils chantent & ils dansent ; ils recuëillent ensuite les cendres, & les gardent jusqu'au bout de l'an, auquel temps les parens & la femme du défunt les boivent, accompagnant la cérémonie de cet Anniversaire de plusieurs incisions sanglantes qu'ils font sur leur corps.

Les Nations de l'Amérique Septentrionale

† *Lopes de Gomara, Hist. gener. de las Indias, lib. 2. cap. 2.*

font une Fête générale, à laquelle rassemblant tous les cadavres de ceux qui sont morts dans l'intervalle d'une Fête à l'autre, & invitant toutes les Nations voisines & alliées, où ils les font brûler, comme c'est l'usage des Peuples du Nord, ou bien ils les enséveliſſent dans une fosse commune.

Il y a quelque variation entre ces Nations touchant la maniére, & le temps auquel elles ont coûtume de célébrer cette Fête. Quelques-unes la célebrent d'année en année. Les Hurons & les Iroquois ne la célébrent que de dix en dix ans, ou de douze en douze, ou toutes les fois qu'ils changent de Village. Comme je n'ai point assisté à aucune de ces Fêtes, je me réglerai sur la description ¶ qu'en a donné le Pére de Brébeuf, à laquelle j'ajoûterai quelques circonstances que j'ai trouvées dans les Mémoires manuscrits du Sieur Nicolas Perrot.

La Fête générale des Morts est de toutes les actions, qui intéressent les Sauvages, la plus éclatante & la plus solemnelle. Ils lui donnent le nom de *Festin des Ames*, & elle leur paroît si importante, qu'ils s'y préparent d'une Fête à l'autre, afin de la rendre plus superbe, & de la célébrer avec plus de splendeur & de magnificence.

Dés que le terme approche on tient Conseils sur Conseils, soit en particulier dans les Villages, soit dans l'assemblée générale de toute la Nation, pour convenir du lieu où l'on doit faire la fosse commune : pour déterminer le temps précis de la Fête, & pour prendre les mesures nécessaires, afin de la rendre magnifique par le concours nombreux des

¶ *Relat. de la Nouv. France pour l'an 1634. 2. part.*

Peuples voisins & alliés qu'on doit attirer à ce spectacle.

Ces sortes de Conseils ne laissent pas de souffrir quelquefois de grandes difficultés par la jalousie des Chefs, dont quelques-uns voyant avec peine leurs Emules s'accrediter davantage, & avoir la plus grande part aux affaires, font naître divers incidens sous divers prétextes pour troubler la Fête, & causer une espéce de schisme en faisant leur festin à part, & mettant les morts de leur dépendance dans une fosse séparée, ainsi qu'il arriva à celle, dont le Pere de Brébeuf nous a donné le detail.

Aprés être convenus du temps & du lieu, on choisit parmi les Chefs un Maître de la Fête, qu'on apelle le *Maistre du Festin*. Celui-ci envoye par-tout ses ordres, afin que tout soit prêt pour la cérémonie, & que rien n'y manque.

Chaque Village est alors en mouvement. Au premier beau jour tous se transportent au Cimetiére, où les Libitinaires & les Pollincteurs de chaque famille, qu'ils nomment *Acibieonné*, tirent, en presence des parens, les mêmes corps qu'ils avoient eu autrefois le soin de mettre dans la sépulture, tandis que ceux qui ont des morts ensevelis separément au loin, en quelque lieu du pays que ce soit, vont les chercher sans plaindre leur peine.

C'est un spectacle sans doute bien frapant à l'ouverture de ces Tombeaux, que la vuë de la misére humaine dans ces Images de la mort, laquelle prend, ce semble, plaisir à se peindre en mille maniéres diverses dans ces cadavres, qui sont tous différens les uns des autres, selon les progrés qu'a fait sur

eux la corruption. Les uns ſont ſecs & arides : les autres ont encore un parchemin ſur les os : les uns ſont recuits & boucanés ſans apparence de pourriture : quelques autres commencent à peine à ſe corrompre : d'autres enfin fourmillent de vers, & nägent dans le pus. Mais je ne ſçais ce qui doit frapper davantage, ou l'horreur d'un coup d'œuil ſi révoltant, ou la tendre pieté, & l'affection de ces pauvres peuples envers leurs parens décedés ; car rien au monde n'eſt plus digne d'admiration, que le ſoin empreſſé avec lequel ils s'acquitent de ce triſte devoir de leur tendreſſe, ramaſſant juſqu'aux moindres oſſemens, maniant ces cadavres tout dégoutans d'ordures, en ſéparant les vers, les portant ſur leurs épaules pendant plusieurs journées de chemin, ſans être rebutés de leur puanteur inſupportable, & ſans laiſſer paroître d'autre émotion, que celle du regret d'avoir perdu des perſonnes, qui leur étoient, & qui leur ſont encore bien chéres.

L'ouverture des Tombeaux étant faite, on laiſſe quelques heures ces cadavres ainſi découverts en ſpectacle, donnant ainſi le loiſir à chacun de faire réflexion à ce qu'il doit être un jour, pendant qu'on renouvelle le Leſſus & les pleurs comme au jour du trépas. On les couvre enſuite de robes neuves, & peu aprés on décharne tous ces oſſemens, dont on jette dans le feu la peau & les chairs, avec les fourrures & les nattes dans leſquelles ils ont été enſevelis. On ne touche point aux corps entiers, qui ont été inhumés depuis peu, on ſe contente ſimplement de les nétoyer. Ces oſſemens étant ainſi purifiés, & mis, partie dans des ſacs, partie dans des robes de caſtor, on enléve les corps entiers

sur des brancards ; d'autres chargent les paquets d'ossemens sur leurs épaules, & tous se retirent dans leurs Cabanes, où chacun fait festin à ses morts.

Deux ou trois jours avant le départ, on porte tous ces cadavres & tous ces ossemens dans une des Cabanes de Conseil, où une partie sont suspendus, & les autres étalés de rang tout du long de la Cabane, avec tous les présens qui sont destinés pour la Fête. Le Chef de la Cabane leur fait un festin magnifique, & les traite au nom du Capitaine défunt, dont il a relevé le nom. Il y chante la chanson de mort de ce Capitaine, ce qui fait voir que les chansons y sont héréditaires, aussi-bien que les noms, afin de montrer une plus grande conformité avec la personne qu'on ressuscite, dont il semble que rien ne périt. Les Conviés y ont la liberté qu'ils n'ont pas en certains autres festins, de faire part à leurs amis de ce qu'ils ont de bon, & même d'emporter chez eux ce qui leur plaît ; enfin à l'issuë du festin, chacun sort de la Cabane en chantant *haé ! haé !* ce qu'ils appellent imiter le cri des Ames.

Tout se dispose ensuite pour le voyage, & quand tout est prêt, on les voit partir au nombre de deux ou de trois cens personnes, chargés de leurs corps morts & de leurs paquets d'ossemens sur leurs épaules, couverts de belles robes de castor. Quelques-uns prennent la peine d'attacher ces ossemens dans leur place naturelle, & ornent ensuite ces squelettes de colliers de porcelaine, & de belles guirlandes de long poil d'orignal, teint en un fort beau rouge. Ils marchent à petites journées, & séjournent par-tout. Au sortir de leurs Villages, sur leur route, & à l'appro-

che des Villages par où ils doivent paſſer, ils renouvellent leurs lamentations, & leur cri des Ames. On ſort de tous ces Villages pour venir au-devant d'eux : ils ſe font mille largeſſes en ces ſortes de rencontres, & l'ordre eſt ſi bien établi, que chacun a par-tout ſon gîte pour ſon monde & pour ſes morts, ſans que cela produiſe la moindre confuſion.

Il y a du plaiſir à voir arriver tous ces divers convois au lieu du rendez-vous général, où l'ordre eſt également bien gardé, la réception plus magnifique, & les feſtins plus nombreux & plus abondans.

Les Etrangers qui ont été invités pour aſſiſter à la Fête, font une maſſe commune des préſens qu'ils apportent pour couvrir les morts. On les reçoit dans une Cabane faite exprés, où chaque Nation alliée a ſa place marquée. Dés qu'ils ſont arrivés, ils ſe tiennent debout dans la Cabane où on les a introduits ; ils expoſent le ſujet de leur venuë, & l'invitation qu'on leur a faite ; ils offrent enſuite leurs préſens, ils ſe dépoüillent de tous leurs vétemens, & ſe mettent à danſer au ſon du tambour & de la tortuë, ſe ſuivans tous file à file autour de trois ſapins dreſſés exprés dans la Cabane. Cependant on ôte les préſens qu'ils ont apporté, & toutes leurs dépoüilles ; & ceux qui les ont invités, en remettent d'autres à la place beaucoup plus conſidérables, & on leur fait feſtin.

Quelques jours ſe paſſent ainſi à aſſembler le monde, tant ceux de la Nation qui apportent leurs morts, que les Etrangers invités à la Fête Ce ne ſont pendant ce temps-là que largeſſes réciproques à l'honneur des Morts. Les Chefs & les particuliers font divers petits feſtins, où ils apellent juſqu'à vingt

& trente perſonnes ; mais au lieu de ſervir des vivres & des mets dans ces feſtins, ce ſont des préſens de différente eſpéce, des robes, des haches, des chaudiéres. Les Chefs & les Conſidérables ſe diſtinguent par ces ſortes de libéralités qui les épuiſent.

On s'occupe auſſi à divers jeux. Les jeunes gens d'un côté, & les jeunes femmes de l'autre, s'exercent du matin juſqu'au ſoir ſéparément, ſoit à tirer de l'arc, ſoit à la courſe, ſoit à l'exercice du Levier. Chaque exercice a un prix deſtiné pour le victorieux, & ces honneurs funébres, où la force & l'adreſſe ont leur récompenſe, rappellent encore aujourd'hui dans le ſein de l'Amérique le ſouvenir de ces jeux de l'Elide, marqués par des Epoques, qui ſervent à régler la Chronologie des premiers temps, & qui excitérent pendant pluſieurs ſiécles l'émulation de toute la Gréce.

On prépare cependant au milieu d'une grande place, dont eſt convenu dans le Conſeil, une foſſe d'environ dix pieds de profondeur, & de pluſieurs toiſes de diamétre. On environne cette foſſe d'un échafaut ou amphitéâtre de dix toiſes de profondeur, & de dix ou douze pieds de haut : autour regnent quantité d'échelles pour y monter, & au-deſſus s'élévent grand nombre de perches dreſſées d'eſpace en eſpace, leſquelles ſoûtiennent de longues traverſes, deſtinées à porter tous ces paquets d'oſſemens qu'on y doit mettre en étalage à la vûë du public. On étend enſuite quantité de nattes ou d'écorces deſſous le Théatre, & l'on éléve quantité de petits échafauts à hauteur d'homme ſur les bords de la foſſe, pour les corps entiers qu'on a ſoin d'y porter dès la veille de la Fête.

Le jour de la Cérémonie on fait divers cris dans le Village, afin que chacun se tienne prêt de partir à l'heure marquée. Chaque famille se range à l'ordre, & chacun s'occupe de la tâche qu'on lui a donnée. On délie alors ces paquets, qui sont suspendus dans les Cabanes; on les développe derechef devant les parens, qui veulent avoir la consolation de les voir, de les manier, & de les orner encore avant que de leur dire les derniers adieux; la douleur se renouvelle à cette triste vûë, & le Lessus recommence comme le jour des funérailles; de sorte qu'on n'entend partout qu'éjulations & que cris lugubres.

A l'issuë de ces lamentations on refait de nouveau les paquets, & chaque Village, chaque Tribu sous ses Chefs, se met en chemin en ordre de procession, observant de faire garder un certain rang de bienséance aux morts même dans leur marche; de maniére que celui qui porte le corps d'un Chef, va à la tête, ainsi des autres, selon les différentes proportions de considération, d'âge & de sexe.

A mesure que ces processions arrivent dans cette grande place où est la fosse, chacune se loge en divers cantons, qui leur sont assignés par le Maître des Cérémonies, selon l'ordre des Villages, & le nombre des familles; on met à terre tous ces paquets d'ossemens, comme on fait la poterie de terre dans une Foire; & lorsque tout le monde est rendu, on fait la montre des présens qu'on étale, partie à terre, & partie sur des perches, où on les laisse un temps considérable pour donner le loisir aux Etrangers d'admirer leur richesse & leur magnificence. A la Fête des Morts, dont le Pére de

Brébeuf nous a donné la Relation, il y en avoit douze cens, qui occupoient cinq ou ſix cens toiſes de terrain, où ils reſtérent en parade l'eſpace de deux heures; cependant l'aſſemblée ne paſſoit pas le nombre de deux mille perſonnes.

Chaque Village, rangé ſous ſes Chefs, ſe diſpoſe enſuite à monter ſur le Théatre où chaque famille a ſon département. Au moindre ſignal que doit faire le Maître des Cérémonies, ils y courent comme à l'aſſaut; & dans un moment le Théatre eſt rempli à la faveur des échelles qui l'environnent. Ils accrochent les paquets d'oſſemens aux perches préparées pour cet uſage. Tous deſcendent avec la même précipitation, retirent toutes les échelles, ne laiſſant ſur le Théatre que quelques Chefs, qui y reſtent pour faire la diſtribution des préſens.

Vers la fin de cette diſtribution on pave le fonds de la foſſe, & on la borde de grandes robes de dix caſtors chacune: on met dans le milieu quelques chaudiéres & quelques autres meubles à l'uſage des Morts; & on y deſcend les corps entiers, dont chacun emporte avec ſoi une, deux, ou même trois robes de caſtor. C'eſt alors une étrange confuſion, tout le monde ſe jettant à corps perdu dans la foſſe pour en retirer quelques poignées de ſable, qui, dans leur perſuaſion, doit leur être d'une grande utilité pour les rendre heureux au jeu.

L'année ou le Pere de Brébeuf fut témoin de la cérémonie, on s'étoit arrangé pour paſſer la nuit ſur la place, où l'on alluma de grands feux, & où l'on fit feſtin. Peut-être eut-on attendu juſqu'au lendemain bien avant dans le jour pour terminer la Fête;

ais
eta
fo
e,



41. Tom. IV. Pag. 165.

mais un de ces paquets d'ossemens s'étant détaché de lui même, & ayant roulé dans la fosse, ce bruit, qui surprit tout le monde, mit par-tout l'allarme; on courut de toutes parts avec un tumulte épouventable sur le Théatre, d'où l'on vuida dans un moment tous ces paquets dans la fosse, réservant néanmoins les robes de fourrure dont ils étoient couverts. Ce bruit ayant cessé pour quelque temps, ils se mirent à chanter; mais d'un air si triste & si lamentable, que le Pére, qui voyoit tout, à la faveur des feux dont la place étoit pleine, se répresenta vivement l'horrible tristesse & l'image du désespoir, où les ames de ces infidéles étoient plongées dans les Enfers.

Quelques jeunes gens avec des perches arrangeoient les os dans la fosse, qui en fut pleine à deux pieds prés. Ils renversérent pardessus les robes de castor, qui la débordoient, & couvrirent le reste de nattes & d'écorces, qu'on combla de bois, de pierres, & de terre qu'on y jetta sans ordre. Quelques femmes y apportérent des plats de sagamité de leur bled d'inde; & le lendemain & les jours suivans, plusieurs Cabanes du Village en fournirent de grandes corbeilles, qui furent répanduës sur la fosse comme une derniére marque de tendresse envers les Morts, à qui on en faisoit le sacrifice.

De douze cens présens, dont on avoit fait la montre à cette Fête, sans parler des largesses que se firent les particuliers, & des prix qui avoient été proposés pour les différens exercices, quarante robes furent employées à parer la fosse, plusieurs restérent ensevelies avec les corps entiers; on en donna vingt au Maître du festin pour remercier les Na-

tions étrangéres qui avoient été invitées au spectacle : les morts en distribuérent quantité par les mains des Chefs & de leurs amis vivans : une partie ne servit que de parade, & fut retirée par ceux qui les avoient exposées ; les Anciens qui en avoient l'administration, en mirent à quartier sous main un assez bon nombre, & le reste, aprés que la fosse eut été comblée, fut coupé en piéces, & jetté en lambeau par dessus le Théatre, au peuple, qui se les disputoit, de maniére qu'il falloit encore les partager entre autant de personnes qu'il y en avoit à les prétendre ; ce qui est sans doute l'effet de quelque superstition ; car ces lambeaux ne peuvent leur servir à aucun usage.

Ainsi finit cette lugubre Fête, qui sert à unir davantage ces peuples, à resserrer plus étroitement les liens qui les attachent les uns aux autres, & qui dans des Barbares, est un exemple bien humiliant, si nous comparons leur piété envers leurs parens & leurs concitoyens défunts, avec l'indifférence que nous avons pour les nôtres, lesquels sont ordinairement aussi-tôt oubliés qu'inhumés.

Quoiqu'en puissent prétendre les impies, qui veulent que tout périsse avec le corps, ils peuvent s'instruire de la vérité par la pratique de ces Peuples grossiers ; car nonobstant ce qu'ils peuvent dire, cette Institution maintenuë depuis leur origine, est manifestement un ouvrage de la Religion, & un témoignage de la Foy ancienne. Et bien qu'aujourd'hui les sentimens de Religion soient fort abrutis par le déréglement de leurs mœurs, & peut-être encore plus par l'impiété de ceux des Européens qui les fréquentent ; quoique même ce dernier usage-ci commence à

s'abolir presque par-tout où les Européens ont été; parce qu'ils leur ont fait comprendre l'inutilité de ces profusions d'une part, & le dommage qu'elles leur causoient de l'autre: qu'en quelques endroits même il soit entiérement éteint; ce qu'ils faisoient autrefois, est une preuve convainquante de l'opinion générale, que les ames survivoient à la pourriture du Tombeau. Il est aussi trés-vrai-semblable qu'ils ne prenoient tant de soin de ces cadavres secs & pourris, ou nageant dans le pus & dans la corruption, qu'en conséquence de la tradition que leurs Ancêtres avoient reçûë de nos premiers Peres, que ces cadavres devoient reprendre un jour une nouvelle vie, laquelle durera autant que l'Eternité.

DE LA LANGUE.

IL ne me reste plus qu'à parler de la Langue pour finir cet Ouvrage, le doigt de Dieu ne s'y fait pas moins sentir que dans les autres merveilles, qui sont les effets de sa sagesse & de sa puissance; car le langage étant nécessaire à l'homme pour former les liens de la societé, il doit paroître admirable que dans cette multitude de Langues répanduës dans le Monde, il regne dans celles même des Peuples les plus grossiers un ordre & une œconomie qu'ils n'ont jamais été en état d'introduire d'eux-mêmes par art & par principes, & qu'ils ont en-

core aujourd'hui sans être en état de les bien comprendre; de maniére qu'ils paroissent tout surpris lorsque les Missionnaires, qui les ont pénétrées par un long usage, par une étude constante, & encore plus par le secours d'enhaut, leur font remarquer dans leur Langue propre cette connexion méthodique qu'ils n'avoient jamais aperçûë.

* Les hommes n'ont eu qu'un même Langage jusqu'à cette entreprise insensée de leur vanité que Dieu se plut à confondre, en mettant un tel désordre dans leurs pensées, qu'ils ne faisoient que se troubler dans leur ouvrage par ce dérangement subit & inopiné, qui ayant broüillé toutes les espéces & la signification des mots, les mit dans l'impossibilité de pouvoir s'entendre.

Rien n'est mieux marqué dans la sainte Ecriture que ce prodigieux évenement. Mais je crois que c'est se donner une peine inutile que de vouloir deviner en combien de Langues Meres se fit cette célébre division. Je ne sçais sur quoi fondé on s'étoit persuadé qu'elle s'étoit faite en 72. Langues originales; & je crois qu'il est trés-peu important de sçavoir s'il y en a eu un nombre plus grand ou beaucoup moindre.

Je ne vois pas non plus qu'on doive se fatiguer beaucoup à soûtenir, que la Langue Hébraïque soit celle que parloient les hommes jusqu'au tems de la Tour de Babel, où elle eut le privilége d'être conservée dans la famille d'Héber; & qu'elle fut transmise par Abraham au peuple Juif qui en est descendu. Ceux qui dans cette opinion tâchent de rapporter toutes les autres Langues à des racines hébraïques qu'ils croyent appercevoir, se donnent

* *Gen. cap. XI. v. 7. 8.*

donnent des peines inutiles pour des conjectures purement imaginaires.

La Langue Hébraïque est respectable à la vérité pour avoir été la Langue du Peuple de Dieu, & la premiere dans laquelle les Livres saints ont été écrits, quoi-que ce ne soit pas le son de la parole, ou la figure des caractéres, mais les vérités qu'ils contiennent, qui leur attirent ce respect. Mais cette Langue en elle-même n'a pas de plus grandes beautés que les autres, & n'a rien en soi qui puisse faire dire qu'elle ait pû mériter un privilége tel qu'on le suppose, pour être conservée au tems de la confusion. Quand Dieu n'eût pas conservé cette premiére Langue que parloient Adam & sa postérité, le miracle qu'il opéra à la Tour de Babel, eût-il été défectueux ? Il me paroît au contraire qu'il eût été plus complet en ne la conservant pas. Héber étoit-il plus homme de bien que les autres, qui mirent le comble à leur témérité insensée dans cette entreprise commune des hommes contre Dieu ? D'où lui pouvoit donc venir un privilége aussi spécial & aussi frappant que celui-là ?

* Le sçavant M. Huet a crû aprés Théodoret, qu'on pouvoit penser que cette premiére Langue qu'on avoit parlé jusqu'à la tour de Babel, avoit été entiérement éteinte en cette occasion ; & que l'Hébraïque qu'il croit être la même que la Cananéene, étoit une de celles qui s'y étoient formées : qu'Abraham sortant de la Chaldée, qui étoit son païs, avoit été obligé d'apprendre celle de la Terre de Chanaan que sa postérité parla depuis.

Il seroit en effet difficile de concevoir,

* *Huet, demons. Evang. Prop. 4. cap. 13. p. 134.*

comment dans la seule famille d'Abraham, laquelle étoit confonduë depuis trés-long-tems parmi les Chaldéens, cette Langue eût pû se conserver au milieu d'un peuple nombreux, qui en parloit une autre toute différente; & bien que cela ne soit pas impossible, rien cependant n'oblige à le croire sans des preuves bien solides & bien fondées.

Je ne crois pas néanmoins que la Langue Hebraïque fût aucune des Langues étrangeres qu'Abraham avoit aprises. Il est bien plus naturel de penser qu'Abraham, dont la Langue maternelle étoit celle qu'on parloit de son tems dans la Chaldée, parla toûjours cette même Langue parmi les siens, quoi-que les divers voyages qu'il fut obligé d'entreprendre, le missent dans la nécessité d'en aprendre assez de celles de ses Voisins pour se faire entendre & pour les entendre. Cela ne devoit pas lui être difficile, les Langues des Peuples voisins étant assez ordinairement des dialectes les unes des autres. Il est probable que dans tous ses voyages, sa Langue maternelle souffrit quelque altération; altération qui devint bien plus sensible dans sa postérité, laquelle ayant fait un peuple particulier, qui se faisoit un point de Religion d'avoir peu de rapport avec les Gentils, forma une dialecte particuliére, laquelle s'éloignoit toûjours de sa source par le long séjour que ce Peuple fit en Egypte, dans le Désert, & dans la Terre de Chanaan, où elle extermina presque tous les Naturels du païs; tandis que cette même Langue d'Abraham s'altéroit d'un autre côté dans ceux qui avoient resté dans la Chaldée, par la fatalité ordinaire aux Langues vivantes, qui changent toûjours avec quelque proportion comme les modes. Nous en a-

vons un exemple dans la Langue Françoise, laquelle est bien différente d'elle-même, si on compare ce qu'elle est aujourd'hui avec ce qu'elle étoit il y a quatre ou cinq siécles.

De cette maniére la Langue Hébraïque ne seroit qu'une dialecte de celle qu'on parloit dans la Chaldée, lorsqu'Abraham en sortit par l'ordre de Dieu pour être le Pere d'un Peuple aussi nombreux que les Etoiles du Ciel, & les sables de la mer. La Phénicienne ou Chananéenne, & les autres Langues Orientales, qui approchent de l'Hébraïque, seront aussi des dialectes d'une même Langue mere, qu'il est difficile de discerner dans un aussi grand éloignement, toutes les dialectes d'une même Langue mere, ayant les mêmes racines du plus grand nombre des mots qui la composent.

Quoi-qu'il en soit de ce sentiment sur la Langue Hébraïque, il est trés-certain que les Langues de l'Amérique n'ont aucune analogie avec elle, ni avec celles qui s'y rapportent, ou qui en sont dérivées, ainsi que l'assûrent ceux qui entendent les Langues sçavantes, & qui ont fait la comparaison des unes avec les autres.

Je sens bien qu'on peut me faire une objection contre l'opinion que j'ai, qu'une grande partie des peuples de l'Amérique, & peut-être les Iroquois & les Hurons en particulier, sont décendus de ces Peuples bares, lesquels occupérent les premiers la Gréce. Car si cela étoit, il n'est pas possible qu'il ne se trouvât dans leurs Langues quantité de racines gréques & par conséquent quantité de racines hébraïques, phéniciennes, & de toutes les autres à qui la Grecque

a rapport, soit qu'elle soit dérivée elle même, soit quelle soit originale, mais mélangée & enrichie par une grande multitude de mots & de termes pris des Langues Orientales.

Mais il est facile de résoudre cette difficulté. Car, outre que je pourrois dire que la plûpart de ces Peuples dans ce long espace de siécles, qui ont coulé depuis leur transmigration, & le long trajet qu'ils ont fait de Gréce en Amérique, peuvent fort bien avoir perdu leur Langue originaire & primitiale, ainsi qu'il arrive aux Peuples transplantés; néanmoins, sans recourir d'abord à cette réponse, il est certain que cette multitude de Barbares, compris sous les noms génériques de Pélasgiens & d'Helléniens, avoient non-seulement des Langues différentes entr'eux; mais qui l'étoient encore davantage de celle de ces Conquérans, qui se fixérent dans la Gréce aprés les en avoir chassés de plusieurs endroits.

Il est vrai que les Grecs postérieurs donnoient le nom de Barbares non-seulement aux Peuples, qui parloient des Langues absolument étrangéres à la leur, mais encore à ceux qui parloient la leur, & qui la parloient mal, soit par un mélange de plusieurs mots qu'ils avoient pris des Etrangers, & du commerce qu'ils avoient avec ces Peuples compris sous le nom de Barbares, soit par un accent grossier & corrompu, tel qu'on le trouve encore dans nos Provinces éloignées de la Cour, & des lieux où la Langue se parle dans toute sa pureté.

Mais ce n'est pas seulement dans ce dernier sens qu'on doit l'entendre, quand je parle de ces Barbares, qui occupérent en prémier

lieu la Gréce. Ils avoient véritablement des Langues d'une œconomie totalement différente de celle des Grecs postérieurs. * Hérodote l'assure positivement des Peuples, qui habitérent les prémiers l'Isle de Créte. Hérodote avouë aussi que la Langue des Pélasgiens s'étoit absolument perduë dans la Gréce, & il conjecture que cette Langue devoit être la même que celle de ces Pélasgiens, qui allérent s'établir à Crestone, au voisinage des Tyrrhéniens, & qui parloient un langage fort différent de ces derniers.

Mais si cela est vrai des Pelasgiens, cela doit l'être encore davantage des Etéocrétes & des Cydoniens, qui leur étoient antérieurs, & qui passoient pour indigénes. † Je puis dire la même chose de presque tous les autres Peuples du Péloponése, & des Insulaires de la Mer Egée, qui étoient pour la plûpart des Colonies des prémiers Crétois, ou des Asiatiques. Hérodote & Thucydide pour faire honneur aux Athéniens, les exceptent, & assurent que leur langage n'avoit jamais changé, parce que ceux-ci cultivant la terre, & étant plus sédentaires que les autres Peuples, qui étoient errans, leur paroissoient avoir été toûjours stables dans leur païs. Mais il n'est pas vraisemblable que les Athéniens n'ayent pas été sujets aux vicissitudes & aux changemens ¶ des prémiers temps, & je n'en veux point d'autre preuve, que ce que Thucydide lui-même dit au commencement de son Ouvrage, de la maniére de vivre des prémiers hommes. D'ailleurs, quand bien même les Atheniens eussent été

* *Herodot. Lib. 1. n. 57.* † *Vid. Strab. Lib. 7. p. 221.*
¶ *Herodot. Lib. 1. n. 58.*

toûjours ſtables dans leur païs, combien de Nations avons-nous, qui ſans ſortir de leurs terres, ont pris la Langue de celles qui les ont ſubjuguées ?

Preſque tous les petits Peuples de l'Aſie-Mineure étoient originaires de la Gréce; cependant les Grecs poſtérieurs les regardoient comme des Barbares, non-ſeulement pour leurs mœurs, & pour leur maniére de combattre, mais encore pour leur langage, ainſi que le diſent Homére & * Dyctis de Créte. Enfin toutes ces colonies de Cariens, de Termiles, de Telmiſſiens, de Cauniens, de Lyciens, de Miléſiens, de Troyens même, étoient établies en Aſie environ le temps du Cadmus fils d'Agénor, & de ces Chananéens, qui allérent s'établir dans la Bœotie, où je crois qu'ils aportérent non-ſeulement les Lettres, mais encore la Langue que les Grecs ont parlé depuis.

Il peut bien ſe faire néanmoins que dans la ſuite des temps ces Peuples de l'Aſie-Mineure, par le voiſinage & par la dépendance qu'ils eurent des Grecs, dont les Républiques furent trés-long-temps floriſſantes, prirent auſſi leur langage, & laiſſérent perdre le leur ainſi qu'il eſt arrivé à pluſieurs autres Peuples à l'égard de la Langue Grecque même, aucune des Colonies Grecques établies dans l'Afrique ou dans la grande Aſie, ne l'ayant conſervée; & de la Langue Latine, qui s'eſt répanduë partout dans l'Europe à la faveur des conquêtes & des alliances du Peuple Romain, & qui s'eſt enſuite altérée & diviſée en pluſieurs dialectes, comme on peut le vérifier dans le François, dans l'Italien, dans l'Eſ-

* *Dyctis Cret. Lib. 2. de bello Troj.*

pagnol, & dans la Langue Franque, laquelle a cours dans la Gréce, dont les étymologies sont presque toutes latines. On appelloit cependant avec justice tous ces Peuples, Barbares, ou βαρβαροφώνοι, ainsi * qu'Homére s'explique parlant des Cariens, à cause de la pésanteur de leur machoire, & du tour grossier de leur prononciation, & parce qu'ils travestissoient la Langue Grecque par l'impropreté des termes qu'ils y mêloient, ou de la plûpart des mots qu'ils estropioient.

Hérodote & quelques autres Auteurs rapportent plusieurs termes de diverses Langues barbares, de la Phrygienne, de l'Egyptienne, de celles des Scythes, des Peuples de Thrace, des Perses, des Amazones, des Indiens, & de quelques autres Nations de l'Asie & de l'Afrique. Ceux, qui posséderoient les diverses Langues de l'Amérique, pourroient sans doute trouver de l'Analogie entre ces termes anciens, & ces Langues dont ils auroient connoissance.

Il est vrai que les Peuples de Thrace, les Scythes, les Perses, les Amazones même n'étoient pas un seul Peuple compris sous chacun de ces noms, mais une multitude de Nations Barbares, différentes de Langues & de mœurs, comme aujourd'hui même on en comprend une grande quantité sous les noms génériques d'Indiens & de Tartares, dont plusieurs ne nous sont pas connuës.

Il est vrai aussi que les Historiens, qui ont été si peu fidelles dans le récit qu'ils nous ont fait des mœurs & des coûtumes des Barbares, qu'ils voyoient de trop loin pour les bien connoître, auront encore plus fa-

* *Homer, Iliad, 2, v, 867.*

cilement estropié les mots de leur Langue, que les figures de leurs personnes, dont ils nous ont souvent fait des grotesques & des monstres, par leur trop grande crédulité. Il doit en effet en être de nous par rapport aux Langues Barbares, à peu prés comme des Barbares eux-mêmes par rapport aux nôtres; car de la même maniére qu'il seroit impossible à des Iroquois de prononcer certain mots, qui nous sont aisés, & que pour dire, par exemple, *Lucifer*, *Ponce-Pilate*, ils diront *Roushkouer*, *Konskouirat*, il doit se faire aussi fort naturellement qu'ils ayent dans leur langage certaines prononciations, que nous ne puissions pas nous empêcher de travestir.

Nonobstant cela néanmoins, je ne laisse pas de sentir dans ces termes anciens, ceux qui n'ont point d'Analogie avec les Langues Huronnes & Iroquoises, & ceux au contraire qui peuvent s'accommoder aux unes & aux autres.

Parmi ces termes, ceux qui sont chargés de Lettres Labiales, ne leur appartiennent certainement pas, parce que les Hurons & les Iroquois ne les ont point, ce qui leur donne une grande facilité de parler toûjours la bouche ouverte, & en tenant le Calumet entre les dents. Je parle de ceux qui en sont chargés; car il en est d'autres, où une Lettre Labiale peut avoir été facilement substituée à une autre, laquelle aura le même effet quant à l'Euphonie.

J'ai déja dit, que les termes qui m'avoient le plus frappé, étoient ceux qui étoient pris de la Langue d'un Peuple de la Thrace, dont l'ancien nom s'étoit conservé dans une ou deux Provinces de l'Asie, qui sont l'Arie

& l'Areïane. Car, outre ceux que j'ai déja cités, j'en puis encore citer quelques-uns, où il n'y a aucun changement à faire, qui sont purement Iroquois & Hurons; & d'autres, qui ayant toute la construction & le goût de ces Langues, peuvent leur être rendus avec un léger changement.

Oritæ,* les Orites, étoient un Peuple de l'Areïane. Ce mot est purement Iroquois & Huron. Il signifie une espéce de Pigeon fuyard, connu en Canada sous le nom de *Tourte*, que les François lui ont donné. Ce † sont des oiseaux de passage, qui font presque toutes les années leurs nids dans le païs des Iroquois. C'est une manne si abondante, que cela peut être comparé au passage des Cailles en Italie. Il y a encore plusieurs Sauvages qui portent le nom d'*Orité*, & il est héréditaire en certaines familles. Il est vrai qu'il n'y a point de Nation Iroquoise, qui soit aujourd'hui désignée par ce nom; mais les noms des Nations sont chez eux sujets au changement, & dépendent de différentes circonstances, ainsi que je l'ai déja remarqué.

Les fleuves de l'Arie & de l'Areïane étoient nommés, l'un *Ariïos*, & l'autre *Tonderon*. ¶ Le premier a la même racine que le nom même de la Province, & vient du mot *Ares*, qui étoit aussi le nom de Mars, ou de la Divinité de ces Peuples. Le se-

* *Strabo, Lib. 15. p. 498.*

† *Arrian. Lib. Hist. Ind.*

¶ *Plinius, Lib. 6. cap. 23.* Ariana Regio ambusta fervoribus, desertisque circumdata, multa tamen interfusâ opacitate cultores congregat circa duos fluvios Tonderon & Arosapen. Opidum Artacoana. Arius qui præfluit Alexandriam ab Alexandro conditam.

cond eſt un mot Iroquois bien marqué, & peut convenir à un homme, & à un fleuve ſelon l'uſage des temps anciens. Thonneron ou Thonderon vient du verbe Kanneron, ou peut-être de *Ganneron*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du premier à cauſe du T de localité.

Les * Auteurs eſtropient un peu, ſelon leur coûtume, le nom de la Ville Capitale de l'Arie, qu'Arrien qualifie de Ville Royale. † Ptolomée l'apelle *Artagena*; Strabon, *Arctagena*; ¶ Quinte-Curce *Artacacna*; § Arrien & Pline, ** *Artacoana*, ou *Artacoanna*, ſelon quelques verſions. Ce dernier mot a toute la forme Iroquoiſe & Huronne; & pour être bien prononcé, il devroit être écrit *Artakoann-ha*, ſi l'on y fait un petit changement au commencement, & qu'au lieu d'*Artakoann-ha*, on mette *Annatakoann-ha*, cela voudra dire le grand Village, ou la grand Ville, & cela conviendra parfaitement à la Bourgade Capitale de ces Barbares. Les autres noms des Villes de l'Arie & de l'Areïane, étoient manifeſtement étrangers à la Langue du pays, & avoient été donnés par les Princes, qui s'en étoient rendus les maîtres. Tel eſt le nom d'Alexandrie, qui y fut bâ-

Les variations qui ſe trouvent dans les Auteurs au ſujet de la Ville Capitale de l'Arie, font voir combien ils étoient ſujets à eſtropier les mots des Langues Etrangéres. Raderus, ſur le ch. 12. du Liv. 6. de Quinte Curce, dit qu'on lit dans différens Auteurs, ou manuſcrits différens des mêmes Auteurs, *Artacanna*, *Arctacrana*, *Artacoana*, *Chartacrana*, *Arctacana*, *Articaudna*, *Artacoanna*, & *Articanda*.

* *Arrian. Lib. 3. de expedit. Alex.*

† *Ptolom. Tab. 8. Aſiæ.*

¶ *Quint. Curt. Lib. 6. cap. 12.*

§ *Strabo, Lib. 11. pag. 516.*

** *Plinus, loc. cit.*

tie par Alexandre le Grand, pour contenir ces Peuples légers & inconſtans. Ils étoient ſous la dominatron des Perſes, qui y tenoient un Satrape avec des troupes, pour les tenir dans le devoir.

Arioch, appellé Roi de Pont dans la Vulgate, & des Scythes par Symmaque, avoit ſes Etats dans ces quartiers-là, & étoit ſans doute l'un des Chefs des Peuples de l'Areïane. Ce mot peut venir du mot Ἄρης, & Euſebe l'appelle Ἄρειος; il peut auſſi venir du mot Huron *Ario*, & de l'Iroquois *Gario*, qui veut dire tuer, ou battre. *Hariok*, *Hariosk*, ou *Bariosk*, à la troiſiéme perſonne maſculine du préſent d'habitude, ſignifie le *Tueur*, ou le Vainqueur; nom qui convient parfaitement à un grand Guerrier, & à un Chef des peuples.

Il doit paroître ſingulier, que dans le peu de termes qui ſe trouvent dans une ou deux Provinces ſi peu connuës, ceux qu'on a ſauvez des débris de l'Antiquité, & qui ſignifient la Divinité, les Provinces, la Ville Capitale, les Chefs, les Peuples, & les Fleuves, ayent une ſi grande conformité avec les Langues Huronne & Iroquoiſe.

En voici quelques autres. *Orontes*, qui eſt un nom d'homme, d'une Montagne,* & d'un Fleuve de l'Aſie, eſt auſſi un nom Iroquois, qui vient de *Garonta*, avec la finale augmentative *es*, *Garontes*, ou *Orontes*, un arbre fort grand, & fort long. *Orontabates* paroît venir de la même racine, & pour être

* L'Oronte eſt un fleuve, qui ſépare la Syrie de la Ville d'Antioche. C'eſt auſſi le nom d'une montagne, entre laquelle & ce fleuve, cette Ville eſt ſituée. Virgile donne le nom d'*Orontes* au Chef des Lyciens, qui accompagnoit Enée en Italie.

Unam quæ Lycios fidumque vehebat Orontem.

prononcé en Iroquois, c'eſt à-dire, en changeant la labiale B, qui eſt miſe à cauſe de l'Euphonie, en *ou*, que les Iroquois ſubſtituënt pour la même raiſon aux labiales qu'ils n'ont pas, on dira *Orontoouatet* de *Garonta* arbre, d'*Oronto* un arbre dans l'eau, ou un canot *Orontoouatet*, un canot entraîné par le fil de l'eau, & par la rapidité du courant.

Tarr'ha étoit une Ville, & une Colonie, qui de l'Iſle de Créte, alla s'établir dans le Pont en Aſie. Ce nom ſignifie en Iroquois une foreſt, de *Garr-ha* forêt, *Tarr-ha*, avec le T de localité, il y a là une forêt. Il y a encore des Nations que nos Iroquois appellent *Garr-hagon-ronnen*, c'eſt-à-dire, les habitans des forêts, ou de la profondeur des terres. Ce ſont ceux que les François nomment les Têtes de boule.

Tharea eſt un nom de Chef de famille, & de Tribu chez les Onneïouts. Il paroît être le même que celui de Térée * Roi de Thrace, ſi célébre par la fable de Philomele, & de Progné.

Honnogares ou *Hannagares*, *Shonnogares*, ſont des noms Iroquois peu différens les uns des autres, & dont la racine eſt *Gannagara*, ou *Onnagara*, la corne, *Onnacharese*, la longue corne; s'*Honnagarese*, la trés-longue corne. On peut rapporter à ces noms celui du fameux Scythe Anacharſis, qui mérita par ſa ſageſſe l'eſtime de toute la Gréce. Les Grecs ont fait à ce nom des changemens peu conſidérables. Ils en ont ôté l'aſpiration, qui eſt la marque caractériſtique de la troiſiéme perſonne maſculine, la, double *n*, & ils ont interpoſé une *ſ* entre l'*r* & l'*e*, diſant

* *Ovid. 6. Metamorph. Ariſtot. Lib. 3. Rhet.*

Anacharses pour *Hannachares*. Je pourrois encore rapprocher de la Langue Iroquoise les noms Scythes de *Toxaris*, de *Dendamis*, & plusieurs autres ; mais je ne veux pas ennuyer par des étymologies, sur lesquelles je n'oserois pas faire grand fonds moi-même : j'ajoûterai seulement en finissant, qu'il y a encore dans la Moscovie un Lac, qui se nomme le Lac *Onega* ; Onnega en Iroquois signifie de l'eau, & ce nom par-là convient assez bien à un Lac.

Non-seulement les Langues Amériquaines n'ont point d'analogie avec la Langue Hébraïque, avec les Langues Orientales, avec la Grecque & la Latine, & avec toutes celles qui passent pour sçavantes ; mais elles n'en ont pas non plus avec les Langues vivantes de l'Europe, & les autres qui nous sont connuës, si l'on excepte celle des Eskimaux, qui approche fort, dit-on, de celle des Basques. Si ce rapport se trouve dans l'économie des deux Langues, on en pourroit tirer quelque conséquence sur leur origine, & se persuader que les Eskimaux sont décendus de ces Ibériens, qui étant allés avec les Cantabres Peuples d'Espagne, ensuite, selon le témoignage de Strabon, pour retourner en Asie, où le nom d'Ibérie se conserve encore, quoique les anciens habitans, lesquels n'étoient guéres stables, ayent pû passer en Amérique ; mais s'il ne se trouve que certains mots basques entés sur le langage naturel des Eskimaux, on doit penser qu'ils les ont pris du commerce des Biscayens, qui ont les premiers frequenté ces côtes maritimes, où la pêche de moruë & de la baleine les avoit attirés, de la même maniére que

les Grecs avoient pris quelques mots des Langues des Barbares, avec qui ils avoient été en relation. Il se trouve aussi dans les Langues Hurone & Iroquoise quelques mots qui sont dans la Grecque, dans la Latine, & même dans la Françoise.

Toute Langue Barbare est extrêmement difficile à apprendre à un homme, qui en parle une autre, laquelle a une œconomie toute différente. Il n'en sçauroit venir à bout lui seul sans une extrême application, & un usage de plusieurs années. On peut dire même, qu'il ne la sçaura jamais que trés-imparfaitement, s'il n'est secouru, & s'il n'a le talent de supléer au défaut des Livres, en se se faisant une méthode qui lui applanisse les difficultés, & qui lui abrége le chemin. Quand donc deux Peuples, qui parlent des Langues éloignées, telles que sont la Langue Iroquoise & la Françoise, s'approchent pour la nécessité du commerce, ou pour se servir mutuellement de défense; ils sont obligez également de part & d'autre de s'approcher dans leur langage pour pouvoir s'entendre; les commencemens en sont assez difficiles: mais à la fin, avec un peu d'usage, ils parviennent à se communiquer leurs pensées, partie par gestes, & partie par certains mots corrompus, qui ne sont ni de l'une, ni de l'autre Langue, parce qu'ils sont estropiez, & qui composent un discours sans rime ni raison; mais qui par l'usage restent consacrés à certaines significations, lesquelles servent à les faire parvenir au but qu'ils se proposent.

Il s'est formé de cette maniére en Canada, aux Isles de l'Amérique, & en differens autres pays, où les François commercent, un

jargon dont le Dictionnaire est fort court, & ne roule que sur le commerce même ; il y entre des mots pris des Langues de toutes les Nations, avec qui les François ont communiqué ; on y prend un temps pour un autre, une troisiéme personne pour une premiére, un plurier, pour un singulier ; tout est bon, le geste, la présence de la chose, & l'usage rendent intelligible un discours par lui-même inintelligible. Le François croit parler la Langue du Sauvage, le Sauvage croit parler celle du François, & ils s'entendent assez bien pour le besoin qu'ils en ont.

Pendant les premiers mois de mon séjour au Sault-Saint-Loüis, les Sauvages me parloient ce jargon, & ils supposoient, qu'étant François, je devois l'entendre ; mais je l'entendois si peu, que dés que je commençai à voir un peu clair dans les principes de leur langue naturelle, j'étois obligé de leur dire de parler comme ils font entre Sauvages, & je comprenois alors beaucoup mieux leur pensée.

Dans l'Amérique Méridionale, il y a une Langue universelle, qui a cours par-tout, & qui est par-tout entenduë, comme la Langue Malayoise dans les grandes Indes. Outre cela, chaque Nation particuliére a la sienne, différente de celle des autres ; & il y en a un si grand nombre, qu'on prétend qu'aux environs seulement du fleuve des Amazones, il doit y avoir prés de soixante-dix Langues diverses. Outre cela, il faut remarquer que chez presque toutes ces Nations, il y en a proprement trois ; l'une qui est propre du style de Conseil, si relevée & si obscure, que souvent ils n'entendent pas ce qu'ils disent. La seconde est particuliére aux hommes, & la troisiéme aux femmes.

Dans l'Amerique Septentrionale, toutes les Langues des Peuples, qui l'habitent, si l'on en excepte les Sioux & quelques autres, qui ne nous sont pas assez connus, & qui sont au-delà du Missisippi, se rapportent à deux Langues Meres, à sçavoir l'Algonquine & la Huronne. Celles-ci se sousdivisent en autant de dialectes, qu'ils y a de Nations particuliéres. Quand je dis que la Langue Algonquine & la Langue Huronne sont les Langues Mere, je parle selon l'idée commune; car entre tant de Langues, qui ont un trés-grand rapport entre elles, il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, de discerner les Langues originales d'avec les dialectes.

Quoiqu'il n'y ait guéres plus de vrais Algonquins, que les Iroquois, & que les eaux-de-vie les aïent presque entiérement détruits, la Langue Algonquine est cependant la plus répanduë, & se parle par le plus grand nombre des Nations depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Missisippi.

La Langue Huronne étoit autrefois trés-étenduë. Le Pere de Brebeuf comptoit environ trente mille ames de vrais Hurons, distribués en vingt Villages de la Nation. Il y avoit, outre cela, douze Nations sedentaires & nombreuses, qui parloient leur Langue.

La plûpart de ces Nations ne subsistent plus, les Iroquois les ont détruites. Les vrais Hurons sont réduits aujourd'hui à la petite Mission de Lorette, qui est prés de Québec, où l'on voit le Christianisme fleurir avec l'édification de tous les François; à la Nation des Tionnontatés, qui sont établis au Détroit; & à une autre Nation nom-

breuse, qui s'est refugiée à la Caroline. Il y a encore dans la Virginie quelques misérables restes d'un Peuple, que les Iroquois nomment, *atati-ononé*, c'est à-dire, qui parlent une Langue commune avec eux. Je crois que c'est celle qui est connuë dans les anciennes Relations Françoises sous le nom d'*Almouchiquois*. Il n'y a pas long tems que les Iroquois ont cessé de les harceler, & de les fatiguer par les partis de guerre qu'ils envoyoient chez eux.

Je croirois aussi qu'il y a encore quelque Peuple de la Langue Huronne dans la nouvelle Zemble. Dans le premier Recüeil des Voyages du Nord, il est dit, » que la » Chronique Danoise remarque que trois » Sauvages qu'un Pilote Anglois avoit amenez du Détroit de Davis à Coppenhague, » parloient si vîte, où plûtôt bredoüilloient » si fort, qu'ils ne prononçoient rien distin» ctement que ces deux mots, *oka*, *inde-*» *cha*, dont on n'a jamais sçû la significa» tion. Je crois y reconnoître, & le génie de la Langue Huronne, qui articule peu ses mots par le défaut des lettres labiales, & une terminaison qui leur est ordinaire. Si même, dans ces deux mots, que je suppose un peu travestis, on fait un léger changement peu sensible à l'oreille, & qu'au lieu d'*oka indecha*, on dise *taotendecha*, cela signifiera, *qu'est-ce que c'est que cela?* paroles qui devoient être souvent dans la bouche de ces Sauvages, lesquels se trouvoient transplantés dans un païs, où ils voyoient bien des choses capables de piquer la curiosité, & qu'ils n'avoient pas accoûtumé de voir dans le leur.

Les cinq Nations Iroquoises forment au-

tant de dialectes differentes de la Langue Huronne, & qui s'éloignent autant entr'elles à peu prés, que le François, l'Espagnol & l'Italien, les unes plus, & les autres moins, avec quelque proportion, & à raison de leur situation.

La Langue Huronne est noble, majestueuse, & plus reguliére que les Iroquoises. La prononciation en est rude, fort gutturale, & l'accent en est difficile à prendre. C'est cet accent que les Etrangers n'attrappent pas facilement. Nos Missionnaires cependant avoient un domestique aux Hurons, qui, quoiqu'il n'eut jamais pû apprendre la Langue, pendant plusieurs années de séjour, s'étoit fait néanmoins une espece de jargon, pour se divertir, & qui ne signifioit rien, mais où l'accent étoit si bien imité, avec les terminaisons des mots les plus ordinaires, que les Hurons eux-mêmes y étoient trompés, & disoient, nous voyons bien qu'il parle nôtre Langue, mais nous ne pouvons comprendre ce qu'il dit.

La Langue des Iroquois Onnontagués approche le plus de la Huronne par son accent & par ses terminaisons; & par cette raison-là même, elle est plus estimée que les autres. En la prononçant ils ont une espece de cadence & de subsultation, laquelle n'est pas désagreable.

La Langue des Agniés est plus douce & moins gutturale, elle n'a tout au plus que quelques aspirations fines, & peu sensibles.

L'*Onneïout* paroît s'être formé de l'Agnié. Ils affectent en le prononçant, une sorte de délicatesse. Pour l'adoucir davantage, ils changent la lettre *r* en *l*, & tronquent la moitié des mots, dont il faut deviner la dernié-

re syllabe. Cette délicatesse affectée est cependant désagreable, & le ton qu'ils y donnent, a quelque chose de peu spirituel.

Le *Goïogouen* & le *Tsonnontoüan*, sont rudes, sur-tout le *Tsonnontouann*, aussi les autres Iroquois se moquent d'eux, & disent qu'ils parlent mal. Les François eux-mêmes les appellent *les Païsans*, la grossiereté de leur Langue se faisant sentir sur toute leur personne. Cependant le Pere de Carheïl ayant appris leur Langue, aprés avoir beaucoup travaillé sur la Huronne, & sur les autres Iroquoises, la trouve la plus énergique, & la plus abondante de toutes.

Toutes ces Langues sont vivantes, & sujettes au changement. Il s'y fait de nouveaux mots; d'autre y perdent leur grace, & deviennent sur-annés. Chacun se pique de bien parler sa Langue, & ils raillent volontiers de ceux qui parlent mal. Ils respectent néanmoins les Etrangers, sur-tout les Européens, qu'ils regardent comme incapables de l'apprendre, si l'on en excepte les Missionnaires, qu'ils croyent devoir la posseder comme eux-mêmes, parce qu'ayant le secours de l'Ecriture, ils se persuadent que tout est écrit, & que s'appliquant à la Langue par état, c'est leur faute s'ils la parlent mal.

La plûpart de ces Peuples Occidentaux, quoiqu'avec des Langues trés-differentes, ont cependant à peu prés le même génie, la même façon de penser, & les mêmes tours pour s'exprimer. Mais comme ces Langues manquent d'une infinité de termes, pour exprimer les connoissances que les Arts nous ont données, ils ont encore une plus grande disette d'expressions qui ayent

rapport aux idées que nous avons de la Religion ; de ſorte que les Miſſionnaires, qui ont eu à défricher ces Langues, ont été obligés de dévorer des difficultés qui paroiſſoient inſurmontables, non ſeulement pour apprendre les choſes d'uſage, & qui viennent ſouvent dans le diſcours ; mais il leur fallut encore une étude plus particuliere, & bien plus pénible pour tirer du fonds de ces Langues même, comme un nouveau langage, qui ſervit à leur faire connoître les choſes de Dieu, & les verités abſtraites. Et bien que ce langage nouveau ne conſiſte pas dans des mots forgés, & entés ſur le leur, mais ſeulement dans des periphraſes, & des compoſitions tirées du fonds, & du tour de leur Langue même, qu'ils entendent aiſément, il a été cependant trés-difficile d'ÿ parvenir ; & ceux des Européans, qui ont vêcu parmi eux pluſieurs années, qui ont appris leur Langue dés l'enfance, avouënt ingenûment, qu'ils ne ſçauroient leur parler de Dieu, & les inſtruire, comme font les Miſſionnaires, quoiqu'ils comprennent d'ailleurs tout ce que les Miſſionnaires diſent.

Le Pere Biard s'exprime ſur ce ſujet d'une maniére à faire plaiſir. Et j'ai cru qu'il ne ſeroit pas déſagreable au Lecteur que je rapportaſſe ici ces propres paroles. » Les * Jeſuites, dit-il, voyant que pour la converſion des Payens, la Langue leur étoit totalement néceſſaire, ſe réſolurent d'y vâquer en toute diligence. Mais on ne ſçauroit croire les grandes difficultés qu'ils y rencontrerent, par ce principalement qu'ils n'avoyent aucuns Interprets, ni Maîtres.

* *Relat. de la Nouv. France* 1616. *ch.* 16. *p.* 149.

» Le Sieur de Biencourt & quelques autres y
» sçavoient bien quelque peu, & assez pour
» la troque & affaires communes. Mais
» quand il étoit question de parler de Dieu &
» des affaires de Religion, là étoit le Salut,
» là le Cap Non. Partant, ils étoient con-
» traints d'apprendre le langage d'eux, s'en-
» quêtant des Sauvages, comment ils ap-
» pelloient chaque chose, & la besogne n'é-
» toit pas fort pénible, tandis que ce qu'on
» demandoit, se pouvoit toucher & mon-
» trer à l'œil, une pierre, une riviere, une
» maison, frapper, sauter, rire, s'asseoir;
» mais aux actions interieures & spirituelles,
» qui ne peuvent se démontrer aux sens, &
» aux mots qu'on apelle abstracts & univer-
» sels, comme croire, douter, esperer, dis-
» courir, appréhender, un animal, un corps,
» une substance, un esprit, vertu, vice, pé-
» ché, raison, justice, &c. en cela il falloit
» ahanner & suër, là étoient les tranchées
» de l'enfantement. Ils ne sçavoient par quel
» endroit s'y prendre, & si en tentoient
» plus de cent; il n'y avoit geste qui ex-
» primât suffisamment leur conception, &
» si ils en employoient plus de mille. Ce-
» pendant nos Messers de Sauvages, afin de
» se donner du passe-temps, se moquoient
» liberalement d'eux, toûjours quelque sor-
» nette, & afin que la moquerie, fut encore
» plus profitable, si vous aviez vôtre pa-
» pier & plume pour écrire, il falloit qu'ils
» eussent devant eux le plat rempli, & la
» serviette dessous, car à tel trepied se ren-
» dent les bons Oracles. Hors de-là; &
» Apollon & Mercure leur défaillement;
» encore se fâchoient-ils, & s'en alloient,
» quand on les vouloit retenir un peu long-
» temps.

J'ai cité au long les paroles de ce Pere, pour rendre plus sensible l'assurance admirable du Baron de la Hontan, qui nous ayant donné à la fin de ses Memoires un Dictionnaire Huron, composé de cinquante mots, dont la plûpart sont estropiés, ne balance pas un moment à supposer un grand & long dialogue entre un Huron & lui en matiére de Religion. Je doute qu'aprés trente ans de séjour parmi les Hurons, il eut été capable de répondre à son Sauvage, quand bien même il seroit vrai que le Sauvage eut été capable des raisonnemens qu'il lui fait faire, & qui ne sont certainement que de lui seul. Son espece de Dictionnaire Algonquin, quoique plus long, n'est pas plus exact; mais à la faveur de ces mots que quelqu'un lui aura sans doute fait écrire, il a cru, qu'il pouvoit persuader au Public, qu'il possedoit parfaitement les Langues & les Mœurs des Sauvages, tandis que d'autre part, il a assez de confiance pour se mettre dans l'esprit que ce même Public le croira, quand il assure des Prêtres & des Missionnaires, qui ont vieilli parmi les Sauvages, qu'ils n'ont pas sçû la signification d'un mot si usé, si trivial, que jusqu'aux enfans des François Canadiens, il n'y en a pas un seul, qui ne le sçache.

La raison de cette grande difficulté qu'ont eu le Missionnaires dans les commencemens pour pourvoir apprendre les Langues des Sauvages, c'est qu'ils étoient sur ce point dans la même erreur, que celle où ils étoient au sujet de leurs mœurs. Ils vouloient juger d'eux par nos manieres & par nos usages; de sorte que ne voyant rien de cette Police, qui est établie parmi nous, pour la Reli-

gion & pour le Gouvernement civil, ils les crurent ſans Religion, ſans Loix, & ſans forme de République. Ils voulurent jurer de la même maniére de leurs Langues par celles de l'Europe; & comme ils ne les avoient point pénétrées, ils allerent s'imaginer, ainſi que le Pere le Jeune l'écrivoit alors, » que tous les mots de pieté, de dévotion » & de vertu; tous les termes dont on ſe » ſert pour expliquer les biens de l'autre vie; » le langage des Théologiens, des Philoſophes, des Mathematiciens, des Médecins; » en un mot de tous les hommes doctes; » toutes les paroles qui concernent la Police » & le Gouvernement d'une Ville, d'une » Province, d'un Empire; tout ce qui touche la juſtice, la récompenſe, le châtiment: les noms d'une infinité d'Arts, qui » ſont en nôtre Europe; d'une infinité de » fleurs, d'arbres, de fruits, d'une infinité d'animaux, de mille, & mille inventions, de mille beautés, & de mille » richeſſes; que tout cela, dis-je, ne ſe trouvoit ni dans la penſée, ni dans la bouche des Sauvages, n'ayant ni vraïe Religion, ni connoiſſance de vertus, ni Police, ni Gouvernement, ni Royaume, ni » Republique, ni ſcience, ni tout ce que » je viens de dire: & par conſequent que » toutes les paroles, tous les termes, tous » les mots, & tous les noms, qui touchent » ce monde de biens & de grandeur, devoient être défalqués de leur Dictionnaire.

Quoiqu'il y ait en cela quelque choſe de vrai, & que la diſette d'une part, & l'ignorance de beaucoup de choſes de l'autre, doivent rendre leurs Langues plus ſté-

riles que les nôtres ; cela n'eſt pas néanmoins à beaucoup prés auſſi étendu que le dit ce Pere ; mais la ſource de l'erreur, qui lui eſt commune avec ceux qui en ont parlé comme lui c'eſt le peu de connoiſſance qu'il avoit du tour de ces Langues Sauvages, lequel eſt fort different de celles de l'Europe.

Saint Iſidore de Seville dit, qu'Ariſtot fut le premier, qui diſtingua dans la Langue deux parties d'oraiſon, ſçavoir, le nom, & le verbe. Qu'enſuite Donat les diſtribua en huit parties ; mais que les ſix dernieres ſe rapportent à ces deux principales, c'eſt à dire au nom, & au verbe, qui ſignifient la perſonne & l'acte : que les autres n'en ſont que des appendices, & leur doivent leur origine. Car le pronom vient du nom, & tient ſa place, comme, par exemple, *Orator ille*, cet Orateur. L'adverbe vient auſſi du nom, comme de *doctus*, *doctè*, de Sçavant ſçavamment. Le participe eſt formé du nom & du verbe, ainſi que *ego legens*, je lis, liſant. La conjonction, la prépoſition, l'interjection, ne ſervent qu'à aſſembler les autres, & à lier le diſcours. C'eſt pourquoy, ajoûte-t-il, quelques-uns ne comptent que cinq parties de l'oraiſon, comme ſi ces trois derniers étoient ſuperfluës & inutiles.

Des deux parties d'oraiſon que marque Ariſtote, les Langues Huronnes & Iroquoiſes, dont il eſt ici parlé principalement, car je ne connois pas les autres, n'ont que le verbe, qui domine dans toute la Langue ; ainſi point de nom ſubſtantif & adjectif, point de déclinaiſon, de cas, & d'articles. Voilà d'abord un retranchement de

plus

plus de moitié ſur nos Langues ; aprés-quoi on ne doit pas être ſurpris de l'étonnement où étoient nos Miſſionnaires, qui s'attendoient à trouver dans ces Langues Ameriquaines, une quantité de noms propres, abſtraits, generaux, particuliers, individuels, dérivés, diminutifs, augmentatifs ; en un mot, tout ce qui, dans les Langues d'Europe, ſe trouve être du reſſort du nom, & qui en dépend, n'y trouvoient cependant rien de tout cela.

Le langage en un ſens, eſt une choſe purement arbitraire, & les termes dont il eſt composé, n'étant que des ſignes inſtitués pour repréſenter les choſes auſquelles ils ont été attachés, ne ſignifient rien par eux-mêmes : c'eſt-à-dire, qu'ils ſont indifferens, par eux-mêmes, à ſignifier une choſe, ou bien une autre, de la même maniere que les caractéres & les figures, qui ſont les images & les ſignes des termes, n'ont de force & de valeur, qu'autant qu'on eſt convenu qu'ils auroient une telle ſignification. De cette ſorte les Langues peuvent être multipliées, autant qu'il y a de Nations, & elles pouroient être ſi abſolument differentes les unes des autres, qu'il n'y auroit pas une expreſſion, un ſeul mot de l'une dans l'autre, avec la même ſignification, ſans un pur effet du hazard, ou de la communication de ces Nations, qui auroient adopté quelques mots, par le commerce qu'elles auroient eu enſemble.

Mais d'un autre côté, le langage étant inſtitué pour repréſenter nos penſées, & ayant une connexion eſſentielle avec les operations de l'ame, & avec les objets ſur quoi nos penſées ſe portent, pour

affirmer, ou nier ; en un mot pour prononcer, & s'expliquer sur ce qui leur convient, ou ne leur convient pas, il faut nécessairement pour le lien de la societé, pour le commerce, & pour la communication de nos idées, qui sont par-tout à peu prés les mêmes dans tous les hommes, & qui ont par-tout les mêmes objets ; il faut, dis-je, que tout langage ait comme le nôtre des noms de differente espece, des adjectifs, des substantifs, &c. & dans ces noms, des nombres, des genres, & des cas : des verbes actifs, passifs, neutres, &c. & dans ces verbes, des temps & des modes, des premiéres, des secondes, & des troisiémes personnes, enfin des adverbes, des conjonctions, des prépositions, & d'autres particules, qui servent à lier le discours, à assembler les termes, & à faire un sens complet ; ou bien il faut qu'il y ait un équivalent, qui puisse fournir autant de signes qu'il est nécessaire, pour suppléer au défaut de ces differentes parties d'oraison, lesquelles se trouvant dans une Langue, ne se trouveroient point dans une autre, qui seroit certainement défectueuse & inutile, si elle n'avoit pas dans son fonds de quoi remplir la fin, & le but de toute Langue, qui consiste dans une telle communication de nos pensées les uns avec les autres, qu'il n'y ait rien, sur quoi nous ne puissions parler & raisonner.

Les Langues Huronnes & Iroquoises n'ont proprement que des verbes, qui en composent tout le fonds ; de sorte que tout se conjugue, & que rien ne se décline ; mais dans ces verbes il se trouve un artifice admirable, qui supplée à tout le reste ; & c'est cet artifice, qui fait toute l'œconomie

de ces Langues, lesquelles ont leurs beautés comme les nôtres. Mais comme il n'y a point de Langue parfaite, avec leur régularité elles ont aussi leurs irregularités, qui les rendent difficiles & épineuses.

J'aurois donné d'autant plus volontiers une idée de quelqu'une de ces Langues, pour en faire connoître l'œconomie, que jusqu'à présent personne ne l'a encore fait ; la plûpart des Voyageurs s'étant contentés de donner quelques vocabulaires imparfaits, consistant dans quelques mots estropiés, qui sont le plus ordinairement en usage ; mais j'ai fait reflexion qu'une idée abregée seroit trop imparfaite, & que d'autre part, je ne puis m'étendre sur ce sujet, sans devenir ennuyeux par une multitude de termes barbares, qui seroient désagreables au Public, que ces Langues étrangeres touchent peu, dont les Sçavans même ne peuvent pas tirer de grandes lumieres, & qui ne peuvent tout au plus avoir d'autre effet, que de faire voir que ces Langues sont fort éloignées de celles que nous connoissons, qu'elles sont riches malgré la disette qu'on leur attribuë, & que quoiqu'elles aïent une œconomie differente des nôtres, elles ne laissent pas d'avoir de grandes beautés.

* Voilà en substance tout ce que j'ai pû recuëillir des Mœurs des Sauvages Ameriquains & ce qui m'a paru plus digne d'être connu & observé. Si j'ai omis quelqu'une des choses, qui peuvent être venuës à ma connoissance, ce ne sont que quelques circonstances & quelques particularités, qui m'auront échappé, ou qui ne mériteroient pas la curiosité du Lecteur. Je ne prétens pas neanmoins

* Conclusion.

avoir tout dit ce qu'il peut y avoir d'essentiel; j'avouë même que j'ignore plusieurs de ces particularités, qui peuvent caractériser un usage, & donner de grandes lumieres pour entrer dans le parallele que j'en ai fait avec les mœurs des Anciens; mais ce n'est pas ma faute; c'est plûtôt la faute de ceux qui ayant vécu parmi ces differentes Nations que je n'ai pû connoître par moi-même, ou ne se sont pas embarrassés de creuser & d'aprofondir ce qu'ils voyoient, ou ne se sont pas trouvés capables de faire ces sortes de recherches. Ce que j'ai fait ici, n'est qu'une ébauche trés-imparfait de ce qu'on peut faire, mais qui contient néanmoins un plan, sur lequel on peut travailler d'une maniere utile à la Religion & aux belles Lettres. Les Missionnaires, qui sont répandus chés les differentes Nations des Indes Orientales & Occidentales qui sçavent les Langues des Peuples qu'ils clutivent, sont plus en état que personne de perfectionner ce travail. Je souhaite avec passion qu'ils veüillent s'en donner la peine, & je proteste que j'aurai une obligation infinie à ceux qui voudront redresser mes idées, sur les points que je pourrois avoir mal pris, & sur lesquels je me serois égaré, ou me fournir de nouvelles preuves pour appuyer mes conjectures, & pour en faire de nouvelles.

Fin du quatriéme & dernier Tome.

TABLE ALPHABETIQUE DES *PRINCIPALES MATIERES* *contenuës dans les quatre Tomes.*

A

B.

F.

G.

H.

L.

M.

Etat

T.

V.

Fin de la Table Alphabetique des Matieres des quatre Tomes.

ERRATA DU TOME PREMIER.

PAg. 98. *lig.* 22. porté *liſ.* portés, *p.* 104. *l.* 20. Genies & des *liſ.* Genies ou des, *p.* 108. *l.* 20. fait *liſ.* faits, *p.* 110. *l.* 16. Aſſipiens *liſ.* Aſſyriens, *p.* 143. *l.* 26. *note* Dyctimam *liſ.* Dictymam, *p.* 153. *l.* 25. deſtinées *liſ.* deſtinez.

Tome 2. *Pag.* 95. *l.* 29. donné *liſ.* donnée, *p.* 107. *l.* 12. le Peuple *liſ.* ce Peuple, *p.* 108. *l.* 22. encore trouve *liſ.* encore ſe trouve, *p.* 134 *l.* 35. au Chef *liſ.* aux Chefs, *p.* 158. *l.* 11. quelques-uns *liſ.* quelques-unes, *p.* 189. *l.* 18. manqueroit *liſ.* manqueroient, *p.* 197. *l.* 1. fait. *liſ.* faits, *p.* 231. *l.* 15. arogé *liſ.* arogez, *p.* 255. *l.* 3. ſa fille *liſ.* la fille.

Tome 3 *Pag.* 6. *l.* 31. pêle même *liſ.* pêle-mêle, *p.* 16. *l.* 17 pour ſubvenir *liſ.* de ſubvenir, *p.* 43. *l.* 22. de têtes *liſ.* de fête,